

SOMMAIRE

Liste des figures

Liste des graphes

Liste des tableaux

Liste des acronymes

INTRODUCTION.....1

CHAPITRE I: MATERIELS ET METHODES.....7

Section 1 : Eléments théoriques.....	7
1.1. Définition développement durable	7
1.2. Définition du tourisme	9
1.3. Définition du tourisme durable	11
1.4. Les concepts associés	16
1.5. Notion de la compétitivité d'un Pays en matière de tourisme	20
1.6. Définition de l'Association.....	21
1.7. Définition d'une ONG	21
Section 2 : Contexte global du secteur touristique à Madagascar	22
2.1. Les politiques et stratégies de développement	22
2.2. Les politiques touristiques, les stratégies et les plans directeurs	23
2.3. La législation du tourisme (projets de loi du tourisme, Actes etc.)	24
2.4. Les statistiques publiées sur les performances du secteur du tourisme	25
Section 3 : Les sujets d'Etude de cas.....	28
3.1. Description des associations et ONG au sein du réseau ATES	29
3.2. Description ONG au sein du réseau Eau de Coco	31
3.3. Description du Madagascar National Parks (MNP)	32
Section 4 : Méthodologie.....	33
4.1. Pré-enquête	33
4.2. L'enquête	34
4.3. Méthodes de traitement et analyses des résultats	35
4.4. Limite de l'étude.....	35
4.5. Chronogramme des activités	36

CHAPITRE II: LES RESULTATS.....39

Section 1 : Les actions touristiques pour la conservation du patrimoine naturel et culturel	39
---	----

1.1. Résultats sur la Conservation du patrimoine naturel	39
1.2. Résultats sur la Conservation du patrimoine culturel	43
Section 2 : Bénéfices économiques et sociaux tirés du tourisme durable par les communautés villageoises	45
2.1. Réduction de la pauvreté par le tourisme	45
2.2. Impacts sociaux	52
Section 3 : La compétitivité des régions d'accueil et le degré de satisfaction des visiteurs par rapport aux offres touristiques.....	57
3.1. Indicateurs mesurant les performances et les impacts du tourisme	57
3.2. Indicateurs suivant l'attractivité d'une destination.....	59
3.3. Offre de services touristiques compétitifs et de qualité suivant la destination.....	65
3.4. Mesures prises pour la promotion et les débouchés économiques	66
CHAPITRE III: DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS	70
Section 1 : Analyse des résultats	70
1.1. Analyse détaillée de chaque cas d'étude	70
1.2. Analyse comparative des études de cas	81
1.3. Analyse de la Compétitivité des parcs nationaux Ranomafana et Andasibe	84
1.4. Discussion générale sur le tourisme durable	90
Section 2 : Recommandations	93
2.1. Recommandations par cas étudiés	93
2.2. Recommandations pour renforcer la compétitivité	101
2.3. Recommandations générales	103
CONCLUSION GENERALE	115
BIBLIOGRAPHIE	
WEBOGRAPHIE	
ANNEXES	
TABLE DES MATIERES	

Liste des figures

Figure 1 Les enjeux du tourisme durable	12
Figure 2 Concept du tourisme solidaire et équitable	17
Figure 3 Cartographie des circuits touristiques de l'association MATOR	30
Figure 4 Cartographie des sites Vohimanana et Vohibola	31
Figure 5 Interactions des différents acteurs.....	91
Figure 6 Four Econome à bois et à charbon.....	94
Figure 7 Stratégies de la coopération	111

Liste des encadrés

Encadré 1 Deux des Objectifs Millénaire pour le Développement	8
Encadré 2 Défis des gouvernements pour l'atteinte des OMD	9
Encadré 3 Article du Code Mondial d'Ethique du Tourisme.....	11
Encadré 4 Les 12 objectifs du tourisme durable	13

Liste des graphes

Graphe 1 Dépenses allouées au secteur tourisme.....	24
Graphe 2 Les recettes en devise	28
Graphe 3 Evolution Nombre de visiteurs des AP	32
Graphe 4 Satisfaction par rapport à l'observation de la biodiversité	63
Graphe 5 Satisfaction par rapport à l'aménagement et aux balisages du parc	63
Graphe 6 Satisfaction par rapport aux panneaux d'informations.....	64
Graphe 7 Satisfaction par rapport aux services : accueil, buvettes, toilettes, guidage, hébergement	64

Liste des tableaux

Tableau 1 Analyse de la conception des touristes français à l'égard du tourisme durable	14
Tableau 2 Evolution des visiteurs non-résidents.....	26
Tableau 3 Les infrastructures d'accueil.....	26
Tableau 4 Evolution des emplois directs générés par le secteur	27
Tableau 5 Plan du travail.....	36
Tableau 6 Fréquentation du Parc National Ranomafana.....	40

Tableau 7 : Recette droits d'entrées au Parc Ranomafana en 2014 (en millier d'Ariary)	40
Tableau 8 Combustible utilisé par les ménages vivant dans la communauté	42
Tableau 9 Evacuation des ordures dans le parc et aux alentours	43
Tableau 10 Evolution des emplois directs générés par le secteur du tourisme au Parc National Ranomafana.....	46
Tableau 11 Répartition du niveau d'instruction de la population active.....	46
Tableau 12 Effectif des employés locaux dans l'ONG	47
Tableau 13 Niveau d'instruction des employés locaux.....	47
Tableau 14 Catégorie socio-professionnelle des employés.....	48
Tableau 15 Rémunération suivant CSP.....	48
Tableau 16 Effectif des membres actifs	50
Tableau 17 Recette des prestations familiales.....	50
Tableau 18 Nombre cumulé de guides du réseau MATOR	51
Tableau 19 Répartition du niveau d'instruction des membres du réseau.....	51
Tableau 20 Recette des prestations familiales.....	51
Tableau 21 Evolution du nombre de visiteurs des deux parcs	57
Tableau 22 Comparaison des recettes du tourisme des deux parcs en 2014	58
Tableau 23 Nuitées dans tous types d'hébergements.....	58
Tableau 24Evaluation de la classification des hébergements et la capacité d'hébergement....	59
Tableau 25 Inventaire des ressources naturelles des parcs	60
Tableau 26 Attractions écotouristiques dans les parcs	61
Tableau 27 Attractions touristiques de la région.....	61
Tableau 28 Comparaison des ressources culturelles des parcs	62
Tableau 29 Répartition du niveau d'instruction des employés (%)	65
Tableau 30 Proportion selon la tranche d'âges (%)	65
Tableau 31 Comparaison de l'accessibilité des parcs	66
Tableau 32 Visibilité numérique	67
Tableau 33 Tableau synthétique sur l'étude de cas d'écotourisme dans le Parc National Ranomafana.....	71
Tableau 34 Tableau synthétique sur l'étude de cas de tourisme solidaire et équitable de l'association MATOR	74
Tableau 35 Tableau synthétique sur l'étude de cas de tourisme solidaire et équitable de l'ONG Bel Avenir/ Hôtel Solidaire.....	77

Tableau 36 Tableau synthétique sur l'étude de cas de tourisme communautaire de l'ONG l'Homme et l'Environnement.....	79
---	----

LISTE DES ACRONYMES

Ar Ariary

AP Aires Protégés

AFD Agence Française pour le Développement

ATES Association pour le tourisme équitable et solidaire

CNCC Comité National de Commercialisation du Café

CNUCED Commission des Nations Unies pour la commercialisation et le Développement

CREAM Centre de Recherches, d'Etudes et d'Appui à l'Analyse Economique à Madagascar

DEAP Droit d'Entrée au Parc

ENSOMD Enquête Nationale sur Le Suivi des Objectifs du Millénaire pour Le Développement

EVPT Entreprises de Voyage et Prestataires Touristiques

h heure

Ha hectares

Km kilomètre

MATOR Madagascar Tourisme Rural

MINTOUR Ministère du Tourisme

MNP Madagascar National Park

Nd Non disponible

PGE Politique Générale de l'Etat

PIB Produit Intérieur Brut

PMA Pays les Moins Avancés

PND Plan National de Développement

PNR Parc National Ranomafana

PNAM Parc National Andasibe Mantadia

PNUE Programmes des Nations Unies pour l'Environnement

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

OCDE Organisation de Coopération et de Développement Economiques

ONG Organisation Non Gouvernementale

ONTM Office National du Tourisme à Madagascar

OMD Objectifs Millénaire pour le développement

OMT Organisation Mondiale du Tourisme

TIES The International Ecotourism Society

TO Tour Opérateur

UICN Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UNAT Union National des Associations Touristiques

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

WTTC World Travel and Tourism Council / Conseil mondial des voyages et du tourisme

Introduction

Le développement durable est un développement qui sollicite une amélioration de la qualité de vie de la population mondiale sans accroître l'utilisation des ressources naturelles afin de préserver les besoins des générations futures. Les pays se sont appliqués à la mise en œuvre des actions pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement avec l'appui des organismes internationaux comme l'OMT, le PNUD, PNUE, l'UNESCO, l'UNICEF. Le développement durable est axé sur trois principes : l'élimination de l'extrême pauvreté, la modification des modes de consommation et de production non viables, la protection et la gestion des ressources naturelles aux fins du développement économique.

Le tourisme figure parmi les trois principales sources de devises, représentant jusqu'à 40% du PIB dans de nombreux pays les moins avancés. L'émergence de nouvelles tendances sur le marché comme l'écotourisme, le tourisme solidaire et culturel mettent l'accent sur la préservation de l'environnement, la valorisation du patrimoine culturel, et une répartition équitable des bénéfices. Les activités touristiques durables sont alors à concilier avec les Objectifs de Millénaire pour le Développement. Ainsi apparaît le concept du tourisme durable qui est reconnu comme instrument dans le développement durable. Les objectifs du tourisme durable concilient alors le développement économique, social et culturel.

Au cours des dernières décennies s'est affirmé le rôle important du tourisme comme secteur économique de première importance pour le développement international. Il vient au quatrième rang mondial pour les exportations, après les combustibles, les produits chimiques et les produits pour l'industrie de l'automobile. Selon l'Office Mondial du Tourisme (OMT), beaucoup de destinations ont enregistré en 2010 une hausse des arrivées de touristes internationaux. Toutes les régions affichent une croissance positive en termes réels¹. Le Moyen-Orient (+14%), l'Asie et le Pacifique (+13%) sont les meilleurs élèves alors que les Amériques (+5%) se situent au niveau de la moyenne mondiale, l'Afrique a connu une progression plus lente (+3%) malgré la forte croissance de l'Afrique du Sud (+15%) suite à l'organisation de la Coupe du monde de football. Pour de nombreux pays les moins avancés, il figure parmi les trois principales sources de devises, représentant jusqu'à 40% du PIB de chaque pays.

¹OMT, « Tourism Highlights 2010 Edition »

Certains segments, comme le tourisme centré sur la nature, l'aventure et la culture, font une percée sur les marchés du tourisme traditionnel. De nombreux PMA sont bien placés pour tirer parti des nouvelles tendances, notamment de l'émergence de l'écotourisme et de la demande croissante d'expériences culturelles authentiques hors des sentiers battus, dont regorgent les économies émergentes. De par son fort taux de croissance comme industrie, et malgré ses faiblesses, le tourisme est largement conçu comme un instrument de développement.

La reconnaissance du tourisme comme outil potentiel de développement durable a été officialisée sur la scène internationale dans la Déclaration des Nations Unies sur les OMD, en 2000, notamment pour son action dans l'éradication de l'extrême pauvreté et la préservation de l'environnement, deux des objectifs du millénaire. Après la tenue du Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg, 2002), ce rôle est devenu une partie intégrante du programme de Mise en Œuvre. Ainsi, L'OMT met en œuvre depuis 2002 une initiative pour un tourisme durable facteur de réduction de la pauvreté (ST-EP sustainable tourism – eliminating poverty). Dans la même logique, le PNUE mène de nombreux travaux sur les impacts du tourisme sur l'environnement et sur les conséquences du changement climatique. L'UNESCO met en place différents projets de «routes» culturelles servant de base au développement d'un tourisme durable. Dans cette optique, chaque pays possède son propre programme de mise en œuvre pour le développement durable.

Madagascar adhère fortement à la Déclaration des Nations Unies sur les Objectifs de Développement pour le Millénaire (OMD). Lors du Congrès mondial des aires protégées à Durban en Afrique du Sud en 2003, Madagascar s'est engagé à tripler la superficie de ses aires protégées. A la suite de cette déclaration, le pays a fixé depuis 2005 un objectif de création d'un million d'hectare d'aires protégées (nouvelles ou en extension) dans son territoire. C'est en raison de ses engagements et de la reconnaissance internationale de la richesse de sa biodiversité et, notamment des aires protégées que Madagascar a depuis des décennies bénéficié d'appuis techniques et financiers d'organismes internationaux.

Madagascar est un pays qui possède une richesse à **fort potentiel touristique**. Le Pays est renommé pour sa population accueillante et serviable et possède des ressources naturelles importantes. On peut citer les cultures propres aux régions, la biodiversité et les ressources forestières, les ressources halieutiques, les ressources minières, les ressources agricoles, les ressources animales, les paysages et les différents écosystèmes, les terres arables, la mer, etc.

Toutefois les ressources sont souvent mal utilisées et les potentialités mal exploitées. En effet, malgré les efforts déployés, des activités traditionnelles ou fortuites menées par les populations vivant à l'intérieur ou limitrophes des aires protégées nuisent encore à la protection de l'environnement.

D'un côté, l'utilisation non durable, le trafic illégal de ressources naturelles, les feux de brousse, les feux de forêts et les exploitations des ressources du sous-sol notamment celles de petite taille entraînent la dégradation environnementale ; de l'autre côté, la déforestation est un des fléaux qui ravagent les ressources naturelles, le paysage, et le capital naturel de Madagascar.

Dans la réalité, les populations des sites d'accueil sont souvent des populations pauvres et isolées, elles sont très dépendantes pour leur survie des écosystèmes dans lesquelles elles vivent. Les terres agricoles, les terres d'élevages constituent l'élément naturel central de ces populations. Leurs activités traditionnelles sont principalement : (i) la conversion de forêts en terrain de culture ; (ii) la collecte de bois d'énergie ; et (iii) la profusion des petites exploitations minières licites ou illicites. Dans l'exercice de ces activités, plusieurs facteurs favorisent la dégradation forestière et la déforestation: une agriculture itinérante non durable, la précarité des modes d'existence des ménages, la croissance et la concentration démographique réparties d'une manière non uniforme ainsi que l'insuffisance d'incitations économiques pour la préservation et pour une utilisation durable des ressources.

A ceux-ci peuvent s'ajouter d'autres facteurs exogènes aux communautés des sites d'accueil, lesquels inhibent l'extension des efforts pour le développement du tourisme durable dans les aires protégées. La presse nationale parle souvent d'instabilité politique, d'insécurité et de violence dans les villes et dans les sites touristiques, de perturbations des vols desservant le Pays, de l'insuffisance des actions de promotion touristique, de la défaillance des infrastructures touristiques...

Par rapport à ce qui précède, comme la principale motivation des choix des touristes est la découverte de la richesse naturelle, de la biodiversité et de l'exotisme, la problématique qui se pose est de savoir : **Dans quelles mesures pouvons-nous renforcer la contribution du tourisme durable pour le développement durable de régions d'accueil en général ou d'un site d'accueil en particulier?**

Cette interrogation suggère que la pratique touristique est contributive aux sites d'accueil. L'intérêt porte sur un possible apport supplémentaire par l'adoption de tourismes alternatifs, du tourisme durable dans le cas présent, dans les domaines économiques, sociaux ou humains par exemple, en tant que vecteur de développement durable dans les sites protégés et les zones désenclavées.

L'idée est alors de percevoir si les pratiques touristiques locales répondent aux attentes des touristes tout en respectant l'environnement et en préservant et réaffirmant les identités locales. D'où le thème de notre mémoire qui s'intitule :

LE TOURISME DURABLE COMME OUTIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES SITES D'ACCUEIL.

L'objectif global de l'étude est de pouvoir démontrer que la mise en œuvre d'un tourisme durable joue un rôle capital dans le développement durable du site d'accueil.

Trois objectifs spécifiques vont concourir à l'atteinte de cet objectif global. Dans un premier temps, nous allons décrire les actions engagées par les organismes d'appui pour la protection et la gestion des ressources naturelles. Ensuite, dans un deuxième temps, il sera question de décrire les contributions économiques et sociales du tourisme durable dans la lutte contre la pauvreté, la modification des modes de consommation et de production responsables. Enfin, nous allons chercher à démontrer que les objectifs des organismes d'appui intègrent le concept de tourisme durable et répondent aux attentes des touristes.

Trois hypothèses sont dégagées de ces objectifs spécifiques. **La première hypothèse** porte sur l'existence d'actions efficaces pour que le tourisme contribue à la conservation durable du patrimoine naturel et culturel. Elle suppose que la pression exercée sur les ressources naturelles malgaches peut s'apaiser par le biais de la sensibilisation et la protection de ce patrimoine. Une gestion pertinente des ressources dont regorge l'île ne passe pas forcément par une sanctuarisation (conservation) de l'espace géographique, mais par une approche éducative et responsable. De même, la promotion efficace de son patrimoine culturel sera un moyen de les préserver.

La seconde hypothèse présume l'existence de bénéfices tirés du tourisme durable par les communautés villageoises. Elle suppose une intégration du tourisme au tissu économique et social local par davantage de participation des populations locales afin que d'une part celles-ci puissent bénéficier des retombées non négligeables par les revenus générés et les emplois

crées ; et d'autre part, elles deviennent un facteur de rencontre entre les hôtes, les voyageurs et les voyagistes.

La troisième hypothèse présume l'existence de compétitivité entre les sites d'accueil et d'un degré de satisfaction des visiteurs par rapport aux offres touristiques. Le succès du tourisme dans chaque site est notamment conditionné par la qualité et la diversité des produits touristiques offerts afin d'être plus compétitif et de mieux répondre aux attentes des touristes. L'utilisation des nouvelles technologies semble être une option à fort potentiel pour en faire la promotion auprès des touristes locaux et surtout ceux des pays du Nord.

Il est attendu de ce travail de recherche, des résultats conduisant à l'atteinte des objectifs susmentionnés, et de montrer que dans les cas étudiés, le tourisme durable, tout d'abord, se concrétise par les apports issus des actions menées par les organismes d'appui dans le cadre du Tourisme durable au Développement durable .Par ailleurs, il réduit la pauvreté et inclut des groupes défavorisés dans le respect de leur authenticité socioculturelle, contribuant au bien-être de la communauté et à l'équité social .En dernier lieu, il est un facteur qui apporte une viabilité économique en assurant la compétitivité du site d'accueil pour continuer à prospérer aussi bien au niveau local que national.

Suivant ces différents résultats, cette étude sera scindée en trois grandes parties. De manière détaillée, c'est dans la première partie où seront exposés les matériels et méthodes que seront abordés la partie théorique de notre recherche ainsi que les renseignements généraux relatifs aux cas étudiés. Dans la section des méthodes, les diverses techniques d'analyse de données que nous avons choisies vont permettre une meilleure compréhension du sujet étudié.

La deuxième partie rapportera les résultats d'enquêtes de terrain où nous avons effectué des entretiens exploratoires et des enquêtes auprès de quelques acteurs, de professionnels du secteur et des visiteurs des sites d'accueil avant de faire le traitement des données et leur analyse pour aboutir aux résultats annoncés ci-dessus.

La troisième partie sera consacrée au traitement et à l'analyse des résultats obtenus. Les hypothèses seront confirmées ou infirmées dans la partie de notre discussion. Des recommandations seront également proposées en vue de constituer des mesures d'amélioration tant au niveau des actions des organismes d'appui pour le tourisme durable dans les sites d'accueil qu'au niveau de l'implication des communautés.

Chapitre I

MATERIELS ET

METHODES

CHAPITRE I: MATERIELS ET METHODES

Ce chapitre a pour objectif de décrire les outils et les procédures à suivre pour mener la recherche. Les matériels retracent les théories à suivre pour mener la recherche, décrivent le contexte global du secteur touristique à Madagascar, et enfin exposent les sujets d'étude de cas. Les méthodes exposent les démarches des investigations personnelles pour atteindre les résultats pertinents. D'une manière générale, cette partie relatera en détail la façon dont nous allons procéder et les moyens utilisés. Elle garantira la pertinence des résultats liés aux hypothèses à vérifier pour atteindre les objectifs fixés au départ. Nous verrons successivement le cadre théorique, le sujet de recherche et la démarche méthodologique décrivant les méthodes d'analyses utilisées ayant conduit aux résultats, ainsi que les limites de l'étude et le chronogramme des activités.

Section 1 : Eléments théoriques

Dans cette section, nous allons définir les termes qui se réfèrent à notre thème. Nous verrons successivement la définition des termes développement durable, tourisme, tourisme durable, compétitivité, association, ONG.

1.1. Définition développement durable

Le terme de « développement durable », traduit de l'anglais "*sustainable development*", est officiellement défini en 1987 par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement dans le Rapport Brundtland:

« *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.* »²

En septembre 2002 se tient à Johannesburg le Sommet mondial pour le Développement Durable, il est dit qu'afin d'assurer le développement durable, il faut améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population mondiale sans accroître l'utilisation des ressources naturelles au-delà de ce que peut supporter la planète. Si des mesures différentes s'imposent probablement dans chaque région du monde, il n'en reste pas moins que pour instaurer un

²Rapport Brundtland, Chapitre II, Partie IV, 1987

mode de vie véritablement durable, le développement durable aborde désormais trois principaux axes :

- L'élimination de la pauvreté ;
- La modification des modes de consommation et de production non viables ;et
- La protection et la gestion des ressources naturelles aux fins du développement économique et social.

Cette définition ne se focalise plus uniquement sur une utilisation nécessaire (besoin) de ressources naturelles quantitativement limitées, mais sur une exploitation plus en accord avec l'environnement, en respect avec les populations et induisant un progrès économique dont chacun doit pouvoir profiter. Dans le plan de mise en œuvre de ce sommet mondial, le tourisme sert d'outil pour le développement durable.

“ Le tourisme au service des Objectifs Millénaire pour le développement”, tel a été annoncé lors de la déclaration de l'OMT en Septembre 2005. Deux OMD sont principalement liés au secteur touristique à savoir l'éradication de l'extrême pauvreté et la préservation de l'environnement.

Encadré 1 Deux des Objectifs Millénaire pour le Développement

OBJECTIF 1

Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim

CIBLES

1. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de personnes dont le revenu est inférieur à 1,25 dollar par jour
2. Assurer un emploi complet et productif et un travail décent à tous, y compris aux femmes et aux jeunes
3. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de personnes qui souffrent de la faim.

OBJECTIF 7

Assurer la viabilité de l'environnement

CIBLES

1. Intégrer les principes de développement durable dans les options politiques et les programmes des pays et inverser la perte de ressources environnementales
2. Réduire la perte de biodiversité afin d'arriver d'ici 2010 à en réduire sensiblement le rythme
3. Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de personnes qui n'ont pas accès durablement à une eau bonne à boire et qui ne disposent pas de sanitaires de base
4. Arriver, d'ici 2020, à apporter une amélioration significative dans la vie d'au moins 10 millions d'habitants de taudis.

Source : ONU, Objectif du Millénaire pour le Développement

Pour cela, il faudrait :

Encadré 2 Défis des gouvernements pour l'atteinte des OMD

- Intégrer le tourisme dans les programmes nationaux de développement et dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté
- Mobiliser de nouvelles ressources nationales en coopération avec les institutions financières, les organismes de microcrédit et les prestataires de services aux entreprises et encourager la poursuite du développement du secteur privé local, afin de faciliter l'application de programmes de tourisme dirigés par les communautés et de programmes de petites et moyennes entreprises touristiques ;
- Encourager les grandes entreprises nationales et multinationales ayant des activités dans les pays en développement et dans les pays les moins avancés à agir de la façon la plus durable, dans le contexte du secteur touristique, en adoptant de fortes mesures de civisme en faveur des communautés locales et en prenant des mesures particulières pour accroître le taux d'emploi des pauvres et l'offre par ces derniers de biens et de services ;
- S'occuper davantage des dimensions sociale et culturelle du tourisme, continuer à veiller à l'application du Code mondial d'éthique du tourisme et poursuivre la lutte contre l'exploitation des enfants dans le secteur touristique.

Source : OMT, Guide du tourisme durable pour le développement (2013)

Selon l'OMT, tels seront les défis à relever par les gouvernements, les organismes internationaux, les entreprises du secteur privé, les ONG et les autres parties, pour faire du tourisme un instrument efficace de développement qui crée d'avantage d'emplois, qui réduit la pauvreté, et qui assure la viabilité de l'environnement par des actions et gestions durables.

1.2. Définition du tourisme

Pour l'OMT, le tourisme est une «*Pratique revenant à voyager et résider hors de son cadre de vie habituel pour une durée inférieure à une année, pour loisirs, cause professionnelle ou pour toutes autres raisons qui ne sont pas liées à l'exercice d'une activité rémunérée sur place*»³. Le

³Définition donnée par l'OMT, www.unwto.org

changement de lieu, la durée et les motifs du séjour, déterminent les formes et la classification des types de tourismes. Sur cette base, on distingue le tourisme intérieur, le tourisme extérieur (avec franchissement de frontières) et les motifs. L'OMT propose la classification des motifs de visite suivante : loisirs, détente et vacances ; visites à des parents et amis ; affaires et motifs professionnels ; traitement médical ; religion et pèlerinages ; autres.

Le type de tourisme conventionnel est aujourd'hui en phase de maturité, connaissant même, selon les régions, une évolution stagnante, laissant la place à des pratiques touristiques « alternatives ». Les plages ne sont plus les principaux pôles d'attraction ; le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) indique que le tourisme à proximité des réserves naturelles connaît une forte progression. L'expansion de l'activité touristique mondiale alliée à la stagnation du modèle conventionnel sous-entend l'émergence d'autres formes. En effet, il est force de constater qu'un ensemble de modes de tourisme « alternative » ou « responsable » se développent rapidement. Le premier modèle de tourisme alternatif est l'écotourisme qui est une « *Forme de tourisme responsable, respectueuse de l'environnement en promouvant les sites naturels et contribuant à l'amélioration du bien-être des populations locales* »⁴.

Cette mutation suit une tendance plus globale des habitudes de consommation et de façon de penser plus conscient des impacts face à la Nature et à l'Homme. L'offre touristique s'adapte à une demande plus exigeante en matière de responsabilité écologique et sociale. A même qualité et durée de séjour (2 semaines), près de 70% des touristes américains, anglais ou australiens sont prêts à payer \$150 supplémentaires pour résider dans un hôtel responsable face à l'environnement. De même, 65% des voyageurs allemands sont soucieux d'avoir des prestations tenant compte de l'écologie⁵.

Un Code mondial d'éthique du tourisme a été adopté lors de l'assemblée générale de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) le 1^{er} octobre 1999 à Santiago (Chili). C'est un Code qui constitue un cadre de référence pour le développement rationnel et durable du tourisme mondial.

Trois des dix articles cadrent spécialement dans notre thème, à savoir :

⁴Définition donnée par le TIES, Global EcotourismFactSheet

⁵Statistiques du TIES, www.ecotourism.org

Encadré 3 Article du Code Mondial d'Ethique du Tourisme

Article 3 - Le tourisme, facteur de développement durable qui met l'accent sur la sauvegarde du milieu naturel, dans la perspective d'une croissance économique saine, continue et durable ; sur l'économie des ressources naturelles et précieuses, notamment l'eau et l'énergie, dans toute forme de tourisme.

Article 4- Le tourisme, utilisateur du patrimoine culturel de l'humanité et élément contribuant à son enrichissement qui inclut le respect du patrimoine artistique, archéologique et culturel dans les politiques et activités touristiques, la mise en valeur des monuments, sanctuaires et musées, de même que des sites historiques ou archéologiques ; les ressources des activités doivent servir à l'entretien, la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine.

Article 5- Le tourisme, activité bénéfique pour les pays et communautés d'accueil qui implique la population locale dans les activités touristiques afin qu'ils reçoivent les bénéfices concrets notamment grâce aux emplois directs et indirects ; tout projet doit contribuer à l'amélioration des niveaux de vie des populations des régions visitées et répondent à leurs besoins.

Source : Articles tirés du Code mondial d'éthique du tourisme, 2001

De nouvelles opportunités de développement économique sont à saisir par les pays les moins avancés. Comment se présente ces nouvelles formes de tourisme qui respecte le Code de l'Ethique Mondial?

1.3. Définition du tourisme durable

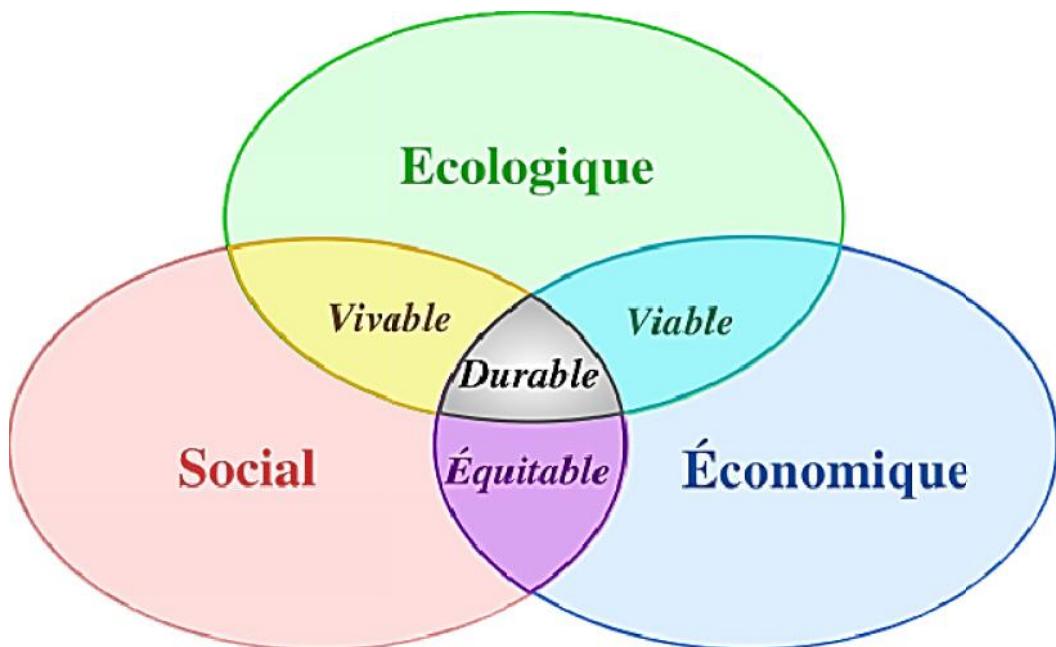
La Charte du tourisme durable précise que le concept de "tourisme durable" « *doit répondre aux besoins des générations présentes sans pour autant 'sanctionner' les générations futures* ».

Le tourisme durable se base sur les principes suivant : « *On entend par Tourisme Durable toute forme de développement d'activités touristiques qui respectent, préservent et mettent en valeur à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociale d'un territoire.*

Le développement du Tourisme Durable doit s'inscrire dans une dynamique qui articule les modes de production et de consommation responsables, tout en offrant aux populations qui vivent, travaillent ou séjournent sur ces espaces des avantages socio-économiques équitablement répartis. »⁶

Le concept tourisme durable est une application des principes du développement durable au tourisme. Les définitions du tourisme durable supposent un équilibre entre les dimensions environnementale, économique et socioculturelle d'un développement à long terme. La finalité du tourisme durable est donc de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux. Ci-après une figure présentant les trois enjeux du tourisme durable et leur corrélation.

Figure 1 Les enjeux du tourisme durable



Source : Google Image, 2015

L'OMT et le PNUD ont défini les douze objectifs d'un programme en faveur du tourisme durable en faisant le lien avec les piliers du développement durable tel qu'illustré l'encadré suivant.

⁶Définition des principes du tourisme durable par l'OMT en Août 2004

Encadré 4 Les 12 objectifs du tourisme durable

1) La viabilité économique Assurer la viabilité et la compétitivité des destinations et entreprises touristiques afin qu'elles puissent continuer à prospérer et générer des bénéfices à long terme.

2) La prospérité au niveau local

Maximiser la contribution du tourisme à la prospérité économique de la destination hôte, notamment la proportion de dépenses touristiques réalisées dont bénéficie la communauté locale.

3) La qualité de l'emploi

Renforcer le nombre et la qualité d'emplois locaux créés et supportés par le tourisme, notamment les niveaux de salaire, les conditions de travail et l'égalité des chances devant l'emploi, sans discrimination de sexe, de race, de handicap ou autre.

4) L'équité sociale

Rechercher une répartition large et juste des bénéfices économiques et sociaux du tourisme dans l'ensemble de la communauté bénéficiaire, notamment en améliorant les opportunités d'emploi, les revenus et les services proposés aux plus pauvres.

5) La satisfaction des visiteurs

Offrir à tous les visiteurs des activités sûres, enrichissantes et appréciées, sans discrimination fondée sur le sexe, la race, le handicap ou autre.

6) Le contrôle local

Faire participer les communautés locales, en leur en donnant les moyens, à la planification et au processus décisionnel concernant la gestion et l'évolution future du tourisme dans leur région, en consultation avec les autres acteurs.

7) Le bien-être des communautés

Maintenir et améliorer la qualité de vie des communautés locales, notamment les structures sociales et l'accès aux ressources, aux services collectifs et aux systèmes d'assistance à la vie, en évitant toute forme de dégradation ou d'exploitation sociale.

8) Richesse culturelle

Respecter et renforcer le patrimoine historique, la culture authentique, les traditions et les particularités des communautés d'accueil.

9) Intégrité physique

Maintenir et améliorer la qualité des paysages, urbains et ruraux, et éviter toute dégradation physique et visuelle de l'environnement.

10) Diversité biologique

Soutenir la conservation des aires naturelles, des habitats, de la faune et de la flore sauvages, et limiter le plus possible les dommages qu'ils peuvent subir.

11) Utilisation rationnelle des ressources

Limiter au maximum l'utilisation des ressources rares et non renouvelables dans le développement et l'exploitation des infrastructures et services touristiques.

12) Pureté de l'environnement

Limiter au maximum la pollution de l'air, de l'eau et du sol et la production de déchets par les entreprises touristiques et les visiteurs.

Source : OMT, Guide du tourisme durable pour le développement (2013)

Grâce à cet encadré, nous constatons que le domaine d'actions du tourisme durable est vaste. Il s'agit de créer des emplois à travers un secteur touristique compétitif et offrir des avantages

économiques aux destinations et aux communautés. Il s'agit également pour les entreprises touristiques, les touristes et tout autre organisme concerné de minimiser les impacts négatifs sur l'environnement. Le tourisme est aussi une activité qui offre la possibilité de préserver le patrimoine culturel et les communautés accueillantes dans un milieu intact. Les expériences culturelles apportent des revenus complémentaires à la population.

Sur le plan pratique, les visiteurs ont leur propre concept du tourisme durable selon l'enquête du CREDOC en 2011. Le tableau ci-après représente une analyse comparative du tourisme conventionnel par rapport au tourisme durable.

Tableau 1 Analyse de la conception des touristes français à l'égard du tourisme durable

Critères	Tourisme conventionnel	Tourisme durable
Rapport à la consommation	Modèle occidental, standardisé Surconsommation, gâchis	Consommation modérée
Rapport à l'espace	Concentration spatiale Enfermement entre touristes	Diffusion dans l'espace Ouverture sur la population locale
Relations avec les populations locales	Faussées, réduites à des échanges marchands	« Authentiques », « vraies »
Retombées pour l'économie locale	Limitées	Fortes
Déplacement vers la destination touristique	Avion	<ul style="list-style-type: none"> - Touristes : renoncement aux voyages lointains, en particulier de courte durée, usage du train pour l'Europe, paiement volontaire d'écotaxes - Recherche aéronautique : avions moins polluants ou solaires

Critères	Tourisme conventionnel	Tourisme durable
Déplacement vers la destination touristique		- Compagnies aériennes : vols directs, réduction du poids des bagages...
Déplacements sur place	Transports motorisés individuels : voiture particulière, de location...	Transports collectifs locaux
Hébergement	« Grands hôtels luxueux »	<ul style="list-style-type: none"> - « Hôtels écologiques » avec réduction des consommations à caractère environnemental : tri des serviettes, exclusion des golfs, réduction de la taille des piscines, proscription de la climatisation, recours aux énergies renouvelables, conception architecturale et utilisation de matériaux écologiques - Pour allier les dimensions environnementale, socioculturelle et économique : <ul style="list-style-type: none"> •petits hôtels locaux et pensions de famille •auberges de jeunesse •échange de logements •et, surtout, hébergement chez l'habitant
Restauration	Produits alimentaires importés Restaurants des grands hôtels proposant un mode de consommation alimentaire occidental	Aliments produits et transformés localement Petits restaurants locaux
Achat de souvenirs	Achat dans les boutiques des grands hôtels et dans les centres commerciaux	Achat de produits locaux auprès de petits artisans locaux

Critères	Tourisme conventionnel	Tourisme durable
Activités	Animations occidentalisées dont piscine et golf	Découverte de sites et de paysages par des modes de déplacement doux Participation à des projets humanitaires Prise en charge des animations par les populations locales

Source : Auteur suivant les informations tirées du CREDOC 2011

Les touristes français font partie de plus 50% des visiteurs à Madagascar, il paraît donc important de connaître leurs attentes par rapport au tourisme durable et ainsi faire une offre touristique adaptée, du moins respectant les critères d'hébergement, de restauration, de relation avec la population locale et de la transparence des retombées économiques.

1.4. Les concepts associés

Le tourisme durable se décline sous différents concepts mais toujours dans un même objectif. Nous allons définir le tourisme équitable et solidaire, le tourisme communautaire, le tourisme culturel, l'écotourisme et l'écovolontariat.

1.4.1. Tourisme solidaire et équitable

Cette expression introduit la notion de solidarité entre le voyageur et les hôtes dans l'optique d'une amélioration des conditions de vie des communautés visitées. Le tourisme équitable et solidaire s'inspire ainsi de la méthodologie du commerce équitable dans le sens où les professionnels du tourisme, autrement appelés les voyagistes, collaborent directement avec les prestataires locaux sans aucun intermédiaire. Cette économie permet une distribution des richesses plus équitables aux populations locales hôtes.

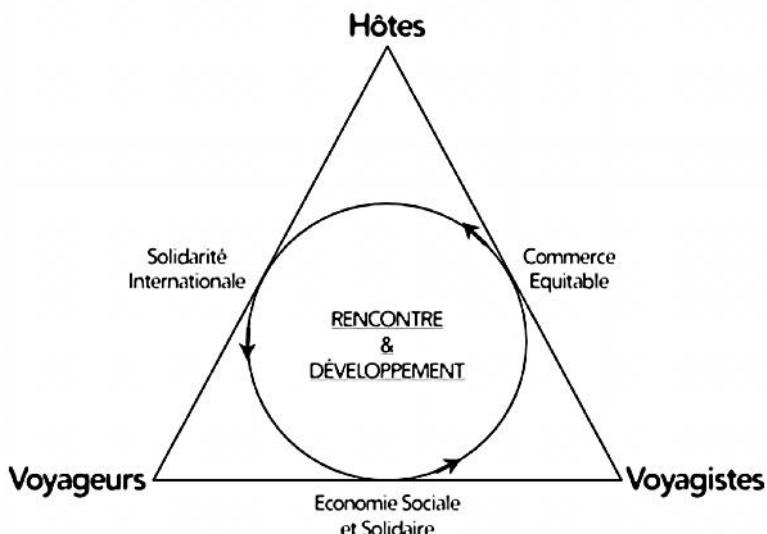
Selon le regroupement français ATES ou « Association pour le tourisme équitable et solidaire », créée en 2006, les caractéristiques du tourisme équitable et solidaire sont:

- Voyager en petit groupe, loin des grandes infrastructures touristiques, dans des conditions privilégiées de rencontre et d'échanges avec les populations ;
- Être accueilli chez l'habitant ou dans des hébergements tenus par la population locale (villages, gîtes familiaux, campements...) ;

- Favoriser l'économie locale (guides, repas, transports, artisanat...) ;
- Voyager dans le respect des populations, de leur culture et de leur environnement ;
- Financer des projets de développement, décidés et gérés par les communautés, par le reversement d'une partie du prix du voyage ; et
- Bénéficier des garanties offertes par des opérateurs professionnels, immatriculés au registre des opérateurs de voyages.

Nous allons voir ci-après une figure présentant le concept du tourisme solidaire et équitable.

Figure 2Concept du tourisme solidaire et équitable



Source : ATES www.tourismesolidaire.org, avril 2015

L'implication de la population locale est importante dans ce processus car celle-ci joue un rôle important dans le voyage, en partant du principe que le voyage se base sur l'homme, la rencontre et les échanges dans un respect du développement des territoires. Cette rencontre se fait au moyen d'un partenariat avec les associations, groupements, associations villageoises ou de groupes sociaux minoritaires.

Le principal caractéristique du tourisme solidaire est qu'un pourcentage X du montant d'une prestation ou d'un chiffre d'affaires cofinance/finance un projet communautaire qui peut se présenter sous différentes formes:

- Le voyagiste peut soutenir des actions de développement ;
- Une partie du prix du voyage peut servir au financement d'un fonds d'entraide communautaire ou d'un projet de développement. tels que la construction de

- maisons, d'écoles, de puits, etc. qui, de ce fait, bénéficient à l'ensemble de la communauté et non pas uniquement à certains villageois ; et
- Le touriste est mis à contribution à titre bénévole, dans le cadre d'un programme spécifique.

1.4.2. Tourisme communautaire

Le tourisme communautaire est un concept dans lequel l'offre touristique est gérée par les populations locales. Ici, les habitants sont de véritables prestataires touristiques collaborant avec les autres acteurs locaux. Il existe de nombreux types de projets de tourisme communautaire mais deux principes fondamentaux doivent être respectés : une juste répartition des bénéfices entre les membres de la communauté et l'implication des communautés dans le processus de décisions. Les possibilités sont larges : hébergement, restauration, service de location, guidage, etc. Le tourisme communautaire a pour objectif de générer des revenus, de créer des emplois, de réduire la pauvreté et de causer un minimum d'impacts sur la culture et l'environnement local. Les connaissances des habitants deviennent ici de vraies compétences professionnelles. C'est par ce procédé que les populations locales profitent au maximum des diverses retombées financières engendrées grâce à l'activité touristique.

1.4.3. Tourisme culturel

Il définit les produits dont la finalité est l'enrichissement culturel du voyageur au contact du patrimoine du pays visité. Le tourisme culturel a souvent tendance à privilégier le passé, par exemple dans l'architecture, au détriment du patrimoine « immatériel » (héritages culturels et dynamiques locales). Mais ce type de tourisme connaît des limites comme celle du pillage des patrimoines (pointes de flèches du désert, icônes, statues et morceaux d'architecture...).

1.4.4. Ecotourisme

Le concept d'écotourisme est apparu dans les années 1985 dans les milieux naturalistes nord-américains afin d'alerter la population sur les dégâts causés par la fréquentation croissante des espaces naturels. Quelques années plus tard, en 1990, cette démarche s'institutionnalise avec la création de la « Société internationale d'écotourisme ». Selon cette dernière, l'écotourisme est une « forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales ». Il s'agit ainsi d'une découverte

«passive» des espaces naturels protégés dont les retombées économiques servent à financer des projets de préservation de l'environnement. La Déclaration du Québec de 2002, l'Ecotourism Society et l'OMT soulignent l'importance de l'implication des populations locales dans leur définition.

L'OMT identifie plusieurs caractéristiques propres à l'écotourisme :

- Il contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel ;
- Il comporte une part d'éducation et de sensibilisation ;
- Il propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel ;
- Il se prête mieux à la pratique du voyage en individuel ainsi qu'aux voyages organisés pour des petits groupes ;
- Il s'accompagne de retombées négatives limitées sur l'environnement naturel ; et
- Il favorise la protection des zones naturelles : en procurant des avantages économiques aux communautés d'accueil, en créant des emplois et en sensibilisant la communauté locale par des actions d'éducation environnementale et de soutien à la conservation.

1.4.5. Eco-volontariat

L'Eco-volontariat est une forme de tourisme «active». L'éco-volontaire n'hésite pas à mettre la main à la pâte en participant à un programme citoyen de protection de l'environnement ou solidaire pour le compte d'une association, ONG ou autre. A ce jour, il existe de nombreux types d'éco-volontariat, cependant les niveaux d'accompagnement diffèrent selon les organismes. L'Eco-volontariat peut combiner un travail volontaire avec des activités plus traditionnelles de tourisme et de récréation. De nouveaux TO se sont spécialisés sur ce marché et des ONG se sont également insérées sur ce créneau en essayant de capter la visite de ces nouveaux volontaires. Cette expérience a pour but d'augmenter la connaissance des participants quant aux problématiques du développement, ses causes et comment ils pourraient contribuer à la réduction de ces problèmes. Il implique nécessairement la réalisation de travaux volontaires par le participant. Un éco-volontaire pourra par exemple, contribuer au programme de préservation de la mangrove, un programme développé au Bénin.

1.5. Notion de la compétitivité d'un Pays en matière de tourisme

L'activité touristique existe dans tous les pays du monde et se présente sous différentes formes selon les potentiels touristiques de chaque pays. Afin d'assurer une activité économique durable, il est important de garder sa part de marché face aux concurrents et donc être compétitif. Une définition est donnée par l'OCDE, une définition convenue reposant sur une compréhension commune des éléments essentiels définissant la compétitivité du tourisme:

« La compétitivité du tourisme pour une destination donnée correspond à la capacité du lieu à optimiser son attractivité pour les résidents et les non-résidents, afin de proposer au consommateur des services touristiques de qualité, novateurs et attrayants (bon rapport qualité prix) et de gagner des parts de marché sur le marché intérieur et mondial, tout en garantissant que les ressources disponibles à l'appui du tourisme sont employées de manière efficiente et durable. »⁷

En matière de tourisme, la compétitivité renvoie à plusieurs aspects différents, à savoir la position d'un pays donné en tant que destination touristique vis-à-vis de ses concurrents, les questions de prix et de coût du séjour pour le visiteur, la productivité et la rentabilité à l'intérieur du secteur, sans oublier l'aptitude du secteur à innover et à renouveler ses produits et services en faisant prévaloir la qualité – qui doit être au moins aussi bonne que celle de l'offre des concurrents les plus sérieux. La pérennité est indissociable de la compétitivité, car la croissance du tourisme doit concilier avec les fondements du tourisme durable dans une perspective à long terme.

Partant de cette interprétation, des indicateurs-clés permettent d'analyser la compétitivité dans le secteur du tourisme du pays ou d'une région donnée par rapport à un autre. Ils sont organisés en quatre catégories :

- ❖ indicateurs mesurant les performances et les impacts du tourisme ;
- ❖ indicateurs étudiant la capacité d'une destination, proposer des services touristiques compétitifs et de qualité ;
- ❖ indicateurs suivant l'attractivité d'une destination ;

⁷Définition de la compétitivité par l'OCDE, Indicateurs de la compétitivité du tourisme : Document d'orientation

- ❖ indicateurs décrivant les mesures prises par les pouvoirs publics et les débouchés économiques.

1.6. Définition de l'Association

L'ordonnance n°60-133 du 3/10/1960 portant sur le régime général des associations. Cette loi définit l'association par la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun de façon permanente leur connaissance ou leur activité dans un but autre que de partager les bénéfices. Elle est régit par les principes du droit applicable au contrat des obligations.

Dans notre étude, les associations s'engagent envers la communauté, et œuvrent dans le développement durable. Elles servent d'intermédiaire entre l'Etat, les agences de voyage, les opérateurs touristiques et la population locale où elles sont implantées. Dans ce rôle d'intermédiaire, les associations :

- définissent les besoins des membres et des bénéficiaires et participent à la prise de décision dans la réalisation des projets communautaires ;
- assurent la distribution équitable des bénéfices et des dons afin de réduire les inégalités entre les villageois ; et
- incluent les membres et les bénéficiaires aux activités sociales et culturelles afin d'éviter toute exclusion.

Les bénéfices peuvent se présenter sous forme individuelle avec l'octroi de formations, de conseils afin de mettre en valeur les membres, augmenter leurs capacités et assurer un développement humain durable. D'autre forme de bénéfices sont les projets communautaires. Ils sont orientés vers l'éducation, la santé, l'environnement afin d'améliorer les conditions de vie de la population.

1.7. Définition d'une ONG

Suivant la loi 96-030 du 14/08/1997 portant régime particulier des ONG, une ONG est un regroupement de personnes physique ou morales privée, structurée, légalement déclarée et agréée à but non lucratif, à vocation humanitaire exerçant de façon professionnel et permanente des activités à caractère caritative, socio-économique, socio-éducatif et culturel

sous forme de prestation de service en vue du développement humain durable, de l'autopromotion de la communauté ainsi que de la protection de l'environnement.

Section 2 : Contexte global du secteur touristique à Madagascar

Dans cette section, nous avons collecté les informations nécessaires pour compléter l'évaluation et pour pouvoir définir le contexte du secteur touristique à Madagascar.

2.1. Les politiques et stratégies de développement

Le premier document que nous allons voir est la PGE ou la POLITIQUE GENERALE DE L'ETAT en date de Mai 2014. La vision énoncée est de faire « *MADAGASCAR : UNE NATION MODERNE ET PROSPERE*».

Madagascar se doit donc de rechercher une alternative de développement économique taillée à la mesure de ses potentialités, de ses forces et faiblesses tout en assurant le bien être de sa population et surtout capable d'asseoir des conditions et des bases élargies, saines et durables de son développement. A la recherche d'une haute qualité sociale et environnementale, l'objectif de cette Politique Générale de l'Etat est d'asseoir un développement inclusif et durable fondé sur une croissance inclusive pour combattre la pauvreté.

Les grandes lignes d'orientation de la Politique Générale de l'Etat touchent :

- La reprise économique à travers l'instauration d'un environnement social et politique stable, le maintien de la stabilité macroéconomique et le rétablissement d'un climat des affaires attrayant ;
- L'élargissement de l'accès aux services sociaux de base de qualité.

Ces choix intègrent les dimensions genre, humanitaire, sociale, environnementale, territoriale et la nouvelle technologie. Parmi les défis identifiés dans la Politique Générale de l'État sont énumérés la préservation de l'environnement, le développement du tourisme dont le Ministère du Tourisme est le principal intervenant. (Cf. Annexe 1Les défis à relever du PGE)

Dans le Plan National de Développement, des secteurs moteurs stratégiques sont définis de par le fait qu'ils ont une influence déterminante sur la croissance économique du pays. Les

secteurs devront présenter des avantages comparatifs à effets cohésifs au plan social grâce à la répartition de revenus juste et équitable qu'ils génèrent. Le développement des réserves touristiques fait partie des objectifs du PND. Le secteur touristique contribuera à 0,6% à l'évolution du PIB apporté par le secteur tertiaire d'ici 2019.

Par rapport aux défis lancés dans le PGE, les objectifs spécifiques à atteindre selon le Plan National de Développement 2015-2019 pour le secteur touristique sont : identifier, exploiter et renforcer les secteurs porteurs et les filières à hautes valeurs ajoutées ; valoriser la culture en tant que levier de développement ; assurer l'articulation ressources naturelles et développement économique ; protéger, conserver et valoriser durablement le capital naturel et les écosystèmes. (Cf. Annexe 2Les Axes stratégiques détaillés du PND)

2.2. Les politiques touristiques, les stratégies et les plans directeurs

Suivant la note de stratégie pour le développement du secteur tourisme publié par le Ministère du Tourisme en Mai 2014 :

Vision : Faire de Madagascar la principale destination naturellement durable émergente

Objectif global :

- formuler une politique du tourisme durable ;
- faire du tourisme un secteur essentiel de croissance ;
- rendre compétitif l'industrie touristique ;
- développer le tourisme domestique et international ; et
- parfaire la connaissance du secteur par l'opérationnalisation du compte satellite du tourisme.

Actions :

- accroître la fréquentation touristique ;
- accroître la consommation touristique ;
- professionnaliser le secteur au profit de la destination Madagascar ; et
- exploiter au maximum les accords aériens (prolongement de lignes, Code share).

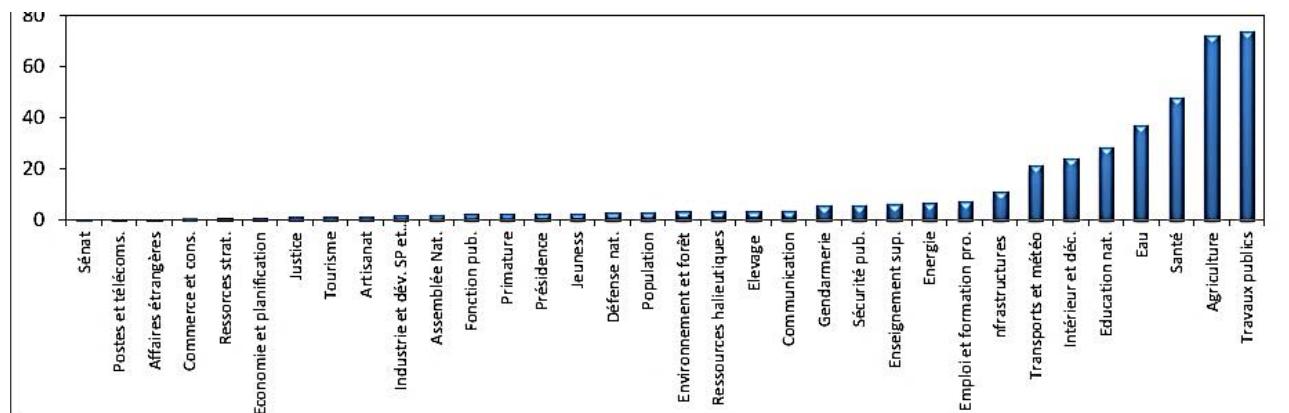
Stratégie :

- faire de Madagascar une destination et/ou but touristique ;
- susciter, encourager et sécuriser les investissements ;
- valoriser les atouts spécifiques (produits écotouristiques, villages culturels ...) ;

- cultiver la confiance entre les acteurs touristiques et l'administration.

Nous allons voir ci-après la répartition des dépenses alloués aux différents secteurs de l'Etat Malgache, plus précisément, voir la part du secteur touristique.

Graphe 1 Dépenses allouées au secteur tourisme



Source : MFB/DGCF/CDE (date d'accès : 20 janvier 2015)

Les dépenses allouées au tourisme sont à peine 2% des engagements de l'Etat alors que ce secteur mérite bien plus que cela vu le rôle capital qu'il joue dans le développement durable.

2.3. La législation du tourisme (projets de loi du tourisme, Actes etc.)

Depuis 1996, un certain nombre de lois, de décret et d'arrêtés ont été adoptés par la présidence de la république ou par le ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme en vue de réglementer l'activité touristique, notamment:

- LOI N°95-017 du 25 juillet 1995 portant sur le Code du Tourisme (Cf. Annexe 3Code du tourisme)
- ARRETE N° 4889 /2001 / MINTOUR du 19 avril 2001 fixant la composition des dossiers de demande d'avis préalable aux projets de construction, d'aménagement et d'extension des établissements d'hébergement et/ou de restauration ainsi que celle des dossiers de demande d'autorisation d'ouverture et de classement.
- ARRETE N° 4902/2001 /MINTOUR du 19 avril 2001 fixant les modalités d'exploitation, les normes des établissements d'hébergement faisant l'objet de classement et les aptitudes professionnelles des responsables.

- ARRETE N° 4903/2001 /MINTOUR du 19 avril 2001 fixant les modalités d'exploitation, les caractéristiques des établissements d'hébergement ne faisant pas l'objet de classement et les aptitudes professionnelles des responsables
- ARRETE N°4904/2001 /MINTOUR du 19 avril 2001 fixant les caractéristiques, les conditions d'implantation et les normes de classement des terrains de camping
- ARRETE N° 4908 / 2001 /MINTOUR du 19 avril 2001 relatif à la publicité des prix dans les établissements d'hébergement, de restauration, des entreprises de voyages et de prestations touristiques.
- ARRETE N°4910 / 2001/MINTOUR réglementant la profession des guides ainsi que leur catégorisation
- ARRETE N°4911/ 2001/ MINTOUR du 19 avril 2001, fixant les modalités d'exploitation, les normes des établissements de restauration faisant l'objet de classement et les aptitudes professionnelles des responsables.
- ARRETE N° 4912/2001 / MINTOUR du 19 avril 2001 fixant la composition des dossiers de demande d'autorisation d'ouverture des entreprises de voyages et de prestations touristiques ainsi que les aptitudes professionnelles du personnel.

- **D'autres lois touchant le secteur primaire: l'Environnement**

- Décret n° 97 -1200 du 2 octobre 1997 portant adoption de la politique forestière Malagasy (J.O. n° 2467 du 01.12.97, p. 2324)
- Décret n° 2002-751 du 31 juillet 2002 portant sur la politique nationale d'éducation relative à l'environnement
- Loi n° 90-033 du 21 décembre 1990 modifiée par les lois n° 97-012 du 06 juin 1997 et n° 2004-015 du 19 août 2004 relative à la Charte de l'Environnement malagasy (Cf. Annexe 4Charte de l'Environnement)
- Loi n°2015-005 du 22 janvier 2015 portant refonte du Code de Gestion des Aires Protégées

2.4. Les statistiques publiées sur les performances du secteur du tourisme

Les statistiques que nous allons voir concernent le nombre de visiteurs, le nombre d'infrastructures d'accueil, la capacité de l'infrastructure aérienne, et l'évolution des emplois directs du tourisme.

2.4.1. Analyse quantitative de l'activité touristique

L'analyse quantitative se fera à partir du nombre de visiteurs non-résidents, du nombre d'infrastructures d'accueil et de l'infrastructure aérienne.

Tableau 2Evolution des visiteurs non-résidents

Année	Evolution des arrivées des visiteurs non-résidents aux frontières							
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total	344 348	375 010	162 687	196 052	225 055	255 942	196 375	222 050

Source : Ministère du Tourisme/ PAF/ADEMA/APMF/ACM, 2015

En 2008, le nombre de visiteurs non-résidents à Madagascar est de 375000. En 2009, Madagascar ne compte plus que 160000 visiteurs, le secteur touristique est gravement atteint par la crise politique, le secteur accuse un déclin de 57% par rapport à l'année précédente. En 2013, les activités touristiques reprennent petit à petit.

Les raisons évoquées, outre la distance par rapport à l'Europe, les Etats-Unis et l'Asie, sont l'absence de politique volontariste et l'insuffisance des infrastructures de transport et d'accueil⁸.

Tableau 3Les infrastructures d'accueil

Evolution de l'offre (cumul)								
Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'hôtels	1 181	1 292	1 396	1 573	1 693	2 010	2 251	2 287
Nombre d'EVPT	825	861	902	967	1 019	1 280	1 356	1 364
Nombre de chambres	13 340	14 443	16 055	17 612	19 112	20 520	22 263	22 480

Source : Ministère du Tourisme, 2015

L'infrastructure aérienne

L'infrastructure de transport aérien, non en mesure de booster le tourisme à Madagascar, dispose d'un réseau important en termes de nombre d'aéroports, nécessaires aussi bien pour

⁸Rapport sur l'Etat de l'Environnement à Madagascar 2012

le tourisme que pour connecter des régions compte tenu d'une accessibilité terrestre limitée : deux aéroports accessibles aux gros porteurs ; dix aéroports pour moyens courriers et trente-deux aéroports pour faible tonnage. L'île compte par ailleurs vingt-trois dessertes domestiques régulières, treize dessertes régionales régulières et quatre dessertes long-courrier. Mais les volumes des trafics sont globalement faibles. Le transport aérien représente environ 1,2 millions de passagers annuels, depuis 2001 avec une forte croissance des trafics régionaux et long-courriers alors que le trafic domestique a diminué⁹.

Le transport aérien international est assuré par la compagnie nationale Air Madagascar dont le capital est souscrit à hauteur de 89,0% par l'Etat et par des compagnies étrangères assurant des liaisons long-courrier sur l'Europe et moyen-courrier sur les lignes régionales. Le transport aérien à l'intérieur du territoire est assuré pour l'essentiel par la compagnie nationale à laquelle s'ajoutent dix compagnies malgaches avec des petits avions assurant des vols domestiques non réguliers.

2.4.2. Les retombées économiques

Selon le rapport de WTTC, l'activité touristique contribue directement à 8,1% du PIB de Madagascar en 2014, et prévoit une baisse de ce pourcentage à 7,7% en 2015.

Tableau 4 Evolution des emplois directs générés par le secteur

Evolution des emplois directs générés par le secteur (cumul)								
Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Hôtels et ou restaurant	19 395	20 623	21 998	23 843	25 412	28 325	30 413	30 729
Nombre d'EVPT	4 852	5 039	5 301	5 544	5 795	6 003	6 303	6 340
TOTAL	24 247	25 662	27 299	29 387	31 207	34 328	36 716	37 069

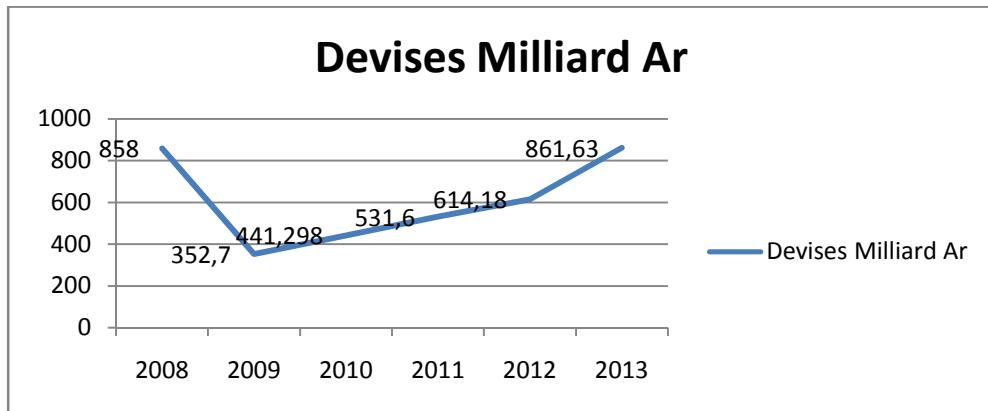
Source : Ministère du Tourisme, 2015

Le secteur touristique est une branche importante dans la croissance économique du pays, une évolution de la création d'emplois directs de 6% en moyenne par an. Selon le rapport de WTTC, le secteur contribue directement à 6,4% des emplois à Madagascar.

⁹PNUD, 2014

La recette des devises est 352 milliards d'Ariary durant la crise contre 861 Milliards d'Ariary de recette en 2013, chiffres équivalent aux recettes en 2008. La baisse du nombre de visiteurs dû à la crise de 2009 a engendré une baisse significative des recettes du secteur. Ci-après le graphe des recettes en devise de 2008 à 2013 ;

Graphe 2 Les recettes en devise



Source : Ministère du tourisme/ BCM, 2015

2.4.3. Matériel et sites promotionnels pour le pays.

L'Office National du Tourisme à Madagascar est une organisation privée reconnue d'utilité publique, l'ONTM a été créée en 2003. Elle regroupe l'ensemble des métiers, des Régions touristiques et des opérateurs de tourisme ainsi qu'un représentant du ministère du tourisme dans son conseil d'administration. Depuis 2008, elle représente donc le secteur privé mais est mandatée par le ministère pour se poser en plateforme de dialogue entre la sphère publique et privée. Ses autres fonctions sont, principalement, de promouvoir la destination, de recenser les besoins en formation du secteur tourisme et de rechercher les financements nécessaires aux projets de développement du secteur.

Section 3 : Les sujets d'Etude de cas

Madagascar fait partie intégrante des circuits des agences de voyage des pays du Nord depuis des années. La fréquentation touristique est fortement marquée par les visiteurs français. Ils sont les principaux arrivants étrangers à fréquenter la Grande Île. En 2013, 47,45% des touristes provenaient de France, une proportion relativement stable depuis plus de 10 ans. L'Italie est le second pays émetteur, avec près de 15,25% de visiteurs. Ce dernier est un fait récent, le résultat de plusieurs actions promotionnelles auprès du pays, notamment des

Salons Internationaux auxquels Madagascar a participé. Le troisième pays est l’Île de la Réunion avec un taux de fréquentation de 9,04%¹⁰. La proximité de cette République et le passé commun avec Madagascar, toutes deux anciennes possessions coloniales françaises, expliquent le développement des relations et des échanges entre les deux nations.

D’après une enquête *Banque Mondiale* (2003) fait état que l’écotourisme est la principale raison de visite invoquée par les arrivants (55%). La beauté des paysages et l’incroyable biodiversité des espèces placent Madagascar parmi les premières destinations choisies sur ce critère, ses principales concurrentes se situant d’ailleurs essentiellement en Amérique Centrale. L’écotourisme est pourtant l’un des produits touristiques qui permet l’exécution des objectifs du tourisme durable.

Plusieurs autres produits se présentent aussi sous le concept du tourisme durable. D’après le MINTOUR, nous pouvons citer : les séjours ou produits tourisme durable intégrés à des circuits, les lodges, l’accueil dans les gîtes ruraux ou chez l’habitant, les hôtels et les restaurants engagés dans une charte Tourisme Durable, les zones proches des parcs, les offres provenant des associations et ONG. Nous allons analyser les forces et faiblesses des offres des associations et ONG dans cette initiative durable.

3.1. Description des associations et ONG au sein du réseau ATES

D’abord, nous allons analyser les actions menées par les associations et ONG ayant pour partenaires relais les tours opérateurs du réseau ATES. L’Association du Tourisme Equitable et Solidaire (ATES) est l’une des plus importantes associations proposant des circuits touristiques intégrés au concept « durable » à Madagascar. L’ATES regroupe des organismes de voyages, sélectionnés sur la base d’une grille de critères éthiques rigoureux, qui travaillent dans une même démarche de tourisme équitable et solidaire. Ils veillent à mettre en place une activité touristique qui aide au développement local des régions d’accueil, dans le cadre d’un partenariat équilibré avec les populations locales.

Les structures analysées ont été les suivantes :

¹⁰Statistique MINTOUR 2013

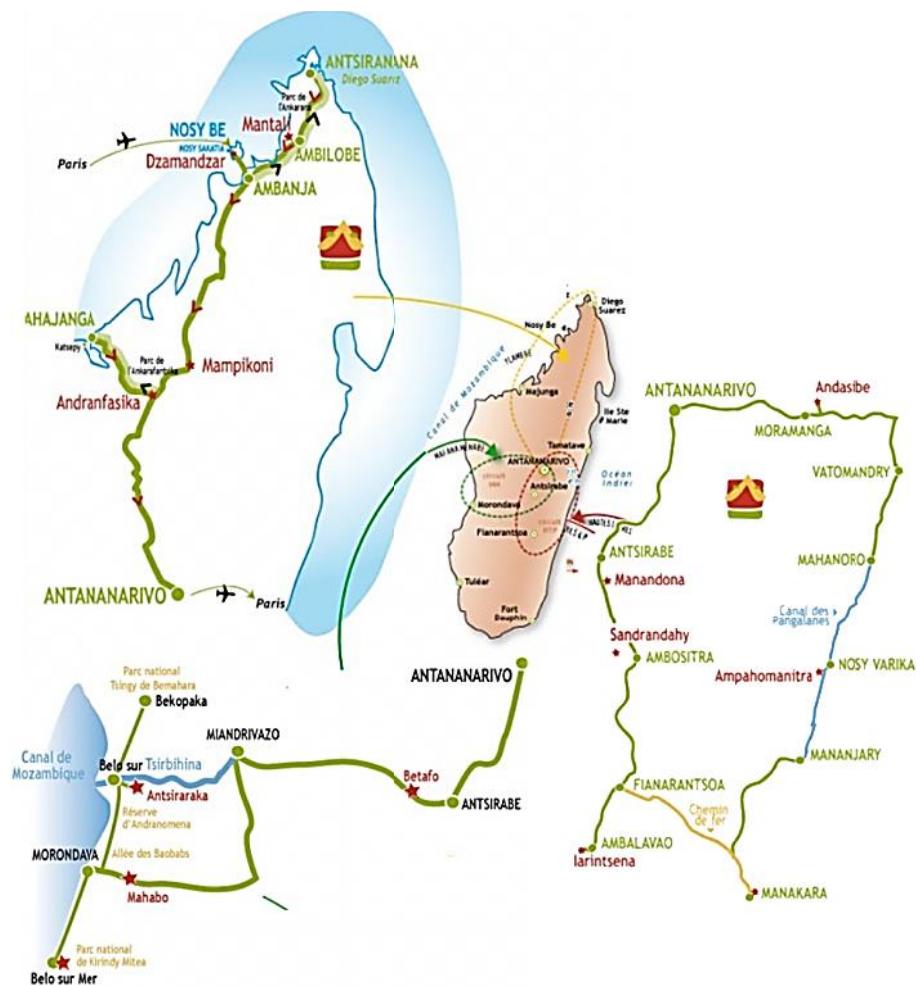
-MATOR, une association pour le tourisme rural, en partenariat avec l'agence de voyage TAMADI ;

-L'ONG l'Homme et l'Environnement gérant les réserves Vohimanana et Vohibola, en partenariat avec l'agence de voyage BASTINA.

3.1.1. Description Association MATOR

Les villages d'accueil ont été initiés par la confédération FEKRITAMA, une organisation paysanne qui regroupe neuf filières au sein de sa fédération. Nous pouvons citer la fédération des producteurs de lait, des producteurs de riz, des producteurs de produits de rente (vanille, girofle...), le groupement des femmes paysannes, le groupement des jeunes, la coopérative des producteurs de produits maraîchère (fruits et légumes). Ci-après la cartographie des sites d'accueil du réseau.

Figure 3 Cartographie des circuits touristiques de l'association MATOR



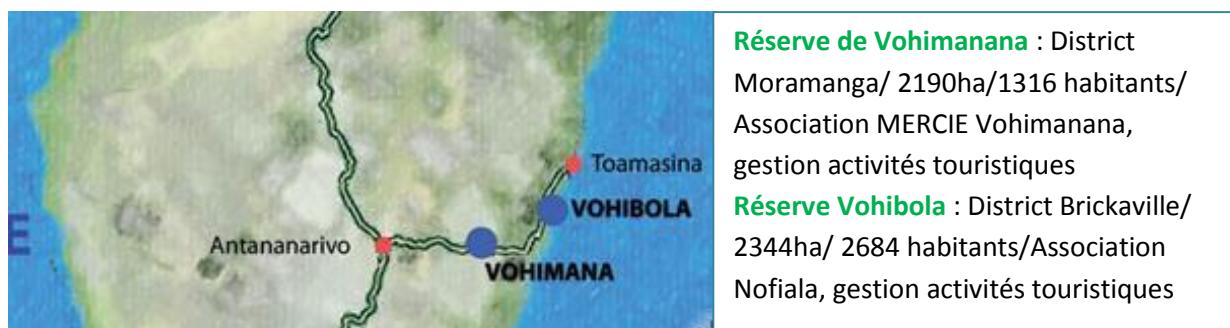
Source : Site Tamadi.com, 2015

La confédération a créé l'activité touristique en 2006 pour produire un revenu complémentaire à ses membres. Les circuits touristiques proposés par le réseau MATOR recouvrent l'axe Centre-Est, l'axe Centre Ouest et Nord-Ouest. Ils sont composés de quinze villages d'accueil qui sont tous gérés par des associations communautaires.

3.1.2. Description ONG l'Homme et l'Environnement

Créée en 1993, l'ONG a pour objectif de lutter contre la surexploitation des ressources naturelles par des mesures de sauvegarde sociale et l'appui au développement économique des communautés locales. Aujourd'hui, l'ONG est à l'initiative de sept réserves expérimentales mais notre étude est axée sur la réserve de Vohimanana et de Vohibola pour une approche des gîtes d'accueil gérés par la communauté locale.

Figure 4Cartographie des sites Vohimanana et Vohibola



Source : site ONG l'Homme et l'Environnement

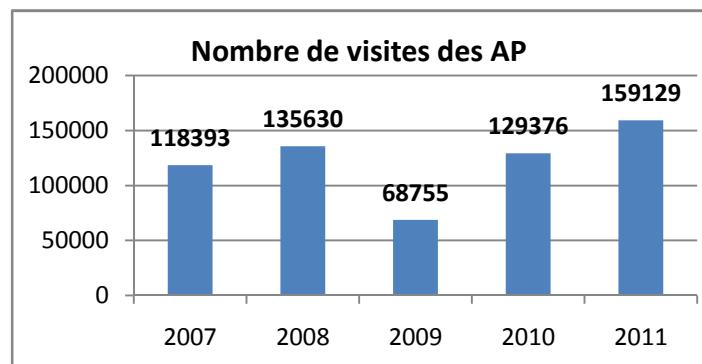
3.2. Description ONG au sein du réseau Eau de Coco

Ensuite, nous allons analyser les actions du réseau Eau de Coco. Ce dernier est une association intervenant à Madagascar, au Cambodge et en France. Les actions à Madagascar sont menées par l'ONG Bel Avenir. Sa mission est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes défavorisées, particulièrement les femmes et les enfants dans des domaines comme l'éducation publique et scolaire, le développement culturel et sportif, la santé, le développement durable et agricole. Afin d'assurer l'autofinancement des programmes éducatifs et du développement communautaire, l'ONG a ouvert l'hôtel Solidaire à Mangily Ifaty en 2009. L'hôtel se situe à 25 km au Nord de Tuléar, près de la forêt de Baobabs, et propose 10 bungalows tout confort.

3.3. Description du Madagascar National Parks (MNP)

Le dernier cas que nous avons étudié est celui des actions du Madagascar National Parks. Le MNP est une ONG chargée de la gestion des aires protégées et bénéficie du soutien financier de la Banque Mondiale. Elle associe le concept de conservation à celui du développement durable et est devenu le modèle à suivre en matière d'écotourisme. Le pays détient plus de 5% de la biodiversité mondiale avec un taux d'endémicité avoisinant 90%. Sa richesse environnementale offre des opportunités de développement non encore exploitées notamment dans le domaine du tourisme. Grâce aux initiatives menées par le MNP, Madagascar recense une trentaine d'aires protégées qui s'étendent sur 5,4 millions d'hectares, dont vingt parcs nationaux ouverts aux grands publics. Par rapport à l'arrivée des touristes, 64,4%¹¹ visitent les parcs nationaux et les réserves, nous allons voir l'évolution, non cumulée, de ces nombres visiteurs.

Graphe 3 Evolution Nombre de visiteurs des AP



Source : Données statistiques de MNP

Dans le Grand Sud, le parc d'Isalo est celui qui attire le plus de touristes depuis toujours, il assure en moyenne 23% des rentrées touristiques annuel. Il s'étend sur 81 000ha et se distingue par ses enchaînements de canyons, ses piscines naturelles, et son jardin botanique qui en font un circuit touristique exceptionnel. En seconde place se trouve le parc de Ranomafana qui attire en moyenne annuelle 17% des visiteurs. Il s'étend sur 41 000ha. Il fut célèbre pour son site thermal, mais les produits touristiques sont aujourd'hui diversifiés. Le troisième parc le plus visité est celui d'Andasibe-Mantadia, 15% de touristes y viennent pour

¹¹ Statistiques MINTOUR, 2014

découvrir une véritable richesse naturelle. Les lémuriens, les rares espèces d'orchidée en font les principales attractions. Il dispose également d'aires de pique-nique ou de camping.

Nous avons axé notre étude sur le Parc National Ranomafana.



Source : Google Image, 2015

Le Parc National Ranomafana fait partie de la Région Vatovavy Fitovinany et se situe à 350km d'Antananarivo. La population est estimée à 135 000 habitants. L'écotourisme y est le plus pratiqué aujourd'hui, les itinéraires sont axés sur l'observation d'une faune et d'une flore particulièrement riches, ne laissant pas de côté les visites des sites culturels et historiques.

Section 4 : Méthodologie

Dans cette section, nous allons détailler les outils utilisés pour la collecte et le traitement des données. Pour la collecte de données, notre démarche se compose deux phases : la pré-enquête qui délimite notre domaine d'études, l'enquête qui permet d'aboutir aux résultats répondant aux hypothèses

4.1. Pré-enquête

La pré-enquête nous permet de nous familiariser avec le thème. Elle servira à mieux cadrer le domaine d'étude, tant au niveau du cadre théorique qu'au niveau du sujet de recherche. En effet, avant de pouvoir émettre les hypothèses ou même la problématique, il a fallu déblayer le champ d'étude à travers une documentation préalable.

La documentation

La documentation est constituée par les recherches bibliographiques et web graphiques. Elle tourne autour du développement et du tourisme durable. La consultation de sites web concernant les principes du tourisme durable a conduit à la recherche d'exploitation de données auprès des entités concernées à Madagascar. Quant à la consultation d'ouvrages et d'articles sur le tourisme, ce thème étant très vaste, nous nous sommes principalement penchés sur le Guide du tourisme durable pour le développement de l'OMT qui est la base même de notre ouvrage. Outre cet ouvrage, nous avons consulté les différents rapports et conventions des Nations Unies pour compléter nos données.

4.2. L'enquête

Nous avons à la fois, réalisé des entretiens semi-directifs et des enquêtes par questionnaire pour obtenir des données concrètes et réalistes pour notre ouvrage.

4.2.1. L'entretien semi-directif

La demande d'information sous forme d'une liste de questions ouvertes a été administrée aux responsables du tourisme des associations, ONG et du MNP. Le but du guide d'entretien est de confronter les réponses fournies et d'obtenir davantage des renseignements sur les impacts du tourisme durable auprès des communautés, essentiellement sous les aspects économique, socioculturel et environnemental. L'entretien s'est fait de manière directe et a permis ainsi de poser des questions supplémentaires.

Il a été structuré en cinq parties qui traitent de la viabilité économique du tourisme, de la qualité de l'emploi offert par les entreprises touristiques, du bien être dont la communauté tire des activités, de la richesse culturelle et naturelle.

Nous avons également fait un entretien supplémentaire auprès du responsable écotourisme du MNP pour obtenir des résultats répondant à la troisième hypothèse qui est le développement économique par la compétitivité. Nous avons comparé le parc de Ranomafana à celui d'Andasibe en nous basant sur les indicateurs de base. Les résultats et impacts du tourisme, l'attractivité de chaque destination, la capacité de chaque destination à proposer des services touristiques compétitifs et de qualité, les techniques d'innovation sont les points soulevés dans cet entretien.

4.2.2. L'enquête auprès des visiteurs

L'objectif de cette méthodologie vise à confirmer l'une des hypothèses proposées dans l'étude, notamment la compétitivité des destinations. Il est donc nécessaire de relever des informations provenant d'un nombre significatif d'individu afin d'obtenir des données chiffrées constituant la base même de la méthodologie de traitement choisie. Il s'agit d'une enquête de satisfaction des deux parcs RANOMAFANA et ANDASIBE qui démontrera un point de la compétitivité. L'enquête s'est basée sur quatre types d'individus: les familles, les couples, les professionnels et les voyageurs solitaires.

Plus précisément, l'enquête s'est tenue auprès de soixante individus appartenant aux quatre types d'individus confondus, mais il a été retenu un effectif de trente individus répondant aux conditions de représentativité de l'échantillon. Pour obtenir le taux de satisfaction des visiteurs que ce soit qualitatif ou quantitatif, nous avons posé des questions fermées et semi-directives. Par ailleurs, nous avons ajouté deux questions ouvertes afin de recueillir les recommandations pour l'amélioration des parcs et d'avoir une visibilité sur le marché futur.

4.3. Méthodes de traitement et analyses des résultats

Le logiciel EXCEL a servi à traiter les données de l'enquête à l'aide de tableaux dynamiques croisés. Les analyses et interprétations sont basées sur les hypothèses à vérifier.

Le diagnostic SWOT (Strengths, Weakness, Opportunity, Threats) ou analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) est un outil d'analyse permettant de réaliser un diagnostic interne des forces et des faiblesses des produits touristiques offerts par les associations et ONG ainsi qu'un diagnostic externe des opportunités et des menaces du secteur. Il est utilisé pour illustrer dans un tableau la situation des cas étudiés, pour comparer les pratiques de chaque entité et ainsi de diriger les mesures à prendre et les recommandations. La plupart des outils d'analyses s'inspirent de celle-ci. L'analyse SWOT est avantageuse parce que c'est un outil simple à comprendre.

4.4. Limite de l'étude

Nous avons axés nos recherches sur le tourisme durable en essayant d'analyser les actions menées par des acteurs du secteur sur différents types de territoire, à savoir :

- une activité touristique menée près des réserves naturelles où la stratégie est axée dans l’extension de la pratique de l’écotourisme;
- une activité touristique basée sur un concept de tourisme solidaire et équitable menée près des régions côtières ; et
- une activité touristique basée sur le concept d’un tourisme communautaire dans les endroits désenclavés où le taux de ruralité est élevé.

Le choix des communautés d'accueil concernant nos études de cas a été développé précédemment dans la section 3.

Durant tout le déroulement de notre étude, nous avons dû faire face à des contraintes aussi bien de temps que de moyens. Les contraintes de temps se sont surtout fait ressentir par rapport à la disponibilité des personnes ressources et du personnel enquêté. En effet, faute de temps, les réponses au questionnaire n'ont pas pu être détaillées. Les données recueillies à ce propos ne sont donc pas aussi précises que nous l'aurions souhaité.

Quant aux contraintes liés aux moyens, bon nombre de données ne sont pas accessibles auprès des entités, car confidentielles. Dans d'autres cas, les données du tourisme ne sont pas disponibles auprès des responsables et nécessitent une investigation sur terrain qui est compliquée car les zones concernées sont en dehors de la capitale. De ce fait, les résultats que nous analyserons ne sont pas exhaustifs.

4.5. Chronogramme des activités

Le chronogramme des activités résume les étapes de la recherche depuis la collecte des données jusqu'à la rédaction du mémoire. Etant donné que cette dernière s'est effectuée au fur et à mesure de la disponibilité des données, elle n'a pu être définie temporellement.

Tableau 5 Plan du travail

ACTIVITES	DUREE
Protocole de recherche	1 mois
Entretiens semi-directifs	2 mois
Enquête par questionnaire	1 mois
Analyse des données	1 mois
Rédaction du mémoire	1 mois

Source : Auteur, 2015

CONCLUSION PARTIELLE

Pour conclure cette partie, nous venons de présenter en détail les matériels et méthodes utilisés pour la réalisation du présent ouvrage. Les matériels nous ont permis de cadrer notre sujet et de nous familiariser avec les termes qui vont nous aider dans la suite de notre étude. Nous avons pu dégager les piliers du tourisme durable. La distinction entre les différentes formes de tourisme va nous permettre de catégoriser les produits touristiques offerts par les associations et ONG. Quant à la description de la zone d'étude, elle justifie notre choix par rapport au fait qu'elle cadre vraiment avec l'analyse de notre thème.

En ce qui concerne notre méthode d'analyse, par définition, cette description est une démarche organisée et rationnelle de l'esprit pour aboutir à un résultat. Elle nous permettra de ne pas nous égarer dans notre raisonnement. Enfin, nous avons défini les limites de notre étude ainsi que le chronogramme des activités afin de mieux apprécier la pertinence des résultats obtenus et leur interprétation.

Chapitre II

LES RESULTATS

CHAPITRE II: LES RESULTATS

Ce chapitre présente les résultats de la recherche. Autrement dit, il s'agit d'un exposé des faits observés lors de l'investigation. Y figureront donc les résultats de l'interview menée auprès du responsable écotourisme MNP pour les données du parc Ranomafana et parc d'Andasibe, du coordinateur national de l'association MATOR, du responsable de l'Hôtel Solidaire en partenariat avec l'ONG Bel Avenir, du responsable écotourisme de l'ONG l'Homme et l'Environnement (Cf. Annexe 5 Enquête sur les effets des formes de tourisme durable). Nous y présenterons aussi les résultats des questionnaires d'enquête sur terrain (Cf. Annexe 6 Enquête de satisfaction des parcs nationaux)

Ainsi la première section sera consacrée aux résultats portant sur la première hypothèse à savoir les actions touristiques pour la conservation du patrimoine naturel et culturel. La section suivante, quant à elle, exposera en détail les résultats portant sur la deuxième hypothèse qui se rapporte aux bénéfices économiques et sociaux tirés du tourisme durable par les communautés villageoises. La dernière section présentera les résultats sur la troisième hypothèse qui décrit la compétitivité entre les régions d'accueil et mesure le degré de satisfaction des visiteurs par rapport aux offres.

Section 1 : Les actions touristiques pour la conservation du patrimoine naturel et culturel

Pour le secteur du tourisme d'un pays, ses richesses naturelles et culturelles sont inextricablement liées et forment souvent la base de l'attractivité. De beaux paysages, riches en biodiversité, des sites patrimoniaux uniques et des cultures autochtones vivantes se combinent pour fournir la raison principale pour laquelle les touristes visitent la plupart des pays en développement. La conservation de ces actifs est d'une importance primordiale pour le tourisme. Dans le même temps, l'industrie touristique elle-même doit s'assurer que ses activités ne lui portent pas préjudice, mais aident à soutenir la conservation à travers les revenus générés.

1.1. Résultats sur la Conservation du patrimoine naturel

La principale motivation des choix des touristes pour Madagascar est la découverte de sa biodiversité. Le patrimoine naturel concerne les formations et la conservation physiques,

biologiques et géologiques, les habitats d'espèces animales menacées, les plantes et les zones scientifiques. L'écotourisme est une des meilleures pratiques pour la conservation et contribue énormément dans l'économie nationale.

A la question : « Comment les activités du tourisme durable contribuent-elles activement ou indirectement à la conservation et à la valorisation de la biodiversité et des services écosystémiques dont elles sont dépendantes ? », nous essaierons de trouver les réponses lors des interviews.

1.1.1. Conservation de la biodiversité

Interview pour le Parc Ronomafana

Comme nous l'avons dit auparavant, le Parc National de Ronomafana est le troisième site le plus visité à Madagascar. Ci-après le tableau qui montre l'évolution de la fréquentation depuis 1995 jusqu'en 2014.

Tableau 6 Fréquentation du Parc National Ronomafana (effectif)

	1995	2005	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PNR	6 245	14 741	12 058	18 318	21 775	22 857	21 032	20 871

Source : MNP, 2014

Le parc de Ronomafana n'est pas financièrement autonome, les recettes sont centralisées au siège de Madagascar National Park à Antananarivo qui finance l'ensemble de la conservation des aires protégées du réseau national. Dans le tableau ci-après, nous verrons la recette des droits d'entrées du parc en 2014.

Tableau 7 : Recette droits d'entrées au Parc Ronomafana en 2014 (en millier d'Ariary)

Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
6996	4267	8969	17317	18404	12747	29000	36276	31192	44363	32929	12508

Source : MNP, 2014

Suivant ce tableau, le Parc enregistre une meilleure recette à partir du mois de Juillet jusqu'au mois de Novembre, période de haute saison pour les visites. La part des recettes relatives aux droits d'entrée des visiteurs revenant au gestionnaire ne couvrent pas entièrement les frais de gestion et de maintenance des parcs, elle ne permet en partie que de favoriser la conservation. La conservation est ciblée soit sur une espèce menacée ou présentant un caractère

exceptionnel, soit sur un habitat particulier où elle peut regrouper plusieurs éléments importants de la biodiversité qui ont besoin d'une gestion similaire. Un des critères importants dans le choix des cibles est qu'elles doivent représenter la biodiversité générale de l'AP ; les cibles servent d'indicateurs pour la santé écologique de l'AP et leur conservation assurera la conservation de toute la biodiversité représentative de l'AP.

Outre la conservation du parc, l'écotourisme constitue un outil de sensibilisation et d'éducation environnementale, notamment par la découverte de nouvelles espèces endémiques et les informations fournies par les guides. Tel est par exemple, le cas du Parc National de Ranomafana avec sa liane Vahimena et ses primates.

Interview Association MATOR

Le reboisement fait partie des activités de l'association. L'objectif de l'association est de replanter sur 10Ha près des sites d'accueil. Les plantes endémiques, les jeunes plants d'acacia, d'eucalyptus, les jeunes plants d'olives sont les plus utilisés. Dans certains sites, ce sont les arbres fruitiers qui sont le plus prisés. A part cela, l'association travaille en partenariat avec WWF pour la protection de l'environnement dans les nouveaux sites, les membres reçoivent une formation technique sur les modes de conservations. La gestion des sites naturels est assurée par la suite par les membres de l'association. Par ailleurs, les guides nationaux et locaux acquièrent des formations complètes sur la faune et la flore présentes dans les sites d'accueil.

Interview Hôtel Solidaire/ ONG Bel Avenir

Le reboisement et les formations sur l'environnement auprès des enfants du village constituent les principales activités pour la conservation. L'ONG implique la population locale dans les journées de reboisement de la forêt (20 hectares de palétuviers) et de mangrove (un demi-hectare) dont bénéficieront même les nouvelles générations d'habitant. Pour les enfants, l'ONG organise des excursions, des séjours éducatifs (classes vertes ou classes bleues), donne des astuces pour s'adonner à la plantation chez eux, les fait participer à des ateliers à l'hôtel (avec le jardinier de l'hôtel) pour apprendre à planter le moringa et les palétuviers. Après ces formations, les enfants commencent à appliquer ce qu'ils ont appris sur les écosystèmes de Mangily (vérification dans leurs écoles trois mois après leur classe verte), de même, ils pratiquent l'agriculture chez eux.

Interview de l'ONG l'Homme et l'Environnement

Le site Vohimanana recouvre 750ha de forêt naturelle et 390ha de surface reboisée grâce aux actions de l'ONG et de la communauté. Il abrite onze espèces de lémuriens, soixante-dix espèces de grenouilles, quatre-vingt-six espèces d'oiseaux mais aussi soixante-dix-neuf espèces d'orchidées, onze espèces de palmiers dont plus de la moitié sont menacés et sont la cible d'actions de conservation. Le site Vohibola recouvre, quant à lui, 800ha de forêt naturelle et 70ha de surface reboisée. Le reboisement doit encore être renforcé dans ce site. L'ONG a aussi élaboré d'autres importants programmes environnementaux tels que les travaux de recherche-développement et études pour la valorisation des plantes aromatiques et médicinales, produits ligneux et non ligneux; la promotion de techniques agricoles améliorées et l'éducation à l'environnement pour le grand public.

1.1.2. Utilisation des ressources naturelles

Le mode de consommation des ressources est un critère de durabilité car l'activité touristique dépend entièrement de l'existence de ces ressources naturelles.

1.1.2.1. Combustibles solides utilisés par les structures d'accueil et la communauté

Interview pour Parc National Ranomafana

Des enquêtes effectuées au sein du site ont également montré la consommation par des structures d'accueil en charbon de bois et en bois de chauffage. En général, dans la restauration, les cuisines combinent le gaz et ces sources d'énergies traditionnelles. A Ranomafana, 80% des hôtels et restaurants adoptent cette combinaison pour alléger les coûts d'exploitation. Les familles habitants autour du site utilisent eux aussi ce mode de combustible.

Tableau 8 Combustible utilisé par les ménages vivant dans la communauté

	Charbon de bois	Bois	Paille/ Branchage
Combustible le plus utilisé	13,2%	83,2%	3,6%

Source : Enquête personnelle, 2015

L'utilisation de ces combustibles n'est pas sans impact sur l'environnement naturel étant donné que le bois utilisé est en grande partie coupé illicitement dans le parc et est considéré comme un des facteurs de déforestation.

Interview Association MATOR

Le bois était majoritairement utilisé par les ménages dans les communautés. Ils l'utilisaient pour la restauration, pour chauffer l'eau pour les ablutions quotidiennes aussi dans leur vie quotidienne. L'association a doté les membres de l'association de Four Econome afin de minimiser l'impact négatif sur l'environnement.

1.1.2.2. Evacuation des ordures ménagères

Interview pour Parc National Ranomafana

Tableau 9 Evacuation des ordures dans le parc et aux alentours

	Jeter dans la nature	Récolter par les agents publics	Carboniser par le ménage	Enterrer dans la terre
Evacuation	80,5%	1,5%	4,9%	13,1

Source : Enquête personnelle, 2015

La majorité des communautés locales vivant en périphérique du parc jettent leurs ordures ménagères dans la nature. La production de déchets est un des principaux problèmes affectant l'environnement.

Interview Association MATOR

L'association a doté chaque site de bac à ordures. Les déchets sont brûlés par la suite. Un système de recyclage est en cours d'installation.

Interview ONG Bel Avenir

L'ONG a instauré un système de traitement pour les poubelles du village Mangily.

1.2. Résultats sur la Conservation du patrimoine culturel

Le patrimoine culturel concerne les monuments, l'ensemble des constructions et des sites avec des valeurs historiques, esthétiques, archéologiques, scientifiques, ethnologiques ou anthropologiques. Le patrimoine culturel peut aussi être immatériel, incluant les traditions ou les expressions vivantes héritées de leurs ancêtres et transmises à leurs descendants. Pour mieux démontrer l'importance du tourisme dans le respect et la valorisation du patrimoine culturel, nous avons étudié le village d'accueil Vohimanana dans l'Est et les villages d'accueil du réseau MATOR.

1.2.1. Assurer la gestion efficace, la conservation et la valorisation des sites du patrimoine culturel et historique

Interview Association MATOR

Les villages d'accueil représentent une communauté ethnique bien définie. Nous pouvons citer les sites Manandona et Betafo : ethnie Merina ; les sites Sandrandahy, Iarintsena, Sahambavy : ethnie Betsileo ; les sites Manakara, Ampahomanitra : ethnie Antemoro-Betsimisaraka, le site Andasibe : ethnie Bezanozano-Betsimisaraka ; les sites Mahabo, Antsiraraka : ethnie Sakalava du Menabe ; les sites Manataly, Dzamandzary : ethnie Antakarana ; les sites Andilambe, Mampikony : ethnie Tsimihety ; le site Andranofasika : ethnie Sakalava du Boeny. Chaque village possède son histoire, son architecture, ses us et coutumes suivant son appartenance ethnique. Les touristes sont accueillis dans des cases typiquement villageoises vues de l'extérieur mais avec des aménagements d'accueil appropriés à l'intérieur dans un décor authentique. La gestion de l'hébergement et de la restauration est totalement assurée par des familles d'accueil dans certains cas ou appuyée par l'organisation paysanne dans d'autres.

Durant leur séjour, les visiteurs partent à la découverte des sites historiques (palais royal, tombeau royal,...), des sites culturels (montagne Ambohimahamasina). Ils découvrent aussi les activités quotidiennes au village et participent à différents ateliers (échange culinaire, tissage de soie, riziculture, plantation de thé, vannerie, broderie, briqueterie). A chaque fin de séjour dans un site, les membres de l'association offrent une animation musicale avec des danses traditionnelles. Ceci est une valorisation importante de la culture existante dans chaque village.

Interview ONG l'Homme et l'Environnement

Les gîtes d'accueil Vohimanana et Vohibola sont immergés dans l'ethnie Betsimisaraka, et sont construits en matière végétale dans le style typiquement Betsimisaraka. Les gîtes sont gérés par la communauté de base. La communauté a conçu pour les visiteurs des attractions astucieuses et viables qui permettent de présenter la culture locale. Les visiteurs vont à la rencontre de l'association des femmes, découvrent les projets agricoles et les chantiers de reboisement. Ils reçoivent une initiation rapide aux travaux de reboisement ; repiquage, rebouchage et mise en pot. De même, ils participent à l'atelier de découverte de la cuisine malgache. Les femmes de l'association les invitent aussi aux ateliers participatifs de préparation de confiture et de tissage de raphia et découvrent des matières premières utilisées.

Nombreux sont les produits en raphia et lesquels, payer à leur juste valeur, permettent d'amasser des bénéfices conséquents pour les femmes de l'association.

Section 2 : Bénéfices économiques et sociaux tirés du tourisme durable par les communautés villageoises

L'implication de la communauté villageoise dans la conservation de l'environnement est une action dans son propre intérêt pour développer sur le long terme, un projet touristique communautaire car c'est à partir de cet environnement qu'il pourra tirer de grands profits économiques et sociaux.

2.1. Réduction de la pauvreté par le tourisme

La contribution du tourisme à la réduction de la pauvreté se traduit par une approche stratégique en faveur des pauvres à savoir l'emploi de la main d'œuvre locale, l'appui à la vente de biens et de prestations locales, le soutien à la création de micro-entreprises touristiques communautaires.

2.1.1. Emploi des pauvres dans les entreprises de tourisme

Le travail décent et productif est le meilleur moyen pour les ménages pauvres de sortir de la pauvreté. Quatre questions de l'interview se réfèrent à cette sous-section.

1-« Quel est l'effectif des employés locaux dans les activités touristiques dans les sites d'interventions ? » ; 2-« Quel est le niveau d'instruction des employés locaux ? (en nombre ou en pourcentage) » ; 3-« Quelle est leur catégorie socio-professionnelle ? » ; 4-« Quels sont les revenus salariaux mensuels moyens, selon la CSP (en millier Ar) ? »

Nous allons présenter les résultats des interviews faits auprès des hôtels et guides du Parc National de Ranomafana, du réseau MATOR, de l'ONG Bel Avenir.

Interview pour le Parc National Ranomafana

En dehors des droits d'entrées et des recettes perçues par les opérateurs dans le secteur et les communautés, le développement du tourisme crée des activités et des emplois et génère des revenus substantiels

Tableau 10 Evolution des emplois directs générés par le secteur du tourisme au Parc National Ranomafana

Type d'activités	1995	2005	2015
Hôtels et ou restaurants	2	10	21
Employés locaux	10	95	188
Guides professionnels	Nd	33	54

Source : Enquête personnelle, 2015

L'emploi salarié représente l'une des modalités principales de redistribution des dépenses des touristes. Le nombre d'hôtels croît de manière importante, proportionnellement au nombre de visiteurs. En 1995, la zone de Ranomafana avait deux structures pour accueillir les touristes, en 2005 la zone en comptait dix qui ont employé quatre-vingt-quinze salariés faisant vivre quatre-vingt-dix ménages. Ce qui correspond à 0,95% de la population active. En 2015, le nombre de salariés a plus que doublé vu le nombre d'infrastructures d'accueil créées.

Tableau 11 Répartition du niveau d'instruction de la population active

	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur
Salariés des hôtels	28%	64%	6%	2%

Source : Enquête personnelle, 2015

Vu le niveau d'instruction des salariés, en majorité de niveau primaire, le salaire mensuel du secteur touristique d'un employé non qualifié est de 50 000 Ariary (environ 20 euros) en 2005, un montant qui s'aligne au salaire moyen d'un travailleur non qualifié dans les autres secteurs d'activité de la région. La plupart sont des femmes de chambre, des gardiens, ou des jardiniers. En 2012, le revenu salarial de l'employé non qualifié n'a pas pour autant augmenter, il est de 70 000 Ariary par mois. Pourtant, celui du cadre supérieur ou moyen est largement au-dessus, il gagne 170 000 Ariary par mois.

Les 41 000 ha du PNR sont immenses, les touristes ont besoin des prestations de guides pour les visiter. Le réseau est formé de trente-trois guides professionnels et douze stagiaires en 2005, soit 0,45% de la population active. Le métier de guide touristique dans les aires protégées peut rapporter des revenus substantiels mais l'activité est saisonnière et de ce fait, un peu précaire. En 2015, nous comptons cinquante-quatre guides professionnels.

En général, les guides combinent leur profession de guidage avec d'autres activités professionnelles. Dans l'ensemble, les guides du PNR sont originaires de la région. Il y a des liens de parenté entre les guides et au total, l'activité fait vivre vingt ménages. En 2005, le coût d'une prestation de deux heures d'un guide au PNR était de 6 000 Ariary (environ 2 euros). A part le montant des pourboires, un guide gagne en moyenne 60 000 Ariary (environ 25 euros) par mois pendant la haute saison touristique. Actuellement, le tarif des guides varient de 30 000Ariary la prestation jusqu'à 90 000Ariary par jour selon la durée et la complexité du circuit.

Interview ONG Bel Avenir

Tableau 12 Effectif des employés locaux dans l'ONG

	2010	2014
Hôtel et restaurant	15	14
Guides	1	2
Gestion de reboisement	2 coordinateurs, 20 employés	2 coordinateurs, 37 employés
Employés saisonniers		5 à 15
TOTAL	38	50 à 65

Source : Enquête personnelle, 2015

Durant ces quatre années d'activités, l'effectif des employés a augmenté de 58%. L'ONG a augmenté son activité de reboisement avec un objectif de 20ha sur le site et les périphéries de Mangily, ces accroissements nécessitent un recrutement de plus d'employés dans la gestion de l'activité. Les employés saisonniers renforcent la main d'œuvre durant les hautes saisons touristiques.

Tableau 13 Niveau d'instruction des employés locaux

Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	TOTAL
40 %	30 %	20%	10%	100%

Source : Enquête personnelle, 2015

Le secteur touristique est un des secteurs qui ne nécessite pas une forte qualification. C'est pour cela que nous voyons dans le tableau que seulement 30% des employés ont un niveau d'instruction secondaire et plus.

Tableau 14 Catégorie socio-professionnelle des employés

	Nombres	Exemple de Poste occupé
Cadre supérieur ou moyen	6	Maître d'hôtel, postes administratifs
Ouvrier ou salarié qualifié	9	Cuisiniers, serveurs, maçons,
Ouvrier non qualifié	25	Gardien, jardiniers, femmes de chambre, horticulteurs
Mancœuvre	5	Technicien, menuisier, ouvriers, etc.

Source : Enquête personnelle, 2015

Avec un niveau d'instruction ne dépassant pas 70% le niveau primaire, nous pouvons remarquer que de 67% des employés sont des ouvriers non qualifiés et des manœuvres.

Tableau 15 Rémunération suivant CSP (en Ariary)

CSP	2014	Moyenne régionale
Cadre supérieur ou moyen	Plus de 300.000ar	225 000ar
Ouvrier ou salarié qualifié	Entre 250.000ar et 300.000ar	194 250ar
Ouvrier non qualifié	Entre 120.000ar et 180.000ar	97 750ar
Mancœuvre	Entre 100.000ar et 150.000ar	Nd

Source : Enquête personnelle, 2015

Les revenus mensuels des employés respectent tous le salaire moyen de la région AtsimoAtsinana¹².

2.1.2. Fourniture de biens et services par les pauvres aux entreprises touristiques

Interview Association MATOR

Rappelons ici que les membres de l'association sont des paysans, l'activité touristique leur assure un débouché pour les différents produits. La chaîne d'approvisionnement pour la restauration est assurée dans chaque village par les membres eux même (riz, viandes, poissons, légumes et fruits, etc...). D'autre part, les activités touristiques contribuent à l'utilisation des transports locaux. Les touristes voyagent uniquement en Taxi brousse. Pour atteindre les villages isolés, ils voyagent sur des charrettes, des pirogues, et des bicyclettes.

¹² INSTAT, ENSOMD, 2013

Ces derniers sont la propriété des villageois qui perçoivent directement les frais de transport. Par exemple, la location de bicyclette est de 5.000 Ariary par jour.

Interview ONG Bel Avenir

D'une part, le restaurant s'approvisionne au moyen de l'exploitation de produits agricoles et de l'élevage auprès de l'ONG elle-même diminuant ainsi les dépenses hebdomadaires. D'autre part, cette exploitation représente un objectif de l'ONG : atteindre l'autonomie alimentaire. De ce fait, elle profite aussi aux centaines de bénéficiaires, qui sont les élèves de la ferme école et ceux des séjours éducatifs qu'il faut nourrir quotidiennement.

2.1.3. Ventes directes de biens et services aux visiteurs (économie informelle)

Interview Association MATOR

Les touristes participent eux aussi à développer les activités paysannes par le partage des techniques d'agrobusiness augmentant la productivité et la valeur ajoutée des produits. Dernièrement, les paysans ont reçu une formation sur la transformation des fruits (tamarin) en confiture qu'ils revendent à 4.000 Ariary le pot et qu'ils écoulent sur le marché local par l'intermédiaire du siège de l'association à Antananarivo.

2.1.4. Gestion d'entreprises touristiques par les pauvres

Interview Association MATOR

Les membres de cette association sont présents sur quinze sites de Madagascar. Avec les cinq circuits touristiques proposés par l'agence de voyage TAMADI, ces associations sont mises en valeur lors des séjours. Durant un séjour de vingt-deux jours du circuit Hauts Plateaux - Canal des Pangalanes, les visiteurs passent treize nuitées chez l'habitant. Pour l'exécution des activités touristiques, une organisation est mise en place sur chaque site. Les familles d'accueil s'occupent généralement de l'hébergement et de la restauration. Les guides locaux donneront les informations nécessaires sur le village, sa culture, ses us et coutumes, son histoire, sa faune et flore. Les animateurs sont responsables des soirées musicales. Le comité d'hygiène maintient la propreté au niveau du village, le comité d'activités coordonne les différentes visites et activités des touristes.

Tableau 16 Effectif des membres actifs

	2007	2010	2012	TOTAL
Familles d'accueil	37	14	19	70
Animateur musical	41	18	36	95
Comité d'hygiène	15	8	14	37
Comité d'activités	16	8	14	38
TOTAL	109	48	83	240

Source : Enquête personnelle, 2015

Les prestations des membres assurent une source de revenu direct pour l'habitant car il représente 6% du tarif total du voyage TAMADI.

Tableau 17 Recette des prestations familiales (en Ariary)

	2010	2011	2012	2013	2014
Hébergement	2 166 000	2 845 000	5 097 000	4 799 000	1 911 000
Restauration	4 765 000	6 260 000	11 213 000	10 559 000	4 205 000
Animations/ Comité	1 733 000	2 276 000	4 077 000	3 839 000	1 529 000
TOTAL	8 664 000	11 381 000	20 387 000	19 197 000	7 645 000

Source : Enquête personnelle, 2015

Les années 2012 et 2013 sont les années fastes pour le réseau. Le nombre de site du réseau s'est agrandi de dix sites à quinze sites, augmentant ainsi le nombre de visiteurs et le nombre de membres recevant des bénéfices.

Nous comptons en moyenne quatre familles d'accueil par site soit un total de soixante-dix familles qui vivent de l'activité touristique sur tous les sites. Pour une famille d'accueil, le tarif d'hébergement est de 12 000Ariary par nuitée. Elle peut accueillir deux à quatre personnes par nuitée. Le tarif du déjeuner et du diner est de 10 000Ariary par personne. Celui du petit déjeuner est de 5 000Ariary. Durant un circuit, le groupe de touristes passe deux à trois jours par site. Ce qui fait qu'une famille d'accueil perçoit entre 124 000Ariary et 388 000Ariary par séjour.

Tableau 18 Nombre cumulé de guides du réseau MATOR

	2007	2010	2012	2014
Guides locaux	16	24	36	42
Guide nationaux et régionaux	3	9	16	16

Source Enquête personnelle, 2015

Les prestations des guides locaux leur rapportent 10 000 Ariary par jour. En général, 4% des tarifs des voyages reviennent aux guides locaux, régionaux et nationaux. Nous comptons deux guides locaux par site sur le réseau. L’activité de guide représente une activité complémentaire à l’activité paysanne et leur permet d’élargir cette activité. Les guides nationaux et régionaux sont ceux qui accompagnent les visiteurs durant la totalité du séjour.

Tableau 19 Répartition du niveau d’instruction des membres du réseau

Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	TOTAL
25%	42%	21%	12%	100%

Source Enquête personnelle, 2015

Comme dit auparavant, le critère d’appartenance à l’association est avant tout être paysan, vivant de l’agriculture, de l’élevage, de la pêche et de l’artisanat. Leur niveau d’instruction n’est pas plus important que leur motivation à vouloir être autonome par une activité touristique complémentaire aux revenus de l’activité de base.

Interview ONG l’Homme et l’Environnement

Nous allons prendre le cas du gîte d’accueil de Vohimanana, le gîte peut accueillir jusqu’à quinze personnes. Ce sont des chambres très simples, très corrects et propres. Les sanitaires sont communs régulièrement nettoyées. Depuis la création du gîte, la recette enregistrée par le site Vohimanana est représentée dans le tableau suivant.

Tableau 20 Recette des prestations familiales (en Ariary)

	2010	2011	2012	2013	2014
Prestations familiales	4 335 000	3 105 000	3 562 500	1 957 500	4 155 000

Source : Enquête personnelle, 2015

La nuitée coûte 15 000 Ariary par personne et les bénéfices sont totalement gérés par la communauté.

2.2. Impacts sociaux

Le tourisme durable joue un rôle important pour le bien-être de la communauté locale. Il se traduit par des actions d'implications des personnes défavorisées et l'utilisation des bénéfices dans des actions solidaires.

2.2.1. Implication sociale

A la question : « Comment impliquez-vous plus directement les populations locales dans le design, la réalisation et la conduite des activités touristiques ? », nous allons décrire par ce qui suit les réponses des interviewés.

Interview Association MATOR

Les villageois qui ne sont pas membres de l'association peuvent également tirer profit des ventes de leurs produits artisanaux que l'association expose aux visiteurs durant leur séjour. Les villageois sont aussi impliqués dans l'aménagement des routes vers les sites naturels et culturels. Ils participent aussi au nettoyage du village par semaine ou par mois, selon le cas.

Interview ONG Bel Avenir

Les enfants des salariés sont inclus dans des activités éducatives ou socio-culturelles qu'offre l'ONG. Et dans le cas des jeunes qui se forment sur place dans la ferme école, ils ne doivent s'occuper que d'étudier, car tous les frais de scolarisation, logement et nourriture sont à la charge de l'ONG en partenariat avec l'Europe. L'ONG offre aussi des stages pour apprendre le métier hôtelier. Cette formation se réalise dans le cadre du Centre de Formation en agroforesterie, élevage et écotourisme pour les jeunes filles et garçons de Mangily. Depuis 2010, le Foyer Social de l'ONG héberge trente jeunes filles par an tout en les réinsérant dans le système scolaire et les faire participer à des activités éducatives, culturelles et sportives et des formations professionnelles.

2.2.2. Utiliser les revenus du tourisme pour des actions solidaires

Les recettes du tourisme peuvent être utilisées pour s'attaquer à des problèmes sociaux et servir indirectement aux intérêts des communautés de base, qu'elles soient ou non elles-mêmes actives dans ce secteur. Trois questions durant l'interview se réfèrent à cette section :

« Combien de micro-projets communautaires ont été réalisés ? Quel est le montant des investissements ? » ; « Quel genre de formations dispensez-vous aux employés locaux ? Combien de personnes peuvent bénéficier de cette formation ? » ; « Quelles formations donnez-vous pour renforcer les capacités dans la communauté ? Combien sont touchés par la formation ? »

2.2.2.1. Réalisation de projets communautaires

Interview Association MATOR

Pour le cas du réseau MATOR, le budget alloué aux investissements communautaires dépend du nombre de visiteurs annuels mais un système équitable est soutenu pour la répartition des recettes. L'association MATOR prélève 25% comme budget prévisionnel sur le tarif du voyage. Ces 25% sont répartis à tiers égaux. Le premier tiers revient à l'association pour son fonctionnement (mission, salaire des employés, frais d'envoi des recettes pour les membres, communication, formation, etc...). Le second tiers est consacré au développement et amélioration des infrastructures d'accueil. Le dernier tiers est utilisé dans le développement de micro-projets communautaires. Nombreux sont les micro-projets réalisés, nous pouvons citer :

- Bibliothèque villageoise et école de soutien pour les enfants en classe d'examen ;
- Renforcement de l'esprit d'entrepreneuriat pour des micro-entreprises ;
- Extension et diversification des activités agricoles, élevage et de la production artisanale ;
- Pépinière de 10ha pour le reboisement des sites ;
- Financement de FOUR ECONOME pour la minimisation des impacts négatifs sur l'environnement sur les sites ;
- Perforation de puits dans chaque site pour une meilleure accessibilité à l'eau potable pour les visiteurs et les villageois, amélioration des sources d'eau naturelles,

-Dotation de bacs à ordures pour la propreté des villages

En 2013, le montant d'investissement annuel était de 1 000 000 Ariary par site. Les membres se réunissent et définissent leur besoin prioritaire pour une utilisation appropriée du montant. En 2014, 12 000 000 Ariary ont été utilisées pour réunir les membres à une première Assemblée Générale qui s'est tenue à Antananarivo. Ce montant a permis de payer les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration pour quatre représentants par site. L'importance de cette AG réside dans le partage des expériences sur terrain ainsi que la convergence vers une vision unique.

ONG Bel Avenir

Pour le cas de l'ONG Bel Avenir, les projets sont innombrables et de nature éducative pour la plupart. Ces projets sont possibles grâce au financement des pays du nord qui investissent selon besoins de la population malgache (montant selon année, Nd) mais aussi grâce aux recettes de l'hôtel. Nous pouvons mentionner par exemple, pour ce qui est du Site Mangily : l'atelier de confiture pour apprendre aux gens à transformer un produit local, la purification d'eau aux moyens de graines de moringa, un système de traitement pour les poubelles du village, les cinémas mobiles, les activités quotidiennes de lecture-écriture dans la bibliothèque, les écoles de tout Tuléar I et II qui passent à tour de rôle par le centre éducatif, la distribution gratuite du complément alimentaire produit au Site Bel Avenir Mangily, les visites gratuites pour la population et pour les touristes avides de connaître ce qui se fait autour du tourisme solidaire, entre autres.

Interview ONG l'Homme et l'Environnement

Pour ses micro-projets communautaires, l'ONG est en partenariat avec l'agence de voyage Vision du Monde qui consacre 3% par voyage aux projets sociaux. La plupart sont des travaux de réhabilitation des écoles, des centres de santé, réhabilitation de ponts. L'ONG a également mis en place un club de jeune qui développe divers programmes d'éducation. Quarante jeunes ont intégré une formation diplômant en 2014 et vingt-cinq participent aux ateliers éducation à l'environnement.

2.2.2.2. Renforcement des capacités individuelles et collectives

Interview Parc National Ranomafana

Pour les guides locaux du parc, le MNP n'octroie plus de formation mais travaille en partenariat avec Planète Urgence; cette entreprise envoie des écovolontaires pour former les guides et les agents gratuitement. Par ailleurs, le MNP communique aux guides également les formations organisées par les institutions (ex: ONTM, OFFICES DU TOURISME, chambre de commerce,...)

Interview Association MATOR

Afin de renforcer les capacités individuelles et collectives des membres de l'association, le réseau possède des programmes de formation divers :

- ❖ Formation des guides nationaux et régionaux : Techniques de guidage, secourisme, natation et secourisme en mer, faune et flore pour les guides, géographie et histoire de Madagascar, histoire mondial, gestion de ressources humaines, gestion financière, du temps, de l'activité, gestion des conflits, renforcement du langage touristique français, différence interculturelle, dialecte ethnique, us et coutume ethnique (retournement des morts, mariage, circoncision, naissance)
- ❖ Formation des guides locaux : connaissance approfondie de son village (nombre d'habitants, de communes), faune et flore spécifiques du village, connaissance des projets et des bénéfices pour les villageois
- ❖ Formation des familles d'accueil : propreté et l'hygiène, restauration (préparation et cuisson des différents aliments, service de table), entretien des chambres d'accueil, gestion des dépenses quotidiennes.
- ❖ Formation des organisations paysannes : gestion des activités et du temps, gestion des conflits entre les membres.
- ❖ Formation sur le tourisme rural à chaque début d'activités dans un nouveau site.

Les formations sont données sur les sites par le coordonnateur national ou dans la capitale, en partenariat avec l'INTH pour la plupart des modules. Pour la communauté, les formations sont centrées sur l'accueil des visiteurs et la propreté du village. Les villageois ont reçu une formation sur la gestion des déchets, et ils sont sensibilisés sur les formes de politesse à utiliser envers les visiteurs.

Interview ONG Bel Avenir

L'ONG dispense aussi de plusieurs formations pour les employés locaux. Nous pouvons citer l'utilisation des énergies renouvelables, les pratiques culturelles dans le sud-ouest de Madagascar, formations sur l'élevage de poules (soins, préparation de provende, vaccins, etc.), nouvelles méthodes d'irrigation pour les plantations, procédés pour la production de compléments alimentaires, amélioration de l'infrastructure (ateliers pratiques lors des constructions de nouveaux bâtiments), optimisation de ressources naturelles, maraîchage, entre autres, selon besoin. Tous les employés qui veulent bénéficier des formations, sont les bienvenus.

Pour la communauté, les enfants sont les plus ciblés pour offrir une meilleure éducation. L'ONG organise des lectures collectives des contes éducatifs, des ateliers sur comment aborder le sujet de la sexualité avec les enfants, comment éviter les grossesses précoces, entre autres. Les « formations » dans un village comme Mangily où le taux d'analphabétisme est très élevé, l'ONG doit toujours passer par des expériences très pratiques et ludiques pour assurer que le message passe.

Interview ONG l'Homme et l'Environnement

Pour les familles qui gèrent l'hébergement chez l'habitant, l'ONG offre plusieurs formations, à savoir : techniques de guidage, techniques d'accueil, gestion simplifiée, tenue de réservation, langues, cuisine, restauration, techniques de chambre.

Pour la communauté, elle priorise les formations pour les femmes, les jeunes afin qu'ils s'approprient les activités mis en œuvre par l'ONG. Ce sont donc les acteurs locaux travaillant en partenariat avec l'ONG qui bénéficient de formations. Ainsi, au sein du site Vohimanana, des comités aptes à gérer les différentes activités sont mises en place : Arina pour la gestion des pépinières Eucalyptus, Fivoarana comme Cellule éducation, Manarapenitra gère la production des Huiles essentielles, Kanto gère celle de l'artisanat, MERCIE Vohimanana gère les activités touristiques, Hanitra celle de l'Agro-alimentaire. Au sein du site Vohibola, nous constatons la même organisation. Le comité Miaradia pour la Cellule éducation, Vonona pour les Huiles essentielles, MiaraMirindra pour l'Artisanat, et Nofiniala pour le volet tourisme. Les membres de ces comités reçoivent les formations professionnelles adéquates, une assistance technique pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et la propriété intellectuelle, une formalisation des cahiers des charges de

bonnes pratiques pour l'exploitation, des certifications, et un appui à la commercialisation. Ils sont encouragés en permanence pour valoriser l'esprit d'initiative et d'entreprise.

Dans les cas énoncés, les actions solidaires sont choisies généralement en collaboration étroite avec le partenaire (association, confédération...) et la population concernée, leurs choix résultent d'une fructueuse expérience du terrain et d'une confiance légitime envers ses acteurs locaux.

Section 3 : La compétitivité des régions d'accueil et le degré de satisfaction des visiteurs par rapport aux offres touristiques

Les deux parcs les plus visités à Madagascar après le Parc National Isalo sont le Parc National Ranomafana et le Parc National Andasibe-Mantadia. Ces deux parcs ont une superficie respective de 41 600 hectares et 16 300 hectares mais pourtant leurs taux de fréquentation ne sont plus si différents aujourd'hui.

Tableau 21Evolution du nombre de visiteurs des deux parcs

	1995	2005	2010	2011	2012	2013	2014
Andasibe	15 285	24 273	18 636	26 094	25 137	25 684	25 743
Ranomafana	6 245	14 741	18 318	21 775	22 857	21 032	20 871

Source : Statistique MNP

Dans cette section, nous allons étudier la compétitivité entre ces deux parcs nationaux sur l'année 2014. Nous allons étudier ces deux cas en utilisant les quatre indices-clés de l'OCDE comme référence.

3.1. Indicateurs mesurant les performances et les impacts du tourisme

Les performances et les impacts du tourisme seront mesurés ici par : les recettes des activités dans les parcs, les nuitées dans tous types d'hébergements, l'évaluation de la qualité d'hébergement et la classification des hébergements.

3.1.1. Recettes du tourisme dans les parcs PNR et PNAM

Les recettes des parcs nationaux ne proviennent pas uniquement des droits d'entrées des visiteurs. Les parcs génèrent également des recettes de l'hébergement, du camping, des Ecoshop, de la concession ou location. Cependant certains montants n'étaient pas encore disponibles au moment où nous avons interviewé le responsable.

Nous allons voir dans le tableau ci-après les montants des recettes durant l'année 2014.

Tableau 22Comparaison des recettes du tourisme des deux parcs en 2014

	Parc National Ranomafana	Parc National Andasibe Mantadia
Montant DEAP	254 972 000	284 735 000
Recette camping	3 090 000	1 925 000
Recette Hébergement	Nd	45 000
Recette de guidage	8 783 000	7 694 000
Ecoshop	3 261 000	4 726 000
Recette concession/location	10 334 000	Nd
Recette visite /conventions	3 579 000	Nd
TOTAL des recettes	284 019 000	299 125 000

Source : Enquête personnelle, 2015

Les recettes du PNAM sont largement plus élevées que celui du PNR.

3.1.2. Impact de l'Hébergement

Le nombre de nuitées est un indicateur qui traduit entièrement l'attractivité de la destination. Plus il est élevé, plus le visiteur apprécie l'endroit.

Tableau 23Nuitées dans tous types d'hébergements

	PNR	PNAM
Nombre de nuitées	2 nuits	1 nuit

Source : Enquête personnelle, 2015

Le nombre de nuitées est plus important au PNR qu'au PNAM.

Quant à la classification et la capacité d'hébergement, ce sont les indicateurs qui permettent aux visiteurs d'apprécier le confort et l'assurance de la destination.

Tableau 24Evaluation de la classification des hébergements et la capacité d'hébergement

Parcs Catégorie hébergement	PNR			PNAM		
	Nbre hôtels	Nbre chambres	Nbre bungallows	Nbre hôtels	Nbre chambres	Nbre bungallows
Hôtel 3 étoiles	0	0	0	3	8	77
Hôtel 2 étoiles	2	27	10	1	0	9
Hôtel Ravinala 3	2	24	0	3	60	0
Hôtel Ravinala 2	3	14	0	0	0	0
Hôtel Ravinala 1	4	37	48	2	26	0
Chambre d'hôtes	2	12	0	2	12	6
Gite d'étapes	1	3	0	0	0	0
Non classé	6	-	-	1	0	17
Site de camping	3	-	-	3	-	-
TOTAL	24	217	116	15	204	124

Source : Enquête personnelle, 2015

Le Parc National Ranomafana compte plus d'hôtels que le Parc National Andasibe-Mantadia avec une capacité d'accueil plus importante. Cependant, le PNAM propose une meilleure qualité d'hébergement avec trois hôtels de trois étoiles.

3.2. Indicateurs suivant l'attractivité d'une destination

Pour mesurer l'attractivité d'une destination, nous allons nous référer aux ressources naturelles de la région, aux ressources culturelles, et à la satisfaction des visiteurs.

3.2.1. Les ressources naturelles

La richesse naturelle d'un pays est un élément important d'attractivité. Les touristes sont aujourd'hui plus tournés vers l'écotourisme. Les pays proposant des expériences autour des ressources naturelles ont des atouts pour développer le tourisme durable. La connaissance et la mise en valeur de ses atouts renforcent la compétitivité du secteur.

Tableau 25 Inventaire des ressources naturelles des parcs

	PNR	PNAM
Reptiles	58 espèces de reptiles : -24 espèces de lézards, -12 espèces de caméléons, -22 espèces de serpents	6 Familles, 22 genres, et 51 espèces Un taux d'endémicité de 95%
Amphibiens	-98 espèces d'amphibiens	5 familles, 12 genres, et 84 espèces Un taux d'endémicité de 98%.
Mammifères	59 espèces : -12 espèces de lémuriens -7 espèces de carnivores -20 espèces d'insectivores -7 espèces de Chiroptères ou Chauves-souris -13 espèces de Rongeurs	72 espèces : -14 espèces de Lémuriens, 5 Familles. -Les Chiroptères et Insectivores constituent la moitié de la liste de ces espèces. Le taux d'endémicité est de 78%
Oiseaux	115 espèces dont plus de 50% endémique	117 espèces avec un taux d'endémicité de 63%.
Poissons	6 espèces	Nd
Crustacés	6 espèces endémiques, 1 sous espèce écrevisse, espèce unique au monde	Nd
Insectes	74 espèces d'insectes 90 espèces de papillon	Nd
Araignées	350 espèces	Nd
Flores	Epiphytes, orchidées, palmae, fougères arborescentes, la goyave de Chine	-120 espèces d'orchidées avec un taux d'endémicité de 100%. -1200 espèces de plantes avec un taux d'endémicité de 77%.

Source : MNP

Le PNR est plus vaste que le PNAM, c'est pour cela que nous trouvons plus d'espèces d'animaux et de végétaux. De plus, le PNR est classé patrimoine mondial de l'UNESCO

depuis 2007, qui lui confère un avantage concurrentiel et argument publicitaire de taille pour attirer les touristes.

Tableau 26 Attractions écotouristiques dans les parcs

PNR			PNAM		
Circuit	Distance	Durée	Circuit	Distance	Durée
1-TALATAKELY	2 à 3 km	3 à 4 h	1-INDRI 1	3,5 km	2 h
2-VATOHARANANA	4 à 5 km	8 h	2-INDRI 2	4,5 km	3 h
3-SAHAMALAOTRA	7 km	2 à 4 h	3-AVENTURE	8 km	4 à 5 h
4-AMBODITANIMENA	7 km	2 à 4 h	4-PALMIER ANIVOKELY	2,5 km	3 h
5-VALOHOAKA	7 km	3 à 4 h	5-TSAKOAKA	2 km	3 h
6-ORNITHOLOGIE			6-EUROPHIA	2 km	3 h
			7-RINASOA	1 km	2 h
			8-Chute sacrée	2 km	2 h
			9-Trekking	10 km	7 h à 8 h
			10-BELAKATO	4 km	3 h
Nombre de circuits : 6			Nombre de circuits : 10		

Source : MNP

Le PNAM propose des circuits plus diversifiés que le PNR. Les circuits faciles durent en moyenne 1 à 2 heures. Les circuits moyens durent 3 à 5 heures. Les plus difficiles durent 7 à 8 heures. Les visiteurs ont largement le choix pour un circuit plus adapté à leur rythme.

Tableau 27 Attractions touristiques de la région

PNR		PNAM	
Attractions	Description	Attractions	Description
Station thermale	Piscine et bains thermaux	Visite nocturne hors AP	Voir des papillons, des caméléons, des grenouilles, des insectes, des lémuriens (microcebus,)
Arboretum	Un espace vert où on peut trouver des plantes autochtones	Tour de village	Village d'Andasibe et les activités des villageois

Attractions	Description	Attractions	Description
Namabe Hall	Un centre de recherche, d'art et d'échanges communautaires à Ranomafana		
Source Tsararano	Source d'eau naturelle		

Source : MNP

Le PNR comme le PNAM proposent des activités diversifiées pour donner un maximum de satisfaction aux visiteurs.

3.2.2. Les ressources culturelles

Les ressources culturelles forment un facteur d'attractivité important additionnel aux ressources naturelles. Les voyageurs sont à la recherche d'expérience unique et authentique. Les pays qui offrent des activités culturelles et traditionnelles ont un avantage concurrentiel qui leur permet de renforcer leur image, leur notoriété et de susciter plus d'intérêt consolidant ainsi leur compétitivité.

Tableau 28 Comparaison des ressources culturelles des parcs

PNR		PNAM	
Dombolo	Danse traditionnelle	Rite de Tromba	Culte des ancêtres
Horija	Musique traditionnelle	Zazafolo	10 enfants dans une famille, grande célébration
Ampanjaka	Hiérarchie sociale	Festival Betatoato	Manifestation culturelle avec de la danse traditionnelle des Bezanozano
Cérémonies traditionnelles	Pour demander la bénédiction		

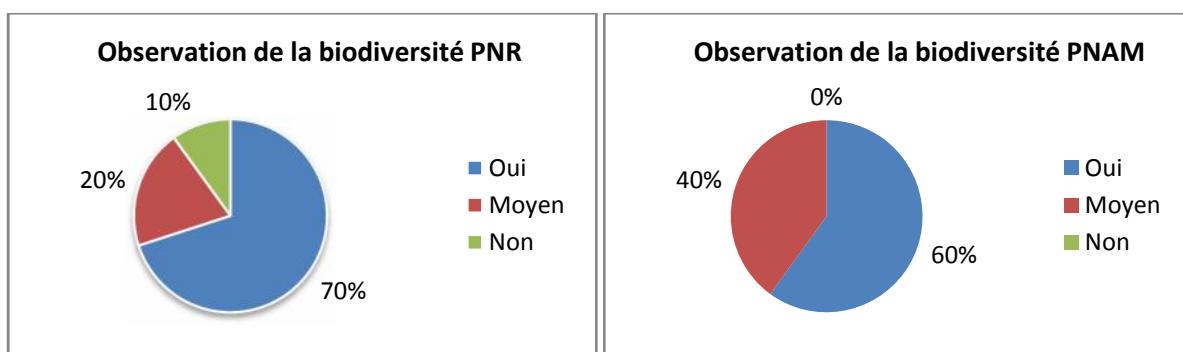
Source : MNP

Les visiteurs peuvent voir des activités et cérémonies traditionnelles tout au long de l'année dans le Parc National Ranomafana. Dans le Parc National Andasibe Mantadia, les visiteurs ne pourront voir ces activités traditionnelles qu'au mois d'Octobre et Novembre. La célébration des Zazafolo dépend de l'organisation locale.

3.2.3. Satisfaction des visiteurs

La satisfaction des visiteurs est un indicateur qui dépend de l'expérience et des recommandations d'autrui. Avant de visiter un site donné, ils s'informent dans les blogs et les médias sociaux pour avoir un avis préalable. L'avis et les recommandations qu'il donnera après résulteront de la satisfaction qu'il a eu de son voyage. Les recommandations aideront les opérateurs touristiques à améliorer la compétitivité en prenant des mesures correctives, et en accentuant les actions de promotion sur les atouts du secteur. Notre questionnaire de satisfaction des visiteurs s'est focalisé sur quatre critères de satisfaction à savoir par rapport à l'observation de la biodiversité, par rapport à l'aménagement et aux balisages du parc, par rapport aux panneaux d'informations, et par rapport aux services (accueil, buvette, toilette, guidage, hébergement)

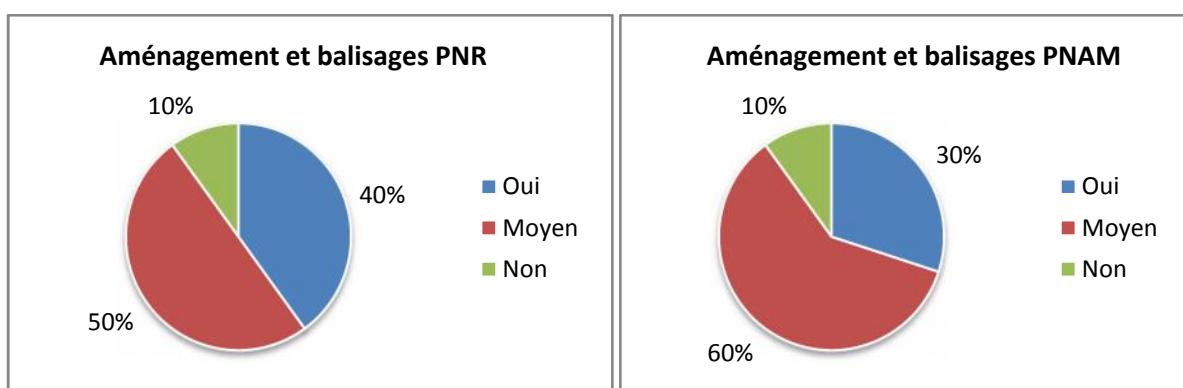
Graphe 4 Satisfaction par rapport à l'observation de la biodiversité



Source : Enquête personnelle, 2015

Le PNR donne plus de satisfaction aux visiteurs en ce qui concerne la biodiversité du site.

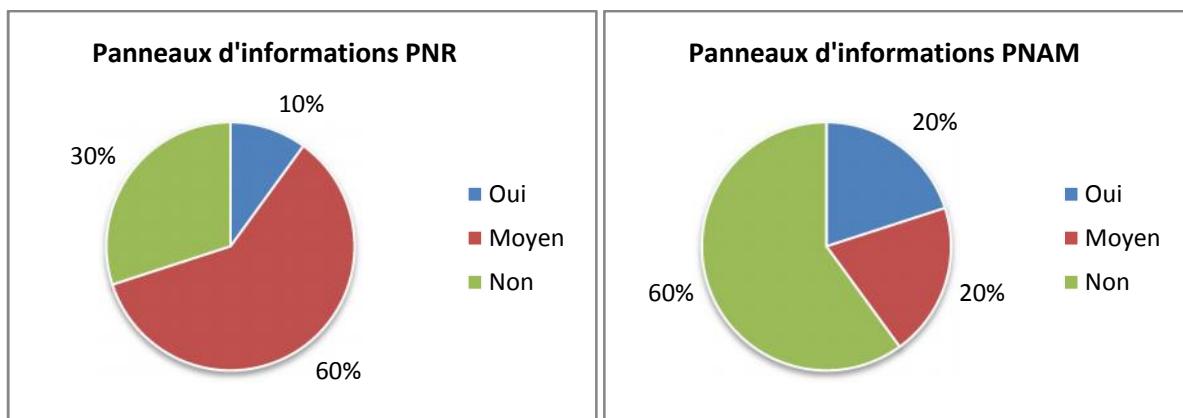
Graphe 5 Satisfaction par rapport à l'aménagement et aux balisages du parc



Source: Enquête personnelle, 2015

L'aménagement et les balisages des deux parcs ne satisfont que moyennement les visiteurs.

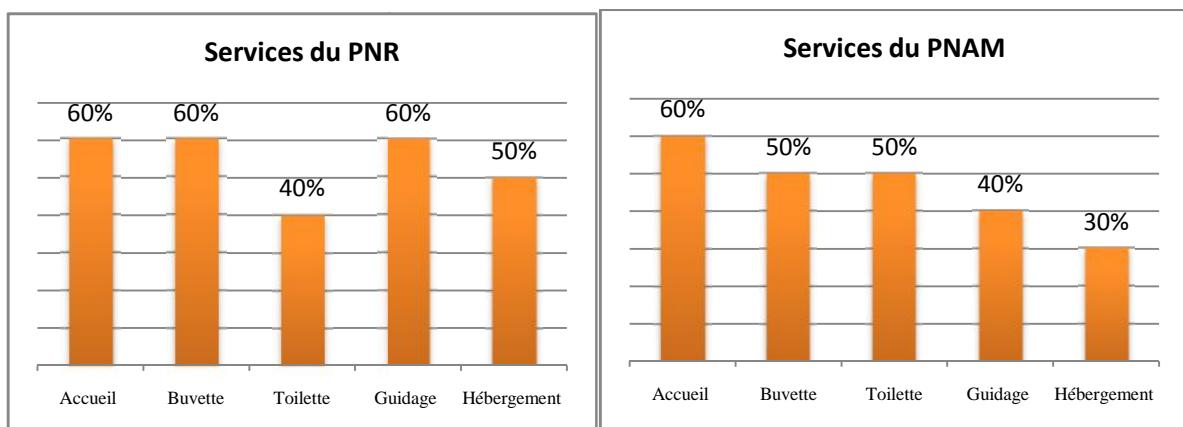
Graphe 6 Satisfaction par rapport aux panneaux d'informations



Source graphique : Enquête personnelle, 2015

Les panneaux d'informations du PNAM ne sont plus très lisibles d'après les visiteurs et constituent un point faible pour le parc.

Graphe 7 Satisfaction par rapport aux services : accueil, buvettes, toilettes, guidage, hébergement



Source graphique : Enquête personnelle, 2015

L'accueil et la buvette sont les services qui satisfont le plus les visiteurs sur les deux parcs.

Que ce soit pour le PNR ou le PNAM, 90% des individus ont répondu avoir l'intention de revenir pour faire d'autres activités dans les parcs.

3.3. Offre de services touristiques compétitifs et de qualité suivant la destination

Dans cette section, nous allons mesurer la capacité de la destination par la productivité de la main d'œuvre, par la catégorisation de l'Emploi par âge, par niveau d'instruction et enfin par le taux de mortalité des entreprises. Nous allons aussi développer l'indicateur accessibilité du secteur.

3.3.1. Productivité du secteur

Comme énoncé auparavant, le secteur touristique est un secteur créateur d'emplois. Nous distinguons les guides locaux, les employés des hôtels et restaurants, employés des agences de voyage, employés des prestataires de location et autre. Le niveau d'instruction, la tranche d'âge des employés ainsi que le taux de mortalité des entreprises sont des facteurs qui consolident la productivité du secteur.

Emploi par âge et par niveau d'instruction

Tableau 29 Répartition du niveau d'instruction des employés (%)

	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur
Employés PNR	28%	64%	6%	2%
Employés PNAM	25%	48%	23%	4%

Source : Enquête personnelle, 2015

Tableau 30 Proportion selon la tranche d'âges (%)

	18 à 25	26 à 64	65 et plus
Employés PNR	37%	59%	4%
Employés PNAM	32%	66%	2%

Source : Enquête personnelle, 2015

Taux de mortalité de l'entreprise

A l'inverse d'un taux de mortalité élevé, le PNR accuse un taux de croissance annuel de 11% depuis 2005, tandis qu'au PNAM, le taux de croissance des entreprises est de 8%. Nous constatons que sur les deux parcs nationaux, tous les hôtels-restaurants créés sont jusqu'à aujourd'hui actives.

3.3.2. Accessibilité des parcs

Cet indicateur est important car un endroit isolé le rend inaccessible aux suivant. Nous allons comparer dans le tableau suivant l'accessibilité des deux parcs. L'accessibilité routière et ferroviaire, la durée du trajet, la fréquence et le tarif des voyages, sont les facteurs qui influent sur la compétitivité de l'endroit et le nombre de visiteurs.

Tableau 31 Comparaison de l'accessibilité des parcs

	PNR	PNAM
Distance d'Antananarivo	350 km	140km
Accessibilité par voie routière	Taxi-brousse : Tana-Fianarantsoa-Ranomafana	Taxi-brousse : Tana-Andasibe
Tarif du voyage	22 000Ariary	7 000Ariary
Durée du trajet	9h	3h
Accessibilité par voie routière	Taxi-brousse : Mananjary-Ranomafana	Taxi-brousse : Moramanga-Andasibe
Tarif du voyage	25 000Ariary	2 000Ariary
Fréquence du voyage	Tous les jours	Tous les jours
Durée du trajet	4h	45min
Accessibilité par voie ferroviaire		Train : Moramanga-Andasibe
Tarif du voyage		4 000Ariary
Fréquence du voyage		Lundi et Jeudi

Source : Enquête personnelle, 2015

3.4. Mesures prises pour la promotion et les débouchés économiques

L'utilisation des services en ligne pour le secteur tourisme s'est nettement développée ces dernières années. N'importe qui dans le monde ayant accès internet, a accès sur l'information de la destination donnée. Dans ce paragraphe, nous allons voir l'innovation (site internet) et l'utilisation des médias sociaux dans les parcs.

Site internet

Le site internet de Madagascar National Parks consacre une page pour décrire les dix-neuf parcs nationaux y compris Ranomafana et Andasibe-Mantadia. L'institution consacre une page pour mettre en évidence sa contribution au développement durable. (www.madagascar-parcs.com). Outre son site, le MNP est cité comme la première référence en matière d'écotourisme à Madagascar dans le site de l'ONTM (<http://www.madagascar-tourisme.com/fr/a-faire-/tourisme-durable>)

Médias sociaux

Madagascar National Parks fait la promotion des parcs nationaux sur leur page Facebook (<https://www.facebook.com/madagascarnationalparks?ref=ts>). Depuis sa création, 6 000 fans ont rejoint la page. Nous y retrouvons les partages d'expériences, de photos et de vidéos postés par les fans qui influencent sur la perception des nouveaux visiteurs.

Le tableau comparatif ci-dessous permet de recenser les hôtels implantés au PNR et au PNAM ayant recours aux services de réservation en ligne. Le recensement s'opère en enregistrant les noms de destination (hôtels Ranomafana, hôtels Andasibe) sur les dispositifs numériques, sites Internet internationaux et nationaux.

Tableau 32Visibilité numérique

Prestataires ayant un site Internet	PNR		PNAM
		4	7
Tout Mada site de réservation		10	8
Tripadvisor		6	8
Petit futé		10	1
Nombre total d'hôtels des parcs		21	15

Source : Enquête personnelle, 2015

Par rapport aux nombre d'hôtels implantés dans les parcs, peu d'entre eux ont recours aux services touristiques en ligne.

CONCLUSION PARTIELLE

Ce chapitre consacré aux résultats nous a permis de démontrer d'une manière descriptive les hypothèses de base. Le tourisme durable joue un rôle important auprès des communautés locales.

D'une part, les actions des ONG et associations influencent sur l'environnement naturel et culturel. Elles contribuent à la conservation et à la valorisation de ces derniers. Nous avons également constaté que les activités économiques et sociales engendrées par le tourisme durable favorisent les conditions de vie de la population locale. D'autre part, la compétitivité est importante pour maintenir les activités touristiques viables sur le long terme. Nous avons pu mesurer cette performance grâce à des indicateurs tels que la satisfaction des visiteurs, la capacité de l'infrastructure d'accueil, l'inventaire des ressources naturelles et culturelles. Nous avons également constaté l'importance des NTIC car le voyageur souhaite aujourd'hui se rapprocher des prestataires et augmenter les bénéfices pour la communauté.

Si tels sont les résultats observés, le prochain chapitre consacré aux « Discussions et Recommandations » apportera plus de précision sur la signification de ces résultats et de même, proposera des améliorations face aux faiblesses de ce modèle de tourisme.

Chapitre III

DISCUSSIONS ET

RECOMMANDATIONS

CHAPITRE III: DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le présent chapitre est le cœur même du mémoire. La partie « discussions » jugera de la qualité des résultats obtenus tandis que la partie « recommandations » apportera des solutions aux problèmes rencontrés sur le sujet.

Nous y verrons donc l'interprétation des résultats relatifs aux hypothèses émises. L'analyse du développement de la communauté bénéficiaire se fera par des critiques favorables et défavorables des impacts environnementaux, culturels, sociaux et économiques du tourisme durable. De même, nous émettrons également des critiques quant aux résultats obtenus sur l'importance de la compétitivité dans le secteur du tourisme. Les recommandations seront formulées à partir de ces discussions.

Ce chapitre se subdivisera donc en deux sections bien distinctes: les discussions portant sur les impacts du tourisme durable et la compétitivité, et les recommandations adéquates d'autre part.

Section 1 : Analyse des résultats

Rappelons que l'objectif de notre recherche est de montrer les apports du tourisme dans le développement local des communautés. Les quatre organismes d'appui étudiés sont des intermédiaires entre les visiteurs et la communauté. Ils se différencient par leur statut juridique. Notre recherche portait sur l'ASSOCIATION MATOR, l'ONG Bel Avenir, l'ONG l'Homme et l'Environnement, et enfin le MNP. L'orientation de l'offre « tourisme durable » vers le développement local est très axée sur le financement de projets de développement communautaire. Nous allons faire une analyse SWOT des pratiques touristiques des quatre études de cas pour voir lesquelles ont le plus d'impacts économique, socio-culturel et environnemental. Après cette première analyse, nous entamerons une analyse comparative apte à dégager des conclusions générales et à apporter les recommandations adéquates.

1.1. Analyse détaillée de chaque cas d'étude

Pour une analyse bien détaillée des pratiques durables, nous allons élaborer des tableaux synthétiques avec les bénéfices et les faiblesses de chaque cas. Nous avons aussi intégré

d'autres variables comme l'initiative et la raison poussant à l'action ainsi que le mode de financement des projets de développement qui nous semblent être des variables très importantes pour évaluer les impacts.

1.1.1. Les impacts du tourisme durable pour le Parc National Ranomafana

Tableau 33Tableau synthétique sur l'étude de cas d'écotourisme dans le Parc National Ranomafana

Critères	Observations
Localisation du projet	Ranomafana – Entre la région Haute Matsiatra et Vatovavy Fitovinany
Temps d'opération	20 ans
Attractifs touristiques	-Six circuits écotouristiques, danses traditionnelles rituelles -2 ^{nde} Station thermale de Madagascar
Initiative de l'action	Le gouvernement malgache
Raisons poussant à l'action	Gestion des AP et conservation de la biodiversité face à la destruction des habitats
Initiative financière et gestion	-Budget National -Appui financier Banque Mondiale, USAID, UNESCO, WWF - DEAP, Recettes hébergement, guidage, concession, Ecoshop
Gains financiers du tourisme	-50% des DEAP utilisés dans les projets communautaires -Coût opérationnel : fonction et activités quotidiennes du Parc -Coût d'investissement : Gestion de la biodiversité, développement écotourisme, sensibilisation sur l'environnement
Commercialisation	-Accessibilité facile (infrastructure routière en bon état, traversé par le RN 35 et à 25km de la RN7) -Commercialisation par plus de 100 TO récepteurs, -Promotion internet par le site de MNP -Publicité dans les guides touristiques des offices régionaux -Participation au salon du tourisme ITM

Critères		Observations
Bénéfices	Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> -41000ha classé en aire protégée -Conservation d'espèces et d'habitats endémiques -Taux d'endémicité élevé pour une grande partie des espèces -Découverte de nouvelles espèces par les guides
	Culturels	<ul style="list-style-type: none"> -Pratique de la musique et des danses traditionnelles -Les cérémonies traditionnelles sont autorisées dans le Parc
	Economiques	<ul style="list-style-type: none"> -Embauche de 188 salariés par les hôtels et restaurants -Salaires perçus mensuellement pour ces employés -54 guides, service assuré en majorité parmi la population locale -Augmentation du revenu des guides
Faiblesses	Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> -Le charbon de bois est utilisé à 80% dans le parc -Extraction illicite de bois pour des matériaux de constructions, d'ameublement, des produits forestiers non ligneux, du miel, des outillages, des ustensiles ménagers et des matières premières pour l'artisanat. -Absence de tri sélectif des déchets
	Culturels	<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance d'échanges et rencontres entre visiteurs et communautés
	Economiques	<ul style="list-style-type: none"> -Salaire des guides dépend de l'affluence des visiteurs et des choix de circuit -Réduction activité agricole
	Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> -Faible niveau d'instruction des salariés -Le rôle et les droits des populations locales vivant dans ces zones protégées ont donné naissance à des conflits entre ces communautés et les autorités en charge de l'aménagement du territoire

Source : Elaboration propre à partir des résultats d'enquêtes

Commentaires sur l'étude de cas PNR

Cette expérience d'écotourisme est celle qui note les meilleurs bénéfices en termes de fréquentation touristique. Un réseau étendu de commercialisation et une bonne accessibilité

permettent d'expliquer ces bons résultats. Les organisateurs de voyages l'intègrent la plupart du temps dans les étapes du circuit classique allant vers le sud et augmentent la connaissance du produit au niveau local et international. Le parc dispose aussi d'un certain nombre de structures d'hébergement de qualité. D'autre part, il est mondialement connu par l'endémisme des espèces faunistiques et floristiques qu'il abrite.

En termes d'impacts sur l'environnement, les critères environnementaux sont plus ou moins respectés. Des espèces en danger d'extinction vivent dans le parc et bénéficient de fortes actions de conservation. Néanmoins, la décharge des déchets modifie la composition de la végétation environnante. Elle menace aussi les habitats naturels, dans l'extrême, menace l'existence des espèces. Les entreprises touristiques, les ménages sont encore nombreux à évacuer leurs ordures dans la nature. Ces déchets attirent les rongeurs, les oiseaux et autres et affecte aussi leurs modes d'alimentation. Il faudra dans la mesure du possible, réduire les déchets des ménages et penser à leur recyclage afin d'éviter toute dégradation physique et visuelle de l'environnement. Les visites nocturnes de certains animaux modifient aussi, d'une autre manière, leurs modes d'alimentation. Pour attirer les lémuriens nocturnes, les guides leur offrent des bananes, intéressés par la nourriture ils viennent pour qu'ainsi les visiteurs puissent les regarder toutes les nuits.

Sur le plan social et économique, l'étude de cet organisme éco-touristique a montré qu'avec un minimum d'implication de la participation de la communauté locale dans son projet (implication limitée en termes de contrôle et de propriété), cette dernière a transféré des bénéfices à la communauté, notamment en termes de création d'emplois. Le parc tient aussi à offrir des prestations de qualité par le renforcement des capacités des guides locaux. Néanmoins, la population est composée de 90% de cultivateurs. Le tourisme est une activité exigeant un minimum de savoir-faire. Ceux qui se sont engagés en tant que salariés dans les entreprises touristiques manquent encore de compétence et en sont pénalisés au niveau du salaire.

1.1.2. Les impacts du tourisme durable de l'association MATOR

Rappelons que l'association MATOR œuvre surtout auprès des villages les plus défavorisés. Nous allons voir ci-après le tableau synthétique de ses différentes actions.

Tableau 34 Tableau synthétique sur l'étude de cas de tourisme solidaire et équitable de l'association MATOR

Critères	Observations
Localisation du projet	15 sites d'interventions réparties dans tout Madagascar
Temps d'opération	8 ans
Attractifs touristiques	Séjour immergé dans des villages avec : - Observation de l'architecture traditionnelle - Visite des parcs naturels et culturels des alentours - Dégustation de plats typiques - Danses traditionnelles rituelles
Initiative de l'action	Elle provient de la fédération des agriculteurs (FIKRETAMA)
Raisons poussant à l'action	Soutient à l'activité agricole afin de renforcer l'autonomisation des paysans
Initiative financière et gestion	-Financement du premier site d'intervention par le FEKRITAMA et l'association hollandaise AGRITERA -gestion des sites naturels par les membres du MATOR
Gains financiers du tourisme	-30% marge du voyagiste TAMADI -20% du tarif voyage pour le fonctionnement de l'association -20% pour le développement des infrastructures d'accueil des différents sites -20% développement des micro-projets -10% pour les prestations des familles et des guides
Commercialisation	Accès difficile, voyage en charrette à partir des stationnements de taxi-brousse -Promotion par l'agence de voyage française Tamadi, et les agences de voyage nationaux -Participation à la foire internationale du tourisme solidaire en Hollande
Bénéfices	Environnementaux -Reboisement 10ha -Utilisation de four économique -Favorise l'utilisation de transport durable
	Culturels -Renforcement et réappropriation des cultures -Pérennisation des danses et chants traditionnels

Critères	Observations
Bénéfices	Culturels -Offre de prestations authentiques basées sur les savoir-faire locaux (vannerie, riziculture, tissage...) et sur la culture ethnique de chaque site visité
	Economiques - 282 emplois créés -Accueil des visiteurs se fait par tour rotatif entre les membres -Produits appartenant et/ou exploités par la communauté, répartition équitable des bénéfices économiques et sociaux -Augmentation de l'activité agricole et élevage d'animaux pour le tourisme. -Renforcement des capacités, aides financières suivant les besoins -Débouchés pour les produits artisanaux
	Sociaux - 69% des emplois sont occupés par les femmes -Implication des membres de la communauté dans la planification, la gestion des voyages -Evolution personnelle et collective -Cohésion interne de la communauté
Faiblesses	Environnementaux -Utilisation du bois pour cuisiner et pour chauffer l'eau -Absence de tri sélectif
	Economiques -Peu de visiteurs envoyés l'agence TAMADI en 2014 vu la création d'un réseau intégrant d'autres pays
	Sociaux -Pas d'amélioration dans les services essentiels (santé, éducation...)

Source : Elaboration propre à partir des résultats d'enquêtes

Commentaires sur l'étude de l'association MATOR

Cette expérience de tourisme solidaire et équitable possède plus de critères en commun au tourisme communautaire. Cette dernière se concentrerait sur les questions de propriété, de gestion et de contrôle des projets touristiques avec plus d'implication des membres de la communauté. C'est celle qui note d'excellents bénéfices en termes de développement et d'autonomisation des communautés, à tous les niveaux (exceptés environnemental). Les sites

sont difficiles d'accès mais avec une forte collaboration avec les agences de voyage, ils assurent le succès des projets de développement en tourisme.

En termes d'impact économique, même si les résultats ne sont pas énormes, combinés à l'activité agricole, les membres et leurs familles respectives arrivent à mieux vivre. Les bénéfices obtenus de l'activité touristique sont réinvestis dans leurs activités paysannes suivant les besoins de chacun. Les investissements sont très diversifiés : achat matériels agricoles, extension de l'élevage, achat de terres, scolarisation des enfants. Et réciproquement, les produits agricoles, les produits de l'élevage sont intégrés dans la chaîne d'approvisionnement de l'activité touristique. Les familles d'accueil réduisent ainsi les dépenses et maximisent les recettes. Les produits artisanaux faits de raphia et de soie sauvage trouvent aussi des débouchés sur le marché local et international grâce aux efforts de l'association.

Les résultats en termes d'impact social sont excellents, les bénéfices sont largement distribués au sein de la communauté et permettent d'activer une dynamique de développement local. Le développement se fait individuellement d'abord. L'association cible les familles les plus défavorisées. Elle leur apporte le soutien financier pour améliorer leur habitat et pour qu'elle le transforme en infrastructure d'accueil pour les visiteurs. Par exemple, d'une habitation à une pièce, avec cinq enfants, une mère de famille a agrandit sa maison pour avoir six pièces dont deux servent à l'accueil des invités. Par ailleurs, les rencontres, les échanges privilégiés, l'immersion dans la vie quotidienne des villageois valorisent leur savoir-faire traditionnel, valorisent aussi la place de la femme dans la communauté.

Ensuite, le développement se fait collectivement grâce aux projets communautaires. Ils sont nombreux et sont définis suivant les besoins des membres. Cependant, l'amélioration de l'assainissement, l'accès à l'eau potable et à l'électricité doivent être priorisés et profiter à tous, autant à la population locale qu'aux visiteurs.

1.1.3. Les impacts du tourisme durable de l'ONG Bel Avenir/Hôtel Solidaire

L'ONG Bel Avenir est l'une des ONG les plus connues dans le Sud de l'île pour ses programmes d'éducation pour les enfants défavorisés et les jeunes femmes. Nous allons voir ci-après le tableau synthétique de l'ONG pour faciliter l'analyse.

Tableau 35Tableau synthétique sur l'étude de cas de tourisme solidaire et équitable de l'ONG Bel Avenir/ Hôtel Solidaire

Critères	Observations		
Localisation du projet	Zone côtière, Mangily Ifaty- 25 km de Tuléar		
Temps d'opération	6 ans		
Attractifs touristiques	<ul style="list-style-type: none"> -Eco hôtel, 10 bungalows confort -Balade en pirogue et baignade au bord du lagon -Plongée marine, sortie baleine, pêche en gros -Balade en forêt, dans le parc botanique et animalier -Visite du village -Participation aux classes vertes, aux jardins botanique et potager de Bel Avenir 		
Initiative de l'action	Association française Eau de Coco		
Raisons poussant à l'action	assurer l'autofinancement des programmes inclusif, éducatif et de développement communautaire dans le Sud de Madagascar		
Initiative financière et gestion ONG	<ul style="list-style-type: none"> -subvention d'exploitation des associations et fondations françaises -ressources collectées auprès du public (adhésion de membre, dons réguliers, dons pour des programmes spécifiques) -activités d'autofinancement (hôtel, vente produits artisanats, revenus des évènements tournées comme le Malagasy Gospel) 		
Gains financiers du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> -Majorité des revenus (80%) de l'hôtel investis dans les projets de l'ONG -20% utilisés pour le fonctionnement de l'hôtel et la rémunération des employés 		
Commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> -Accès assez facile -Publicité dans les guides touristiques, dans les salons et foires -Commercialisation directe sur les pages web d'Eau de Coco et d'Agua de Coco, et le site web de hotelsolidaire.org 		
Bénéfices	<table border="1"> <tr> <td>Environnementaux</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> -Reboisement 20 ha palétuviers, 0,5ha de mangroves -Programme environnemental scolaire -Utilisation d'énergies solaires -Absence de déchets aux alentours </td> </tr> </table>	Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> -Reboisement 20 ha palétuviers, 0,5ha de mangroves -Programme environnemental scolaire -Utilisation d'énergies solaires -Absence de déchets aux alentours
Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> -Reboisement 20 ha palétuviers, 0,5ha de mangroves -Programme environnemental scolaire -Utilisation d'énergies solaires -Absence de déchets aux alentours 		

Critères	Observations	
Bénéfices	Culturels	-Renforcement de la production artisanale
	Economiques	-Création de 65 postes de travail : 50 à temps plein, 15 à temps partiel
	Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> -100 jeunes bénéficiaires de séjours éducatifs à la ferme école et au centre environnemental et éducatif -construction d'une cantine pour les bénéficiaires -30 jeunes filles par an au Foyer Social pour la réinsertion sociale -50% des villages autour de l'hôtel ont accès à l'eau potable -20% ont accès à l'électricité -Activités éducatives ouvertes à toute la population locale
Faiblesses	Culturels	-Faible valorisation des traditions locales
	Economiques	<ul style="list-style-type: none"> -Partage inégal de revenu à cause du niveau d'instruction -Pas d'autonomisation économique collective, seulement individuelle
	Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> -La communauté ne gère pas d'entreprises touristiques -La communauté a du mal à être intégré dans le processus décisionnel

Source : Elaboration propre à partir des résultats d'enquêtes

Commentaires sur l'étude de l'ONG Bel Avenir

La participation d'Eau de Coco et d'Agua de coco, réseau partenaire en Europe joue un rôle très important dans la visibilité des actions de l'ONG ainsi que la gestion du site web www.hotelsolidaire.org. La commercialisation de l'hôtel Solidaire est aussi intensifiée en Europe sur des sites web de réservation en ligne. Cette initiative augmente la fréquentation touristique pour assurer une production de revenus contribuant à la croissance économique.

Le concept de l'ONG Bel Avenir/ Hôtel Solidaire est basé sur le principe du transfert des bénéfices à la communauté. L'étude sur l'ONG a montré que même sans impliquer la participation de la communauté locale dans son projet (en termes de contrôle et de propriété), cette dernière a transféré des bénéfices à la communauté, notamment en termes de création d'emplois. La communauté locale est embauchée en tant qu'employés à l'hôtel ou à la conservation de la nature. Cette organisation, qui emploie de la main d'œuvre locale paye ses

salariés en dessus de la moyenne nationale, avec un salaire garanti mensuel (pour faire face à la saisonnalité de l'activité) et leur accorde des bénéfices sociaux, sanitaires et éducatifs. En tant qu'employé de l'hôtel, ils ont droit à la caisse de retraite, aux congés payés, au remboursement des frais médicaux et à une allocation familiale.

Les bénéfices sociaux et éducatifs sont les plus exubérants pour cette ONG. Les formations en agroforesterie, en élevage, en hôtellerie mises à disposition par l'ONG créent de plus vastes opportunités pour la population locale. Cependant, au niveau de la communauté, la population ne gère aucune entreprise touristique et reste totalement dépendante de l'ONG et de ses actions.

1.1.4. Les impacts du tourisme durable de l'ONG l'Homme et l'Environnement

Nous allons voir ci-après le tableau qui résume et évalue les bénéfices et les faiblesses des actions de l'ONG auprès de la communauté.

Tableau 36Tableau synthétique sur l'étude de cas de tourisme communautaire de l'ONG l'Homme et l'Environnement

Critères	Observations
Localisation du projet	Vohimana-Vohibola, zones enclavées sur la route Tamatave
Temps d'opération	13 ans
Attractifs touristiques	<ul style="list-style-type: none"> -Visite réserve naturelle expérimentale -Séjour responsable dans un gite communautaire -Visite des distilleries -Dégustation cuisine locale
Initiative de l'action	Elle vient de l'ONG, combiné à l'intérêt de la communauté
Raisons poussant à l'action	<p>Dégradation de la forêt</p> <p>Recherche de valorisation de l'environnement pour le développement économique local</p>
Initiative financière et gestion ONG	<ul style="list-style-type: none"> -Achat des productions communautaires -Dons publics pour le soutien des micro-projets -Comité de gestion communautaire Vohimana par activité -Comité de gestion communautaire Vohibola

Critères	Observations
Gains financiers du tourisme	-3% du package du tarif de voyage de l'agence Vision du Monde
Commercialisation	-Vente directe sur le site web de l'ONG -Commercialisation par l'agence de voyage Vision du Monde -Participation au salon du tourisme ITM -Participation à la foire FIER MADA
Bénéfices	Environnementaux -Lutte contre la déforestation intensive -Création de valeur ajoutée pour les ressources naturelles (huiles essentielles, plantes médicinales) -Agriculture biologique
	Culturels -Vente de produits artisanaux -Valorisation de l'identité locale (savoir-faire traditionnel)
	Economiques -Création d'emplois -débouchés pour les productions communautaires de biens et services
	Sociaux -Engagement de la communauté dans les actions de l'ONG suivant un cahier de charges
Faiblesses	Environnementaux -Surface reboisée insuffisante
	Economiques - Non intégration du secteur agricole au secteur touristique. (Les habitants ne produisent pas les aliments qui sont consommés par les visiteurs)
	Sociaux -Faible implication des femmes

Source : Elaboration propre à partir des résultats d'enquêtes

Commentaires sur l'étude de l'ONG l'Homme et l'Environnement

Cette étude du tourisme communautaire note de bons bénéfices. L'ONG semble posséder une bonne compétence aussi bien en matière d'écotourisme que de développement local. Au niveau environnemental, les actions de l'ONG ne se font que là où la biodiversité est menacée. Elle vise par ailleurs à donner à la population locale les capacités nécessaires pour gérer durablement les ressources grâce aux pratiques de l'agriculture biologique et de la pêche durable. Au niveau économique, à part les recettes de l'hébergement, et du guidage, la

population bénéficie de l'appui technique de l'ONG afin d'assurer une excellente rentabilité des micro-entreprises communautaires. Avec une source de revenu diversifiée, la population peut vivre au-dessus du seuil de pauvreté. Sur le plan social, l'ONG a su impliquer la population dans les différents projets. Les jeunes ont leur place dans cette communauté grâce au renforcement des capacités. L'élaboration des différents cahiers de charges garantit la qualité des biens et services fournis par la communauté. Le partenariat ONG-communauté semble être le meilleur modèle qui assure les meilleurs taux de succès à tous les niveaux.

1.2. Analyse comparative des études de cas

L'analyse détaillée nous a permis de distinguer les actions de chaque expérience touristique. Certaines actions sont identiques. L'analyse comparative nous montrera lesquelles sont meilleures et pourront servir de modèle pour améliorer les autres expériences.

1.2.1. Analyse comparative des impacts environnementaux et culturels

Sur les quatre cas étudiés, le PNR est celui qui note plus d'impacts environnementaux vu qu'il touche une plus grande partie superficie, plus d'habitats, de biodiversité pour mener les actions de conservation. Le reboisement est une action commune à tous les cas que nous avons étudiés. Toutefois, l'ONG l'Homme et l'Environnement a fait plus d'actions de valorisation des ressources naturelles en partenariat avec la communauté. Les huiles essentielles et les plantes médicinales sont en même temps une source de revenu pour la population locale et une garantie de reforestation. Les activités agricoles de l'association MATOR sont aussi à souligner. Elles permettent aux familles défavorisées d'atteindre une autosuffisance alimentaire. A l'encontre de l'ONG Bel Avenir, les formations en agroforesterie ne suffisent pas à rendre autonome la population locale vu qu'elle n'est pas propriétaire des terres et ne reçoit pas d'appui financier pour développer ces pratiques agricoles. La population reste dépendante de l'ONG Bel Avenir.

Au niveau culturel, tous les cas étudiés ont pris les mesures nécessaires et adéquates pour minimiser les impacts sur le patrimoine culturel. Nous sommes, ici, loin des produits classiques proposés par les hôtels et clubs, et dont la piscine et le golf constituent le modèle, le plus souvent occidentalisés, dénués de tout intérêt culturel. La découverte des sites et des paysages au moyen de transport rudimentaires et non polluants (à pieds, bicyclette, charrette, pirogue, ...) permettrait à la fois de connaître le pays et de respecter l'environnement. Pour le

PNR, les sites culturels dans le parc sont conservés au même titre que les sites naturels. Les résidents locaux y ont toujours accès et y pratiquent les cérémonies traditionnelles. Pour l'association MATOR et l'ONG l'Homme et l'Environnement, la conception des infrastructures d'accueil chez l'habitant permet aux visiteurs d'apprécier l'architecture locale, d'être immergé dans la culture et les coutumes locales, répond au désir de rencontrer l'étranger et d'échanger avec lui, satisfaisant ainsi les exigences socioculturelles associées au tourisme durable. La vente de produits artisanaux est un commerce répandu pour n'importe lequel des cas étudiés, les produits locaux sont valorisés parce qu'ils permettraient aux touristes de découvrir une nouvelle dimension du patrimoine culturel du pays, à savoir ses savoir-faire techniques et artisanaux le savoir-faire. Mais l'appui financier d'un tiers leurs sont nécessaires pour élargir leurs activités et pour trouver des débouchés. Seul critère culturel du tourisme durable que nous n'avons retrouvé dans aucun des cas est l'élaboration des lignes directrices ou d'un code de comportement à l'endroit des visiteurs dans le respect les sites culturels. En plus, les us et coutumes malgaches diffèrent à chaque endroit. La connaissance des interdits est très importante et doit faire l'objet d'une sensibilisation au préalable auprès de tous les visiteurs.

1.2.2. Analyse comparative des impacts socio-économiques

Les impacts socio-économiques sont les plus importants pour tous les cas étudiés. Sur le plan économique, l'emploi des résidents locaux est le premier outil de lutte contre la pauvreté. Dans les cas étudiés, le taux d'emploi directs de la population active varie de 1 à 3%. Le PNR et l'ONG Bel Avenir sont ceux qui ont le plus faible taux d'emploi, à moins de 1% d'emplois directs créés (employés hôtels, restaurants, guides). Mais ils respectent déjà un critère du tourisme durable par l'application du salaire minimum national et offre donc un emploi décent avec un revenu stable pour les employés. Toutefois, les activités touristiques profitent aux petits producteurs, aux paysans et artisans. Pour le PNR, des emplois indirects du secteur touristique sont à souligner, 3% de la population locale sont des artisans, 12% sont des pêcheurs, collecteurs d'écrevisses, ou collecteurs de matériaux de construction (pandanus, bambous)¹³. L'achat direct auprès d'artisans installés dans les villages, sans intermédiaire, est préconisé afin de permettre une juste rémunération de leur travail. De même, la consommation de produits locaux, produits et transformés sur place, est censée favoriser le

¹³Pourcentage approximatif donné par le responsable du PNR

développement de l'emploi dans l'agriculture et l'agroalimentaire, et assurer, dans une vision d'un commerce équitable, une juste rémunération des producteurs.

Le secteur touristique offre beaucoup de postes à faible qualification surtout en main d'œuvre. Pour l'ONG Bel Avenir, l'ONG l'Homme et l'Environnement, l'association MATOR, les femmes sont recrutés en majorité. L'association MATOR fait des efforts considérables en termes de recrutement car 69% sont des femmes. Le fait que les femmes travaillent dans les zones enclavées ralentit l'exode rural et réduit le taux de mortalité de la mère et l'enfant. Pour l'ONG Bel Avenir, l'insertion des femmes dans le secteur du travail est le meilleur moyen de lutter contre l'exploitation sexuelle dans les zones côtières. Par ailleurs, les cas étudiés offrent des possibilités d'avancement grâce aux multiples formations données aux employés selon les besoins.

Nous soulignons aussi, ici, un autre modèle économique du tourisme durable : l'hébergement chez l'habitant. L'association MATOR et l'ONG l'Homme et l'Environnement sont encore les seuls à développer cette activité. Le paiement des prestations d'hébergement revient directement à la population locale, sans intermédiaire, que les touristes associent à l'idée de développement durable, à l'inverse des hôtels luxueux où le paiement de la prestation d'hébergement ne bénéficie qu'aux actionnaires, potentiellement étrangers, même s'ils sont susceptibles d'employer de la main d'œuvre locale.

Le développement individuel est un point important du tourisme durable autant que le développement communautaire. Deux des cas étudiés ont investis dans les services supplémentaires comme l'eau, l'électricité qui profitent à la communauté locale. L'ONG Bel Avenir est celle qui consacre la majeure partie de ses activités sociales à l'éducation des jeunes et à l'apport alimentaire pour les plus défavorisés. Les diverses actions d'éducation augmentent le taux d'alphabétisation sur le site Mangily. De même, grâce à un apport nutritionnel suffisant, l'action de l'ONG réduit le taux de mortalité infantile. L'association MATOR quant à elle, a renforcé l'inclusion sociale grâce à l'implication des membres dans le contrôle des activités touristiques. L'association MATOR comme l'ONG l'Homme et l'Environnement ont le plus investi dans la formation professionnelle que ce soit individuelle ou collective. Toutes ces actions améliorent considérablement les conditions de vie de la communauté.

1.3. Analyse de la Compétitivité des parcs nationaux Ranomafana et Andasibe

Suivant le tableau n°21 (Evolution du nombre de visiteurs des deux parcs), nous constatons qu'en 1995, le nombre de visiteurs du PNR ne formaient que 2/5 du nombre de visiteurs du PNAM. Dix ans après, le nombre de visiteurs au PNR a augmenté de 136%, celui du PNAM a augmenté de 59%. En 2010, le nombre de visiteurs des deux parcs est égal. Dans les paragraphes qui vont suivre, nous allons analyser les points forts du PNR, suivant les indicateurs de compétitivité, qui ont fait qu'aujourd'hui, ils ont le même taux de fréquentation. Nous allons également chercher les opportunités du PNR d'augmenter sa compétitivité pour attirer plus de visiteurs que le PNAM.

1.3.1. Indicateurs mesurant les performances et les impacts du tourisme

Les performances des parcs nationaux seront analysées à partir des résultats des recettes et des nuitées d'hébergement.

1.3.1.1. Recettes du tourisme

Suivant le tableau de recette des deux parcs, la recette des DEAP seule ne suffirait pas à faire notre analyse. Le nombre de visiteurs du PNAM en 2014 est 0,8 fois supérieur à celui du PNR, la différence des recettes des DEAP est près de 30 000 000 Ariary, pourtant sur la recette totale, le PNR n'accuse qu'un déficit de moitié. Les recettes de camping et de guidage sont ceux qui rapportent le plus au PNR. Les recettes de guidage sont plus élevées du fait qu'il existe plus de guides au PNR par rapport au PNAM. Au PNR, nous comptons cinquante-quatre guides et quarante-cinq rabatteurs-pisteurs contre soixante-quatorze guides au PNAM. De plus, le tarif de guidage varie de 20 000 ariary à 60 000 ariary par jour pour les circuits simples du PNAM tandis qu'elle est de 30 000 ariary à 90 000 ariary par jour au PNR. Le tarif de guidage élevé s'explique par le fait que la superficie est plus étendue et que les visiteurs voient une large variété de végétaux et d'animaux.

Enfin, le PNR propose à ses visiteurs un circuit spécialisé pour les ornithologues dont le tarif de guidage journalier est de 100 000 ariary. Les guides pour ce dernier circuit sont évidemment spécialisés en ornithologie. Un autre avantage majeur des guides du parc c'est

qu'ils sont plurilingues. Certains parlent anglais, français, d'autres italien, allemand, espagnol. Les visiteurs des différentes nationalités ont plus d'ouverture à recourir aux prestations de guidage par rapport aux guides du PNAM qui sont en majorité francophone et anglophone. Quant aux recettes de camping, le droit de nuitée sur les aires de campement est pratiquement le même sur les deux parcs, il est de 5 000 Ariary par emplacement et 10 000 Ariary par tente. La recette est plus élevée seulement parce qu'il y a soit plus de visiteurs qui sont adeptes du camping, soit que le nombre de séjours est supérieur qu'au PNAM. Outre les recettes de camping et de guidage, les recettes des visites de convention et de concession sont à développer par le PNR.

1.3.1.2. Nuitées dans tous types d'hébergements

Le nombre de nuitées sur une destination dépend de plusieurs facteurs. Certaines destinations ne font office que de passage d'un long voyage pour atteindre la destination finale. Nous allons prendre deux modèles de circuits. Le premier circuit Tana/Tuléar d'un séjour de huit jours, le nombre de nuitées au PNR est seulement de deux jours. Le second circuit Tana/Pangalanes d'un séjour de onze jours, le nombre de nuitée au PNR est de deux jours. De même, pour un circuit Côte Est, le PNAM ne figure que pour une nuitée dans un séjour de six jours. Dans un autre cas, la visite du parc est la destination finale de l'individu. Le séjour peut atteindre cinq jours. L'avantage du PNR est qu'il se trouve à 350km de la capitale, à 6heures de trajet en voiture. La durée du trajet est trop longue pour pouvoir faire un aller-retour comme pour le PNAM qui se trouve à 2h30 de la capitale. Dans le cas d'un séjour hors-circuit, la durée de nuitées au PNR est au minimum de deux jours mais les visiteurs peuvent aussi profiter de la station thermale qui augmenterait le nombre de nuitées à cinq.

L'autre facteur qui détermine le nombre de nuitées dans une destination est sa capacité d'accueil. Au PNR, nous comptons seize hôtels dont 217 chambres et 116 bungalows contre douze hôtels au PNAM dont 204 chambres et 124 bungalows. La capacité d'accueil est très importante car durant la période de haute saison, l'indisponibilité des hôtels forcent les visiteurs à effectuer la visite des parcs durant la journée et passer la nuitée dans le village le plus proche. Pour le PNR, la ville la plus proche est Fianarantsoa et Moramanga pour le PNAM. Le manque d'infrastructure d'accueil représente un handicap qu'il faut redresser.

Le dernier facteur qui influence sur le séjour dans une destination est le tarif des hébergements. D'une manière générale, les nuitées dans tout type d'hébergement ont un impact important sur l'économie du tourisme. Au PNAM, le tarif des hébergements est au

minimum 20 000ariary, il atteint 220 400ariary pour un bungalow familial et 355 400ariary pour une nuitée dans un bungalow de luxe. Au PNR, où 35% des visiteurs sont des nationaux, le tarif des hébergements est au minimum 15 000ariary et atteint 100 000Ariary pour un bungalow familial. Les tarifs d'hébergement proposés au PNR sont plus adaptés au pouvoir d'achat des nationaux et ils ont la possibilité d'y passer plus de nuitées.

1.3.2. Indicateurs suivant l'attractivité d'une destination

Nous allons maintenant analyser les résultats des indicateurs d'attractivité à savoir, les ressources naturelles, culturelles et la satisfaction des visiteurs.

1.3.2.1. Ressources naturelles et biodiversité

Sur le tableau d'évolution du nombre de visiteurs, nous constatons que le nombre de visiteurs du PNR s'approche plus de celui de PNAM en 2010. Cette augmentation est due en premier lieu, à l'inscription du PNR dans le patrimoine mondiale de l'UNESCO dans la catégorie « forêt humide de l'Antsinana ». Ceci lui confère un avantage concurrentiel par rapport au PNAM. Le « Limnogale mergulus » est classé comme Valeur Exceptionnelle Universelle pour le PNR en tant que Patrimoine Mondial. Cette espèce endémique régionale devrait faire un sujet de recherche particulier afin de la valoriser. L'inscription formelle du site constitue un axe de valorisation déterminant sur lequel la destination s'appuie pour élaborer des campagnes de promotion plus dynamiques et attirer plus de visiteurs tant sur le plan national qu'international.

En second lieu, après l'inventaire, non exhaustif, de la richesse naturelle des deux parcs dans le tableau n°25, le PNR compte plus d'espèces d'animaux et de végétaux. Au PNAM, la forêt dense humide à moyenne altitude constitue la majorité du parc ainsi que quelques rivières qui traversent le parc. Le PNR est constitué de plusieurs formations végétales et hydrographiques qui sont favorables au développement des différents habitats. Nous pouvons distinguer :

- la forêt dense humide à moyenne altitude qui constitue 87% du parc,
- la forêt dense humide à basse altitude constitue 6% du parc,
- la forêt à bambou occupe 9,5% du parc et est inclus dans la formation de forêt dense humide à moyenne altitude, les éléments phares du parc (le Hapalémur aureus appelé Hapalémur doré Et le Prolémursimus appelé Grand Hapalémur) ont en fait leur habitat naturel,

- la zone marécageuse forme 7% de la superficie du parc, elle sert d'habitat à des oiseaux d'une espèce rare et menacée,
- les vingt-six rivières qui traversent tout le parc forme l'habitat des poissons et des crustacées dont la sous espèce d'écrevisse unique au monde.

Ces différentes formations du PNR lui confèrent des atouts touristiques indéniables par rapport au PNAM. Ces atouts constituent un énorme argument d'attractivité qui appuie la compétitivité du parc sur différentes scènes.

Enfin, l'augmentation de la fréquentation des visiteurs au PNR se rapporte à sa localisation géographique. Outre le fait qu'il se situe dans l'axe Sud, l'axe le plus fréquenté de Madagascar, d'autres parcs se situent aux alentours et constituent un bon circuit de séjours. Nous avons le Parc National d'Andringitra et la réserve spéciale du Pic d'Ivohibe, à environ 120 km au sud, et le parc Marolambo à 80 km au nord du PNR.

1.3.2.2. Ressources culturelles

Le PNR et le PNAM présentent tous les deux des ressources culturelles biens distinctes suivant le tableau n°28. La population vivant autour du site PNR, qui sont en majorité des Tanala, perpétue encore les danses et les musiques propres à leur à ethnies. Les cérémonies traditionnelles pour demander des bénédictions marquent aussi cette culture. Cet éventail d'activités attire davantage l'attention des visiteurs. Leur développement peut contribuer à renforcer la compétitivité. Développement des attractions culturelles informelles.

1.3.2.3. Satisfaction des visiteurs

L'observation de la biodiversité est le critère qui donne le plus de satisfactions aux visiteurs des parcs. Le PNR est beaucoup plus apprécié pour sa biodiversité étant donné qu'il est deux fois plus étendu que le PNAM. L'aménagement, les balisages et les panneaux d'informations des parcs satisfont moyennement les visiteurs. Le manque d'entretien et de rénovation sont les principales causes d'insatisfaction citées par les visiteurs car les panneaux sont souvent illisibles et les balisages inexistant. Par rapport aux services du PNR, l'accueil, la buvette et le guidage répondent généralement aux attentes des visiteurs. Les toilettes doivent être améliorées pour satisfaire au niveau de la qualité exigée. Pour le PNAM, le service d'accueil est celui qui satisfait le plus. Le service d'hébergement n'est pas apprécié comme il le faut car les individus enquêtés n'ont fait de visite que dans la journée et reviennent chez eux après. Le fort taux de satisfaction des visiteurs par rapport à l'observation de la biodiversité, aux

services et de fortes intentions de visites futures tendent à indiquer que le PNR est compétitif et peut le rester dans un avenir proche en améliorant les aménagements, les balisages et les panneaux d'informations. Toutefois, le PNR devrait recueillir régulièrement l'avis des visiteurs pour maintenir la compétitivité. Les retombées économiques futures produites par des nouvelles visites seraient aussi le signe d'un autre niveau de compétitivité.

1.3.3. Capacité d'une destination à proposer des services touristiques compétitifs et de qualité

Nous allons analyser les différents indicateurs et en déduire si les services touristiques proposées sont de qualité et compétitifs par rapport à d'autres.

1.3.3.1. Productivité des services touristiques

Emplois du tourisme par âge, niveau d'instruction

Les deux parcs emploient des individus ayant à peu près la même tranche d'âge suivant le tableau n°30, avec 5% de plus de jeunes pour le PNR. Le niveau d'instruction des employés du PNR est plus faible par rapport à ceux du PNAM. Seulement 6% atteignent le niveau secondaire contre 23% au PNAM. Ceci peut s'expliquer par le fait que le PNR ne dispose que de 87 CEG et 7 lycées dans la région Vatovavy Fitovinany.¹⁴ La qualité du service est fondamentale pour les clients ainsi que le respect des normes. Le niveau d'instruction des employés doit, de ce fait, être en perpétuelle amélioration. Ceci aurait un impact à la fois sur la productivité et la compétitivité.

Taux de mortalité des entreprises

Aux niveaux des hôtels sur les deux parcs nationaux, le taux de croissance moyenne annuelle est de 9,5%. Aucune entreprise n'a encore cessé ses activités étant donné le nombre croissant annuel des visiteurs sur les deux sites. Toutefois, les rénovations sont nécessaires vu que certaines d'entre eux existent depuis une dizaine d'années. Par ailleurs, le nombre d'infrastructures d'accueil est toujours insuffisant car les visiteurs doivent faire la visite des parcs dans la journée et aller à Fianarantsoa ou à Moramanga la nuit, pour trouver une chambre en haute saison.

¹⁴CREAM/Monographie Vatovavy Fitovinany 2013

1.3.3.2. Accessibilité du parc national

La mesure de l'accessibilité est un indice important de compétitivité. Plus une destination est accessible, plus elle peut attirer de visiteurs et avoir un impact sur l'activité économique de la destination. L'accessibilité est bien sur liée à l'activité du transport. Les taxi-brousses desservent quotidiennement, sept jours sur sept, les deux parcs nationaux. L'avantage du PNAM est qu'il est aussi accessible par voie ferroviaire avec deux voyages par semaine. Les transporteurs de voyageurs sont regroupés dans les coopératives et assurent l'exploitation du secteur. Le nombre de coopératives est un des facteurs qui influe sur l'accessibilité des parcs. Nous comptons dix-sept coopératives qui passent par le PNR contre vingt-neuf coopératives pour le PNAM¹⁵. L'effectif mensuel de départ de taxi-brousses pour relier à Fianarantsoa est en moyenne de 600 véhicules et, est en moyenne de quatre-vingt-quinze véhicules pour relier Mananjary au premier trimestre 2014. L'effectif mensuel de départ pour Tamatave est en moyenne de 1200 véhicules. Le nombre de véhicules desservant le PNR est insuffisant par rapport au PNAM et nécessite plus d'investissement par les coopératives.

D'autres impacts agissent aussi sur l'accessibilité des parcs. La proximité du site par rapport à la capitale est aussi un facteur à prendre en compte. La durée du trajet pour le PNAM est de 2h30 à 3h, pour atteindre le PNR, il faut compter 7h de route. En plus de cela, le tarif du voyage en taxi-brousse n'est que de 7 000 Ariary pour rejoindre le PNAM tandis qu'il est de 22 000 Ariary pour aller au PNR. Le choix de la destination dépendra, dans certains cas, du pouvoir d'achat du visiteur que de l'intérêt qu'il a pour le site. Le PNAM est plus avantageux par rapport sa proximité de la capitale. C'est dans ce raisonnement que le PNM devra accentuer les actions de promotion et de valorisation du site pour atténuer les facteurs influençant l'accessibilité et augmenter sa compétitivité.

1.3.4. Mesures prises pour la promotion et les débouchés économiques : Tourisme en ligne

Des sites permettent de prendre contact avec les hôtels, de voir les activités à faire, et de réserver en ligne. Les réseaux et médias sociaux peuvent aussi avoir une incidence majeure sur la compétitivité du tourisme. Sur le tableau n°32 (Visibilité numérique), nous constatons une très faible visibilité numérique. Seulement 19 % des hôtels au PNR y ont recours contre 47% au PNAM. La classification des hôtels est la première raison à ce faible taux. Si au

¹⁵Statistiques données par l'ATP, 2015

PNAM, nous comptons trois hôtels de trois étoiles et un à deux étoiles, au PNR, nous ne comptons que deux hôtels à deux étoiles. La classification de l'hôtel définit la qualité de l'hébergement et des services proposés. Un hôtel à trois étoiles requiert un minimum de visibilité sur le plan numérique afin de se différencier des autres hôtels et de faire sa propre promotion.

A part cette classification, le retrait sur le plan numérique est dû à l'infrastructure de la télécommunication en général. Certaines régions de Madagascar n'ont pas encore accès à l'internet et explique en partie le manque de visibilité de certains hôtels du PNR.

En dernier lieu, l'hébergement d'un site internet n'est pas à la portée de tous. De sa création jusqu'à sa mise en réseau, un hôtel peut dépenser entre 350 000 Ariary à 1 500 000 Ariary¹⁶ suivant les données qu'il souhaite partager, pour un an d'hébergement seulement. Après sa mise en réseau, il faut aussi le maintenir actif, faire les mises à jours nécessaires (tarifs, nouvelles activités, nouvelles infrastructures...). Un site internet, est pour la plupart des hôtels, un investissement à part entière, mais qui est pourtant nécessaire à l'aire où les visiteurs, surtout les étrangers, ne vivent plus sans être connecter.

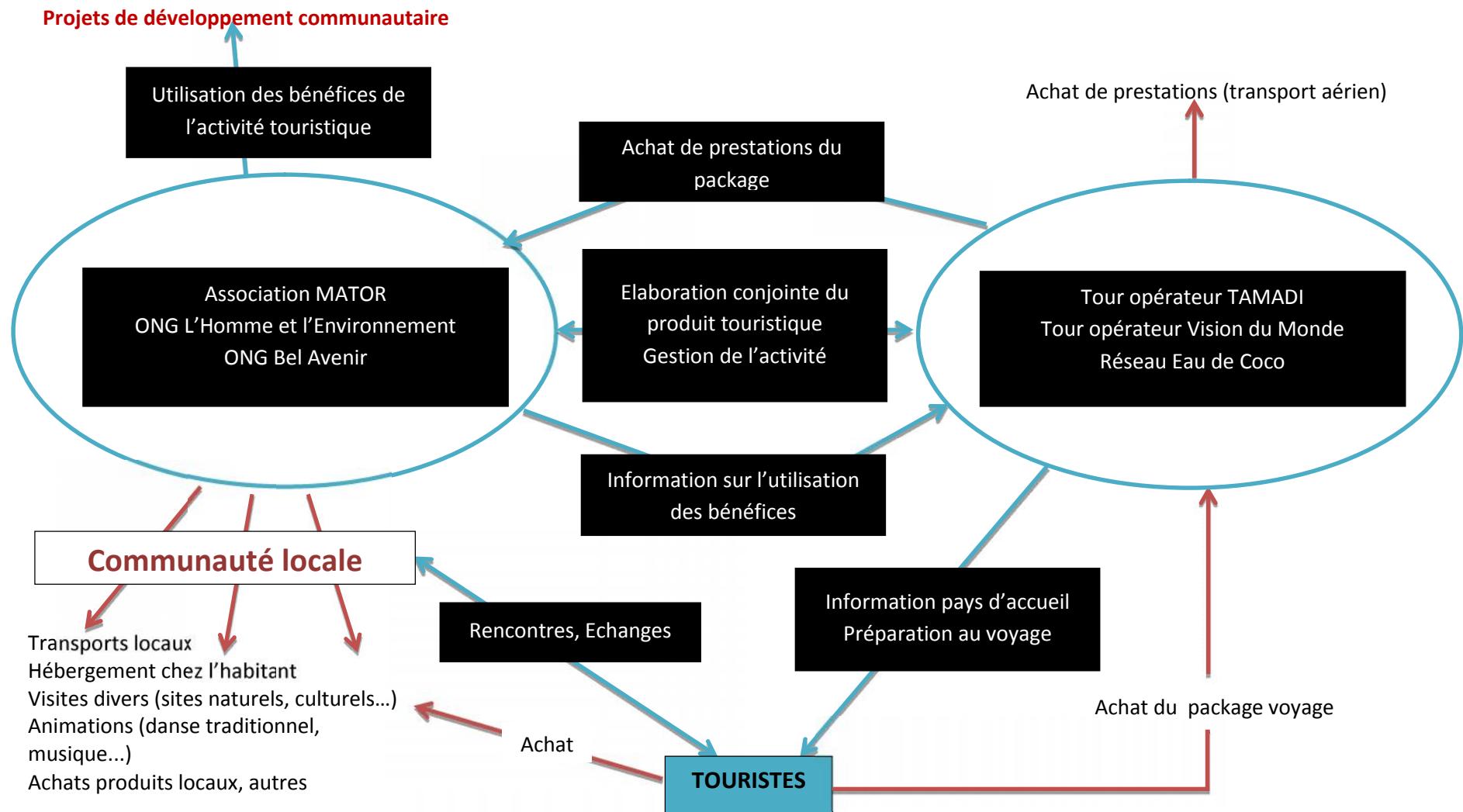
1.4. Discussion générale sur le tourisme durable

Suivant les différents résultats et analyses que nous avons faites, nous avons déduit un schéma des interactions entre les structures d'accueil et les partenaires relais dans le circuit d'un produit touristique durable.

Les partenaires relais tels que les tours opérateurs Tamadi et Vision du Monde du réseau ATES, le réseau Eau de Coco jouent un rôle important dans le circuit touristique car ils assurent la conception du produit la communication, la promotion et la vente du produit touristique auprès des étrangers. Ce sont ces partenaires relais qui donnent l'accès aux marchés étrangers. Pour concevoir un produit touristique durable, ces partenaires font une approche institutionnelle (ONG et association) plutôt qu'une approche directe de la communauté bénéficiaire. En tant qu'intermédiaire, les organismes gèrent complètement l'activité des visiteurs dès leur arrivée et assurent le bon déroulement du séjour parmi la communauté.

¹⁶Tarif webmakin-mg, 2015

Figure 5 Interactions des différents acteurs



Source : Elaboration personnelle, 2015

Par rapport aux communautés, la plupart n'ont aucune connaissance en matière de tourisme, elles dépendent donc entièrement des informations et des recommandations données par l'organisation qui les accompagnent. Les communautés ont besoin d'être soutenues pour mettre en place des initiatives de tourisme communautaire, principalement pour deux raisons : d'une part, ils ont un manque de connaissances et de savoir-faire, et d'autre part, ils ont besoin d'un soutien dans le processus de planification pour permettre une participation égalitaire entre les membres de la communauté.

Nous avons constaté durant nos recherches que les ONG et les associations adoptent de bonnes stratégies sociales, environnementales et possèdent les compétences requises en matières de développement mais ont souvent de mauvaises connaissances marketing et de l'industrie touristique. De ce fait, certaines communautés sont beaucoup plus impliquées dans la planification et obtiennent plus de gains touristiques par rapport à d'autres. Par ailleurs, nous allons voir ci-après les points d'obstacles d'une manière globale :

- Une expérience touristique ne répondant pas pleinement aux trois critères de durabilité ou insuffisamment exprimés dans les actions dues au manque de compétence dans le domaine, ou d'assistance technique et de soutien financier de la part des ONG et associations ;
- Les touristes indépendants ne connaissent pas tous les produits du tourisme durable et préfèrent s'en tenir au tourisme conventionnel dû au manque de collaboration et de promotion auprès des agences réceptives, des offices et du ministère du tourisme ;
- Les organismes touristiques travaillent indépendamment des organismes pour la défense de l'environnement, tel que le MNP, pour développer correctement les projets d'aires protégées dans les sites touristiques ;
- La plupart des informations obtenues sur le tourisme durable sont abstraites dû à l'absence d'échange d'informations, d'indicateurs de durabilité entre les secteurs publics et privés, pour aider l'industrie à développer des opérations responsables ;
- Aucun outil ou service qui sert d'exemple et qui peut représenter une aide certaine dans la réalisation des projets de tourisme durable (La législation, la réglementation et les mécanismes d'autorisation, lignes directrices, certification volontaire, instruments économiques).

Section 2 : Recommandations

Dans cette section, nous allons proposer des recommandations suite aux analyses que nous avons faites. Nous présenterons en premier lieu les recommandations suivant chaque cas étudié. En second lieu, nous passerons aux recommandations générales qui s'appliqueront à tous les cas étudiés.

2.1. Recommandations par cas étudiés

Etant donné que les actions menées par les organismes d'appui diffèrent selon nos analyses, nous allons voir en premier lieu les recommandations pour le PNR, ensuite les recommandations pour l'association MATOR, après les recommandations pour l'ONG Bel Avenir, et enfin les recommandations pour l'ONG l'Homme et l'Environnement.

2.1.1. Recommandations pour le Parc National Ranomafana

Nous allons voir successivement les actions pour une meilleure conservation du patrimoine naturel et culturel ainsi que les recommandations pour améliorer les retombées socio-économiques pour le parc.

2.1.1.1. Recommandations pour conserver le patrimoine naturel et culturel

2.1.1.1.1. Sensibiliser son personnel par l'éducation et l'interprétation des spécificités locales

Le PNR est un site qui s'étale sur 41.000ha. L'étendue du site incite un renforcement de la conservation par une plus forte sensibilisation en impliquant plus de monde. Le personnel des exploitants touristiques, les enfants doivent être inclus dans le programme de sensibilisation car mieux ils connaîtront l'environnement où ils vivent, plus ils pourront le conserver. Comme pour l'ONG l'Homme et l'Environnement, le PNR devrait organiser des classes vertes (excursions, camping, séjours éducatifs) pour les écoles dans les périphériques du parc. Nous préconisons aussi une diffusion de support de communication sur les espèces endémiques et la manière de les conserver dans les écoles. La protection de l'environnement doit commencer dès le plus jeune âge. Le personnel des entreprises touristiques devrait recevoir une formation en écotourisme et être apte par la suite à fournir les informations fondées, répondant aux attentes des visiteurs.

2.1.1.2. Utiliser des fours économies pour diminuer la consommation de combustibles solides

Pour le cas du PNR, le bois de chauffe est utilisé par 80% des ménages vivant dans les périphéries du parc. Notre action de recommandation est axée sur l'utilisation de fours économies pour les ménages. Ces fours utilisent moins de bois. Les résultats attendus sont que le taux de dégradation de la forêt dû à l'utilisation de bois de chauffe et de charbon diminue de 50% et que le taux d'émission de gaz carbonique soit réduit par la même occasion. L'utilisation de ces fours économies n'est pas sans intérêt pour les ménages. Les fours économies proposés par l'association ADES (Association pour le Développement de l'Energie Solaire) réduit de un cinquième les dépenses en bois de chauffe sur le salaire minimum légal mensuel¹⁷. Les Fours Economies à bois et à charbon varient de 10 000ariary à 80 000ariary, ils sont très accessibles par les ménages malgaches. La cuisson au four solaire est aussi une solution que nous recommandons aux restaurants du parc qui combine l'utilisation de bois de chauffe et de gaz pour la cuisson.

Figure 6Four Economie à bois et à charbon



Source : Site internet ADES, 2015

2.1.1.3. Valoriser le savoir-faire, les activités traditionnelles

Les activités traditionnels et le savoir-faire ne sont pas assez mis en valeur dans le PNR. Malgré que le parc soit spécialisé dans le domaine de l'écotourisme, nous recommandons au parc de créer des circuits culturels comme l'ont fait l'association MATOR et l'ONG l'Homme et l'Environnement. Le parc devrait créer une structure d'accueil dédiée à la culture près des communautés afin que les visiteurs puissent être immergés dans la culture locale et observer les activités traditionnelles des Tanala et des Betsileo, les ethnies dominantes dans la région. Ils pourraient participer à des ateliers de cuisine, observer les savoir-faire de la population

¹⁷Présentation du produit, www.adesolaire.org

dans l'artisanat et dans d'autres activités. Les visiteurs iront ainsi à la rencontre de la population, pourront faire des échanges, connaître leur tradition, leur histoire, leur us et coutumes que faire une simple visite du village.

2.1.1.2. Recommandations pour augmenter les retombées socio-économiques

2.1.1.2.1. Meilleure répartition des revenus touristiques

D'après nos analyses, la population vivant au PNR est composée de 90% de cultivateurs. Les guides sont embauchés parmi la population locale mais le revenu généré par l'activité touristique est instable vu que c'est une activité saisonnière et que le revenu mensuel dépend des circuits choisis par les visiteurs. Pour obtenir des revenus plus stables, les guides devraient investir les gains obtenus dans l'agriculture, dans l'élevage comme dans le cas de l'association MATOR. Il en est de même pour les employés locaux des hôtels et des restaurants. Ils peuvent investir dans l'extension de l'activité agricole en achetant plus de semences améliorées et autant que possible plus de terre. Ils peuvent aussi élargir l'activité de l'élevage en augmentant le nombre d'animaux qui seraient par la suite, intégrés dans la chaîne d'approvisionnement des restaurants (poules, bœufs, porcs).

2.1.1.2.2. Renforcement des capacités individuelles et collectives

Pour le cas du PNR, 60% des employés ont un niveau d'instruction primaire. Les entreprises devraient encourager le développement des qualifications accompagné d'une orientation professionnelle bien définie. En collaborant avec l'INTH, ils pourraient mettre en place un service collectif d'éducation et de formation du personnel moyennant bien sûr une participation financière des exploitants touristiques. Le personnel qui n'a pas reçu de formation de type scolaire recevra une formation sur le terrain, une évaluation en cours d'emploi débouchant sur une qualification au lieu d'une formation avec examen écrit. Ce service assurerait une viabilité de l'entreprise, une meilleure qualité du service avec une possibilité d'évolution de carrière. Les acteurs du tourisme pourraient aussi organiser des ateliers d'apprentissage qui se basera sur l'échange de compétences des acteurs. Nous recommandons aussi un renforcement à la sensibilisation au respect de l'environnement à l'endroit de la communauté qui serait axé sur une notion d'écosystème, le cycle de l'eau, la gestion des déchets.

2.1.2. Recommandations pour l'association MATOR

Suivant nos différentes analyses, nous pouvons émettre les recommandations suivantes concernant le patrimoine, et l'augmentation des bénéfices socio-économiques pour les communautés de l'association MATOR.

2.1.2.1. Recommandations pour conserver le patrimoine naturel et culturel

2.1.2.1.1. Pratiquer l'agriculture biologique suivant un cahier des charges

L'association MATOR est une association fondée par des paysans dans les zones enclavées. Comme nous l'avons vu, l'activité touristique est une activité complémentaire à l'agriculture pour atteindre une indépendance et une autosuffisance alimentaire. Les membres de l'association sont constitués en majorité des producteurs de riz, de fruits et légumes, de produits de rente. D'après notre analyse, ils possèdent les atouts nécessaires pour développer l'agriculture biologique comme dans le cas de l'ONG l'Homme et l'Environnement. Afin d'obtenir des produits 100% biologique, la première étape est de diffuser un Cahier des Charges en version malgache à l'endroit des producteurs sur les différentes techniques de culture. L'association peut faire appel aux prestations des organismes spécialisés tels que MATOY. Cette technique n'a pas seulement pour effet de minimiser les impacts négatifs sur l'environnement en n'utilisant pas d'engrais chimiques ou autres produits chimiques, elle peut aussi augmenter la production en respectant les techniques de production. Ainsi, les membres de l'association pourront à la fois atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire mais aussi percevoir des revenus en plus grâce à la vente de l'excédent de production.

2.1.2.2. Recommandations pour augmenter les retombées socio-économiques

2.1.2.2.1. Fabriquer des huiles essentielles dont les bénéfices reviennent à la communauté

Outre le renforcement de la production agricole, nous recommandons aussi à l'association MATOR la fabrication d'huiles essentielles qui est une activité génératrice de revenus aux membres de l'association. Comme l'association possède déjà un programme de reboisement de plants d'eucalyptus, il faudra enseigner aux membres de l'association les bases de techniques pour fabriquer de l'huile essentielle de qualité. L'objectif est d'obtenir un revenu du produit à valeur ajoutée car le prix du kilo d'huile essentielle d'Eucalyptus est de 50euros. Par ailleurs, les plantes de Ravintsara et de Katrafay sont les plus faciles à cultiver car elles

sont plus adaptées au climat de Madagascar, et les huiles essentielles obtenues sont très prisées par les touristes. Elles devront dans ce cas, faire partie du programme de reboisement et créer des revenus pour la population. En effet, un kilo d'huiles essentielles de Ravintsara coûte 56euros, celui du Katrafay est de 109euros¹⁸, sur le marché pour un investissement de 1000ariary par jeune plant. Le marché offre encore de grandes opportunités. D'autres plantes comme le Gingembre, le Cyprès, le Romarin sont aussi facile à cultiver et peuvent produire des huiles essentielles à forte valeur ajoutée.

2.1.2.2.2. Favoriser l'accès des enfants à des niveaux d'instruction secondaires

Les projets communautaires de l'association MATOR sont en grande partie axés sur l'extension de l'activité agricole et celui de l'élevage vu que les membres sont en majorité des paysans. Le premier obstacle à l'accès des enfants, surtout des filles, aux écoles de niveaux secondaires est la distance de l'école par rapport à leur maison. Dans certains sites, les écoles publiques se trouvent à une heure ou deux heures de marche. Pour y remédier, l'association devrait proposer des moyens de transport pour les jeunes, ne serait-ce qu'octroyer des bicyclettes aux enfants de la communauté. L'association devrait aussi renforcer l'investissement dans la construction d'une école sur chaque site touristique, ou d'une bibliothèque. Les visiteurs participeraient, à titre bénévole, à l'enseignement des enfants. A l'exemple de l'ONG Bel Avenir, l'association organisera aussi des lectures collectives, des projections de films documentaires et renforcera la sensibilisation au respect de l'environnement. Notre dernière recommandation est l'ouverture d'une ferme-école qui enseignerait aux enfants les techniques d'élevage et d'agriculture qu'ils pourront ensuite appliquer chez eux.

¹⁸Tarifs en gros www.aromImport.com , juillet 2015

2.1.3. Recommandations pour l'ONG Bel Avenir

L'ONG Bel Avenir est une ONG qui œuvre depuis longtemps pour le tourisme durable. Néanmoins, nous avons quelques recommandations pour augmenter les effets de durabilité.

2.1.3.1. Recommandations pour conserver le patrimoine naturel et culturel

2.1.3.1.1. Conserver les espèces endémiques

Comme nous avons vu dans le cas du PNR, le taux d'endémicité est très élevé à Madagascar. Pour renforcer l'action de reboisement de plantes endémiques, nous recommandons à l'ONG de faire un inventaire des espèces animales et végétales dans le site. S'il le faut, il faudra faire appel à des spécialistes pour identifier les espèces endémiques comme dans le cas de l'association MATOR où un partenariat avec le WWF a été mis en place pour une meilleure protection de l'environnement. La population locale ne connaît pas forcément l'environnement naturel où il se trouve et c'est la première cible aux actions de sensibilisation. A défaut de spécialiste, les guides nationaux peuvent aider à faire l'inventaire. Après l'inventaire, il faudra mener des actions pour protéger les espèces endémiques face à l'exploitation illicite ou à l'exportation clandestine. Les espèces endémiques attirent énormément les touristes dans un site. S'ils venaient à disparaître, le site perdrat le meilleur atout d'attractivité.

2.1.3.1.2. Perpétuer les danses et musiques traditionnelles

L'ONG Bel Avenir possède un bon programme de formation en Gestion Culturelle au Centre Art et Musique. Mais certains modules de formation comme la capoeira, le cirque ne véhiculent pas suffisamment la tradition locale dans les spectacles. Les danses et les musiques traditionnelles définissent l'identité sociale et culturelle d'une ethnie. D'autant plus que les Vézo sont connus pour leurs jolies voix, nous recommandons à l'ONG de mettre en avant cet atout. Pour ce faire, plusieurs actions sont possibles. A l'hôtel, ils peuvent accueillir les touristes avec des chants traditionnels. Ils peuvent aussi organiser un petit spectacle de chants et de danses à l'heure du déjeuner ou du dîner. Le résultat attendu de ces actions sont la valorisation des vraies valeurs traditionnelles.

2.1.3.2. Recommandations pour augmenter les retombées socio-économiques

2.1.3.2.1. Faciliter les ventes directes de biens et de services aux visiteurs par les populations pauvres

L'ONG Bel Avenir octroie des formations en agroforesterie, élevage, artisanat et écotourisme capables d'offrir de réelles perspectives professionnelles aux jeunes bénéficiaires. Néanmoins, ces formations ne sont pas suffisantes pour développer des activités génératrices de revenus directs aux habitants. Pour démarrer une activité artisanale par exemple, une personne a besoin d'un fond de départ pour acheter la matière première. L'ONG devrait appuyer financièrement ces petits commerces et surtout assurer leurs débouchés. Comme dans le cas de l'association MATOR, elle a instauré un séjour touristique où les visiteurs vont plus à la rencontre des habitants des sites. L'ONG Bel Avenir doit créer des endroits et rencontres de l'offre et de la demande de produits locaux. L'objectif est de promouvoir les opportunités du marché par rapport à la demande, car le commerce informel donne plus d'opportunités à la population pauvre car c'est le marché qui se déplace vers le producteur. Les interventions de L'ONG Bel Avenir visent à la publicité de produits locaux ainsi qu'à la mise en place de liens durables entre les communautés et les visiteurs grâce aux réseaux Eau de Coco et Agua de Coco. Ils assurent ainsi que les produits locaux soient payés à leur juste valeur.

2.1.3.2.2. Soutenir la création et la gestion de petites ou moyennes entreprises locales ou communautaires touristiques par des populations pauvres

A Mangily-Tuléar, nous comptons de nombreux hôtels et chambres d'hôtes pour accueillir les visiteurs. La plupart de ces hôtels appartiennent à des investisseurs étrangers. Dans l'esprit du tourisme durable et afin de réduire les fuites de revenus, l'ONG Bel Avenir devrait accompagner les populations pauvres dans la création de gîte communautaire qui généreraient des revenus propres à la communauté. Comme nous l'avons vu dans le cas de l'ONG l'Homme et l'Environnement, les gîtes communautaires peuvent accueillir jusqu'à quinze personnes et apporter jusqu'à 220 000 ariary par nuitée. Ces bénéfices seront à investir dans d'autres infrastructures d'accueil communautaires afin d'augmenter le nombre de populations pauvres profitant des gains touristiques. Les gains peuvent aussi être regroupés dans un fonds communautaire qui sera ensuite utilisé pour financer des projets sociaux, éducatifs. Cette solution favorisera l'autonomie économique collective et la solidarité au sein de la communauté.

L'ONG Bel Avenir pourrait aussi soutenir la création d'hébergement chez l'habitant comme dans le cas de l'association MATOR. Le site de l'ONG Bel Avenir se situe près d'un village de pêcheurs et un bref séjour dans ce village typique augmentera l'échange entre les visiteurs et la population locale. Ils apprendront plus sur l'activité de pêche traditionnelle, sur leur savoir-faire. À part l'hébergement, les habitants s'occuperont aussi de la restauration, spécialement les femmes, afin qu'elles soient indépendantes dans le ménage en gagnant des revenus à part. Les habitants responsables de l'hébergement et de la restauration doivent évidemment, recevoir une formation en tourisme communautaire, en gestion des dépenses quotidiennes et un renforcement de l'esprit d'entreprenariat des micro-entreprises. Ainsi, nous assisterons à un encadrement et un suivi des micro-entreprises touristiques par l'ONG dans un tourisme optimisant les bénéfices économiques pour la population locale.

2.1.4. Recommandations pour l'ONG l'Homme et l'Environnement

Comme vu dans les cas précédents, les actions de l'ONG l'Homme et l'Environnement ont déjà d'importants impacts sur l'environnement et la communauté. Cependant, ces actions peuvent être améliorées grâce à nos quelques recommandations.

2.1.4.1. Recommandations pour la conservation du patrimoine naturel et culturel

Augmenter la surface reboisée

Pour le cas de l'ONG l'Homme et l'Environnement, la surface reboisée n'est que de 70ha au site Vohibola par rapport à 350ha au site Vohimanana. Les actions de reboisement doivent être renforcées dans ce site. Pour cela, nous préconisons le renforcement de la culture de rentes et de la culture maraîchère dont la population peut tirer des profits par la vente des produits obtenus auprès des touristes (café, girofle, fruits et légumes...). Le développement des différentes cultures favorisera ainsi l'intégration de l'activité agricole dans l'activité touristique.

2.1.4.2. Recommandations pour augmenter les retombées socio-économiques

Augmenter le nombre de femmes actives

La création de nouveaux projets communautaires exclusivement pour les femmes augmentera leur autonomisation économique et diminuera les causes de la discrimination

entre les sexes dans la communauté. Il faudra mobiliser le potentiel, faciliter la création et renforcer la performance de micro-entreprises par rapport au tourisme local et la transformation de produits locaux. Il faudra renforcer l'offre de produits locaux par une formation et un accompagnement au développement d'activités génératrices de revenus en faveur de femmes responsables de famille. Les résultats attendus sont que les femmes accèdent à une indépendance économique et un respect des droits de la femme comme dans le cas l'association MATOR où 69% sont des femmes qui gèrent les activités d'hébergement , de restauration ainsi que les activités artisanales.

2.2. Recommandations pour renforcer la compétitivité

Une destination durable ne peut maintenir son attractivité que si elle reste compétitive par rapport à d'autres. Suivant nos analyses, le PNAM reçoit plus de visiteurs par rapport au PNR. Pour y remédier, ci-après nos recommandations pour le PNR.

2.2.1. Investissement en infrastructure hébergement

Avec une moyenne mensuelle de 1000 visiteurs en 2014¹⁹, la capacité d'hébergement du PNR requiert un renforcement des infrastructures d'accueil afin de maintenir l'attractivité. Les nouvelles constructions feront l'objet d'appels d'offres auprès de prestataires qui appliquent les principes du tourisme durable. Plus particulièrement, ces infrastructures doivent utiliser les matériaux de la production locale, appliquer des techniques de gestion des ressources qui minimise l'impact négatif sur l'environnement naturel.

2.2.2. Valorisation des atouts naturels en proposant des activités innovantes

Pour valoriser au mieux les atouts naturels, un des moyens que nous allons utiliser est l'implication des visiteurs dans sa découverte par des moyens classiques. Au-delà de la simple observation ou écoute passive, les visiteurs peuvent être initiés aux expressions artistiques (dessin ou peinture de la faune et de la flore, pratique de savoir-faire, dégustation). Il faudrait aussi mettre à disposition des visiteurs les documents (textes, témoignages, photos et vidéos, ainsi que les rapports sur les impacts du tourisme) qui soient téléchargeables sur supports mobiles.

¹⁹Données statistiques MNP, 2014

Comme le PNR est doté d'espaces naturels diversement accessibles aux publics, cet atout est un levier pour diversifier l'offre de loisirs en créant des lieux de détente novateurs. Des lieux qui permettent aux publics (population locale et visiteurs) de profiter de la nature pour mieux l'observer, la comprendre et la respecter. Des équipements légers pour le repos (transats, hamacs, bancs) et des services (interprétation des milieux, bibliothèques, restauration mobile) doivent compléter l'attractivité. Les espaces potentiels pour ces aires de détentes sont à la fois, les lieux près des cours d'eau et des lacs, les massifs forestiers, les promontoires naturels. Parallèlement, le parc peut aussi développer la pratique de canoë vu l'étendue des rivières.

La dernière façon de valoriser les atouts est de renforcer les actions de communication qui mettent en exergue les expériences, des émotions, voire des sensations à vivre par les touristes. L'expérience est un levier pour la promotion de la destination. Pour ce faire des supports de narration doivent être conçus et enrichis à partir de textes, de sons, d'images et de vidéos fidèles à l'expérience promise. Toutes les thématiques sont concernées : le culturel, les activités de loisirs, les recherches sur la biodiversité, l'écotourisme, les savoir-faire.

2.2.3. Développement des ressources culturelles

La valorisation des villages (embellissement, produits artisanaux à valeur ajoutée, interprétation du patrimoine...) nécessite d'être étudiée pour offrir, à côté des itinéraires éco-touristiques, des alternatives au tourisme lié au patrimoine culturel. Il est aussi possible d'impliquer les visiteurs dans la découverte de la culture locale par des initiations à la danse et aux chants traditionnels, aux jeux traditionnels (fanorona, katro..).

Pour renforcer le développement des ressources, il est aussi nécessaire de constituer une équipe d'animateurs de communautés à l'échelle du parc, pluridisciplinaires et polyglotte, pour produire et diffuser de manière concertée les informations sur le patrimoine culturel.

2.2.4. Enquêtes régulières sur la satisfaction des visiteurs

L'objectif est de créer des outils qui permettent d'observer l'évolution de la fréquentation des clientèles et d'anticiper les visites futures. Il est donc utile de toujours faire une enquête de satisfaction à chaque fin de visite. Le développement d'un support numérique (logiciel, site internet interactif) serait un outil efficace et rapide pour recueillir les opinions des visiteurs. Le maintien de la croissance de la fréquentation de la destination se fera par la satisfaction des visiteurs actuels qui pourront alimenter les sites internet avec les opinions positives en sujets et en contenus.

Par ailleurs, suivant les enquêtes de satisfaction que nous avons réalisé, il est recommandé de rénover des structures existantes (toilettes, panneaux d'informations, balisage). Les équipements sont vieillissants au sein du parc et nécessitent des mises aux normes ou une réhabilitation selon les attentes des clients.

2.2.5. Renforcer le niveau d'instruction du personnel

Adapter en permanence les compétences des personnels en poste pour une meilleure satisfaction des clients sur l'ensemble de la chaîne (hébergement, restauration, accueil, guidage). Nombreux sont les domaines d'interventions (qualification, communication numérique, réseaux sociaux, analyse des tendances), et l'apprentissage de la langue devra aussi être accentuée. L'objectif est de mieux former pour mieux accueillir les visiteurs, toujours dans un esprit de compétitivité.

2.2.6. Investissement en technologie : internet

La première étape primordiale dans le parc est de couvrir les zones non couvertes par l'accès à Internet. Il convient de couvrir le territoire d'équipements qui facilitent l'accès aux flux internet d'une part, et d'apporter une connexion aux usagers dans les lieux fréquentés par les touristes (hébergement, restaurant, lieux de visite...). Selon nos analyses, un équipement et un flux Internet sont indispensables pour les exploitants car ils sont encore très peu à l'utiliser dans le parc. Le résultat attendu est d'augmenter le nombre de visiteurs grâce à un renforcement de la promotion de la destination auprès des futurs visiteurs que ce soient des nationaux ou des étrangers. C'est aussi un outil indispensable pour les touristes qui s'informent surtout à l'aide de support numérique, qui aiment communiquer et partager leurs expériences via les réseaux sociaux. C'est un critère aujourd'hui qui augmente la satisfaction des visiteurs.

2.3. Recommandations générales

Après ces quelques recommandations sur chaque cas étudié, des actions sont encore à mettre en place par toutes les structures pour répondre pleinement aux critères de durabilité : environnemental, économique et social.

2.3.1. Minimiser l'impact sur l'environnement naturel

Deux actions sur l'environnement doivent être entreprises par tous les acteurs du tourisme durable à savoir le tri-recyclage des déchets et le traitement des eaux usées.

2.3.1.1. Evacuation des ordures ménagères : Tri et recyclage des déchets

La gestion des déchets est un engagement à entreprendre par tous les acteurs au développement du tourisme durable et montrer que c'est une priorité urgente pour la durabilité du tourisme dans une région. Pour aider à mettre en place des plans de gestion intégrée des déchets solides²⁰, les quatre directives à suivre sont:

- premièrement, la quantification et la caractérisation des déchets ;
- deuxièmement, l'évaluation du système actuel de gestion des déchets et le recensement des lacunes dans ce système ;
- troisièmement, l'établissement d'objectifs pour la gestion intégrée des déchets solides et l'identification des préoccupations des parties prenantes ;
- quatrièmement, l'élaboration d'un plan de gestion intégrée des déchets solides, accompagné de politiques et technologies adéquates, y compris une stratégie de mise en œuvre et un système de suivi et de retour d'information.

Des actions simples mais efficaces peuvent être entreprises :

- la mise en place d'un système de tri des déchets;
- des conteneurs de collecte sélective des déchets dans la ville pour les touristes et les résidents ;
- des stages de formation sur la gestion des déchets solides pour le personnel des hôtels et des restaurants, ainsi que pour la population locale ;
- la création d'une décharge dans un endroit approprié ;
- revalorisation des déchets par le système de compostage

Dans les sites touristiques, une mauvaise gestion des déchets peut conduire à la perte de la clientèle touristique. Une formation théorique basée sur la définition du déchet (perception et représentation sociale, leur provenance, et les différentes catégories de déchets) sera dispensée

²⁰Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, 2011

pour informer et sensibiliser la population locale. Par ailleurs, le compostage est aussi l'une des meilleures valorisations des déchets alimentaires car il est combiné au secteur agricole. Les métaux, les bouteilles plastiques, les verres récupérés peuvent être recyclés en ustensiles de cuisine. La gestion efficiente de déchets en milieu rural ne nécessite pas forcement l'utilisation des nouvelles technologies. Avec les moyens de base et l'apport inconditionnel des populations locales, les acteurs du tourisme peuvent mettre en place un mécanisme adéquat de gestion et d'élimination des substances périlleuses.

2.3.1.2. Traitement et réutilisation des eaux usées dans la mesure du possible

L'eau est essentielle à l'ensemble des êtres et écosystèmes vivants. C'est une ressource naturelle dont la gestion nous concerne tous. Préserver la nature c'est se préserver soi-même et préserver les générations futures. Réduire la consommation des visiteurs en eau dans les infrastructures d'accueil n'est pas suffisant. Que ce soit dans les milieux ruraux, les milieux près des zones côtières, les milieux près des réserves naturelles, la réutilisation ou le recyclage de l'eau est plus que fondamental. Les eaux usées traitées peuvent être réutilisées dans l'irrigation agricole et forestière, dans l'irrigation d'espaces verts. Ou tout simplement, une restitution des eaux usées traitées dans le milieu naturel qui ne causera aucun préjudice pour ce dernier et qui contribuera au maintien de la biodiversité.

Le mécanisme d'épuration naturel ne coûte quasiment rien et pourtant, est bénéfique pour l'environnement ainsi qu'aux communautés. Les eaux grises, issues des salles de bains, des cuisines et des divers lavages, sont les plus faciles à traiter. Le système que nous proposons est le système d'épuration naturelle par des végétaux macrophytes (roseaux, joncs, iris jaune...)²¹. Les eaux usées sont récupérées dans un bassin peu profond où sont plantés des roseaux. Ces plantes servent de support aux bactéries épuratrices qui absorbent les nitrates. Par ailleurs ils absorbent par leurs racines 10% des sels minéraux (nitrates et phosphates) issus de la décomposition de la matière organique présente dans les eaux usées. Les eaux traitées sont récupérées dans un autre bassin pour la réutilisation. Les avantages de ce système sont une excellente élimination de la production microbiologique, des faibles coûts d'investissement et de fonctionnement, et une très bonne intégration paysagère.

²¹Réutilisation des eaux usées traitées – perspectives opérationnelles et recommandations pour l'action- AFD

2.3.2. Minimiser l'impact sur l'environnement culturel

Nous avons ici deux recommandations pour aider les organismes d'appui, la communauté locale à mieux préserver son environnement culturel.

2.3.2.1. Sensibiliser les visiteurs à la conservation de la culture

Nous avons souligné dans nos analyses le manque de sensibilisation à la conservation du patrimoine culturel malgache notamment par l'élaboration d'un code de comportement tout en continuant à veiller à l'application du Code mondial d'éthique du tourisme. Les efforts de sauvegarde des sites culturels, des lieux sacrés sont souvent remis en question par des actes de vandalisme ou par le non-respect des interdits ou fady. Si le simple fait de ne pas manger du porc, des oignons, de ne pas utiliser les toilettes, peut sembler anodin en soi, ceux sont de vrais actes de vandalisme pour la communauté locale si des centaines de visiteurs en font autant. Ainsi nous pensons que si les touristes étaient mieux informés sur la fragilité de la culture locale, ils agiraient de façon plus responsable.

Les guides touristiques sont les premiers à être en contact avec les visiteurs. Ils fournissent une information culturelle abondante et de nombreux commentaires historiques et artistiques, mais ils ne comportent quasiment pas de message spécifique quant à la fragilité du patrimoine culturel et la nécessité de le respecter. Les guides sont donc les mieux placés en matière de sensibilisation à ces problèmes et devraient en tout temps, incréer un message destiné à sensibiliser les visiteurs sur le comportement à adopter dans les différents lieux. Cette action de sensibilisation doit s'étendre au niveau des communautés d'accueil, des associations, des offices régionaux, des compagnies aériennes afin de sensibiliser un maximum de gens à la spécificité des lieux sacrés et de la fragilité du patrimoine culturel.

2.3.2.2. Cr éation d'un circuit touristique de l'artisanat

L'artisanat tient une place importante au sein de la communauté. C'est la deuxième activité économique après l'agriculture dans la plupart des communes rurales. Les traditions artisanales locales sont un moyen pour développer une économie touristique durable (surtout pour les PME locales) et de lutter contre la pauvreté en milieu rural. Des milliers de familles vivent dans des conditions de vie médiocres car ils n'arrivent pas à trouver de débouchés pour leurs produits.

Le projet d'un circuit touristique de l'artisanat consiste avant tout de définir les régions à forts potentiels à prendre en compte de façon intégrée les intérêts en matière de sauvegarde de la culture, les objectifs d'autonomisation des communautés et les stratégies de développement économique. Des excursions pour les visiteurs feront office de projet test dans ces zones potentielles avant de construire des infrastructures d'accueil pour des longs séjours. Il est nécessaire d'apporter une formation à des femmes et à des jeunes dans les domaines du design, et de donner aux communautés locales les connaissances nécessaires pour permettre à ces dernières d'accéder aux circuits commerciaux de l'industrie du tourisme. Le projet sera axé sur les échanges de meilleures pratiques. Les résultats escomptés concernent la formation d'artisans, la création de nouvelles micro-entreprises artisanales, l'élaboration de catalogues numériques des « spécialités artisanales » des destinations et l'ouverture d'un circuit de distribution à l'étranger.

2.3.3. Maximiser les retombées socio-économiques

Les bénéfices pour la communauté sont les indices que les actions menées sont vraiment durable. C'est pour cela que nous avons formulé ces quelques recommandations afin d'accroître au maximum les bénéfices.

2.3.3.1. Réduire les fuites de revenus

La plupart des travaux sur les retombées économiques du tourisme confirment la validité de l'hypothèse d'une influence positive du tourisme sur la croissance économique d'un pays. Il n'en demeure pas moins qu'une grande partie des profits dégagés par l'activité reviennent aux tours opérateurs étrangers, aux propriétaires d'hôtels étrangers, ou une fuite de revenu due aux achats effectués par les touristes hors de la destination (c'est-à-dire auprès de voyagistes internationaux), et achats par les touristes et les entreprises de biens importés. Dans les cas que nous avons étudiés, les tours opérateurs prennent 30% de marge du package de voyage. Ce pourcentage est déjà raisonnable par rapport à d'autres cas où 40% seulement des recettes restent au pays. Le pourcentage de revenu devant idéalement demeurer au sein de l'économie locale d'une destination touristique doit encore être déterminé mais des actions du tourisme durable peuvent réduire cette fuite de revenu en:

- Influant sur les niveaux de dépenses des touristes auprès des entreprises locaux;

- Allongeant la durée des séjours, en augmentant les occasions de dépense avec des attractions créatives et en améliorant l'information des touristes à ce sujet ;
- Encourageant l'achat de produits locaux : cela signifie renforcer l'ensemble du commerce de détail, ainsi que la qualité, les prix, la distribution et la présentation des produits locaux tels que denrées alimentaires, boissons et objets d'artisanat ; et
- Attirant des clients étrangers par les nouvelles technologies de communication.

Le tourisme contribuera ainsi à redynamiser l'économie locale en créant une interaction entre les différentes structures de l'économie locale, en s'adaptant surtout au système en place. L'appui au développement de micro-entreprenariat est nécessaire dans cette démarche et il ne consistera pas qu'à un renforcement de capacités. Il s'agit notamment d'un renforcement par rapport aux capacités de gestion d'entreprise complété si nécessaire, par un renforcement technique.

2.3.3.2. Mettre en place des taxes sur les revenus ou profits touristiques pour des projets sociaux

Cette mise en place peut avoir plus de résultats sur le plan économique et social pour assister les populations pauvres avec la collaboration de tous les acteurs pour le développement du tourisme durable. D'ailleurs, plusieurs pays touristiques ont déjà entamé cette procédure. Comme à l'exemple des parcs nationaux, où 50% des billets d'entrées sont distribués à des projets locaux de conservation ou de développement, différents types d'impôts et taxes sur le tourisme sont présentés ci-après :

- les taxes d'entreprises sur les déchets, pour renforcer le ramassage des déchets par les agents publics ; et mettre en place des systèmes de recyclage collectif ;
- les taxes d'entreprises sur la consommation des ressources précieuses comme l'eau ;
- les taxes sur la conservation de l'environnement payées par les visiteurs quand ils quittent un endroit ;
- les taxes sur les activités récréatives et loisirs, les stationnements.

Pour que la mise en place des taxes soit une réussite, elle doit être appliquée à tous les acteurs en toute légalité, facilement collectée, discutée et soutenue par tous ceux qui sont concernés. L'utilisation des recettes générées doit être parfaitement transparente et portée à la

connaissance de ceux qui la paient. Et pour s'assurer que les projets sociaux aboutissent et soient durables, les recettes des taxes doivent être générées sur le long terme.

2.3.3.3. Renforcer l'implication des communautés locales, des employés et des visiteurs

Il s'agit de tenir compte des intérêts des parties prenantes dans les projets en développement, d'identifier les besoins de la communauté, de s'assurer que les efforts de sensibilisation sur l'importance des enjeux du développement durable et de sensibilisation se traduisent dans les actes des visiteurs et des travailleurs. Il est indispensable de créer des mécanismes de concertation nécessaires à la pleine implication des communautés locales dans le développement des projets touristiques. Il s'agit de permettre à toutes les communautés de bénéficier des opportunités du développement économique, tout en protégeant les environnements naturels et culturels. Pour cela, il faudra :

- organiser des cessions de concertation avec les acteurs concernés, afin d'évaluer la pertinence de sa stratégie de développement durable ;
- prendre en considération les propositions d'actions des équipes comme des communautés locales, qui sont les plus à même de proposer des actions simples et efficaces ;
- faire remonter les informations sur terrain et organiser une communication régulière entre les représentants des différents secteurs ;
- discuter des projets de développement futurs et des opportunités existantes avec les communautés locales ;
- développer et aider des projets portés par les communautés locales en lien avec l'activité touristique ;
- soutenir les formations professionnelles du tourisme (en partenariat avec l'INTH)
- formation par rapport aux droits du travail ;
- impliquer les familles des employés dans des programmes d'éducation environnementale et sanitaire;
- permettre aux travailleurs et aux visiteurs de s'engager dans des programmes locaux de volontariat.

2.3.3.4. Augmenter le nombre de la population active bénéficiant des profits générés par le tourisme

Suivant les études de cas que nous avons faites, le taux d'emploi de la population locale dans le secteur est entre 1 à 3% de la population active. Les projets de création de nouvelles infrastructures d'hébergement communautaire dans les zones enclavées sont un moyen pour augmenter le nombre de population active. Les organismes d'appui aideront bien sûr les communautés à s'organiser pour pouvoir devenir de bons prestataires de services, aptes à s'intégrer dans la chaîne touristique et être rémunérés de façon équitable pour le service rendu. Il faudra aussi encourager les acteurs privés à l'application d'un tourisme durable en augmentant le taux d'emploi des pauvres et l'offre par ces derniers de biens et de services.

2.3.4. Initiative pour une coopérative du tourisme durable

Après notre analyse générale, nous avons pu constater l'importance des ONG et des Associations dans la conduite des activités touristiques pour le développement durable des communautés défavorisées. Ces modèles de tourisme ont tous des impacts positifs sur la population mais avec une collaboration nationale entre ces entités, les actions pourraient s'amplifier et résulterait des chances de croissance du développement et des avantages pour les entités et la communauté. Ainsi, nous recommandons la promotion de la coopération au développement pour le tourisme durable, seule capable de repousser les limites rencontrées jusqu'à présent par les acteurs isolés. Les partenariats, qui ont le plus de chance de succès, sont ceux qui engendrent des bénéfices mutuels.

Notre objectif est d'associer les différents acteurs à la formulation d'une stratégie et de politiques de tourisme durable pour atteindre un standard national grâce à des initiatives qui ont déjà fait leurs preuves dans les études de cas que nous avons faites. Elle aura pour mission l'assistance technique de ces membres, l'information et la promotion au développement du tourisme durable, ainsi que l'éducation au tourisme durable. Les acteurs concernés sont :

- Les sociétés civiles (ONG, association dans le domaine touristique, environnemental, culturel...) ;
- Les organismes publics (représentant du ministère du tourisme, du ministère de l'environnement, du ministère de la culture, du ministère de la population, les offices régionaux...) ;
- Les entreprises privées du secteur touristique ;

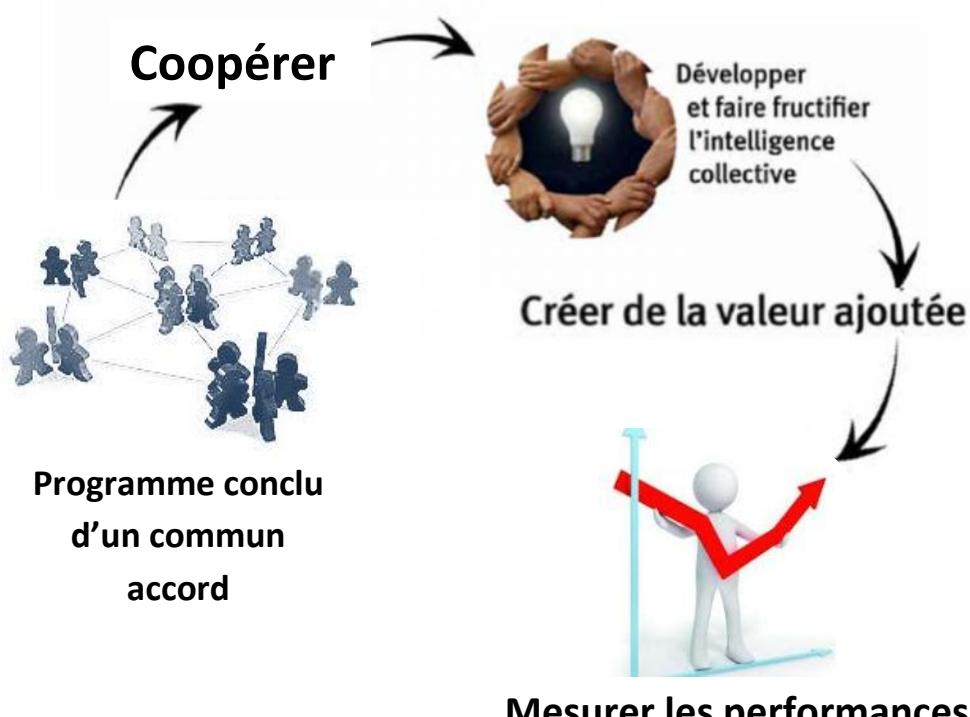
- Les représentants de la communauté locale.

Le regroupement des différents acteurs dans une coopération réside dans l'échange des bonnes pratiques. Des réseaux peuvent être établis entre prestataires de services comparables, pour un soutien mutuel et un partage des coûts et des bénéfices ; ou encore entre entreprises de différents secteurs (par ex. entre prestataires de services hôteliers et fournisseurs de produits alimentaires ou d'objets d'artisanat), pour renforcer la chaîne d'approvisionnement. L'important est d'instaurer une coordination efficace des initiatives et un dialogue permanent entre les acteurs.

Les stratégies prévues pour cette coopérative seront :

- susciter un engagement d'ampleur pour soutenir et fournir les ressources à un programme conclu d'un commun accord ;
- mettre en commun les connaissances et le savoir-faire relatifs aux problèmes économiques, sociaux et écologiques du tourisme ;
- mettre en place un groupe de travail et de communication interinstitutionnels afin de mesurer les performances et assurer le suivi des actions.

Figure 7Stratégies de la coopération



Source : Elaboration personnelle

Mesurer les performances

Les activités du tourisme ne sont durables que si elles sont pérennes. Pour cela, les acteurs concernés doivent mesurer leurs performances afin d’apporter les améliorations nécessaires et innover suivant les attentes des visiteurs. Nous préconisons une démarche participative (focus-group...) en faisant intervenir plusieurs acteurs du tourisme durable pour identifier les indicateurs spécifiques aux différents sites. Suivant les interviews et enquêtes que nous avons déjà faites pour la réalisation de notre ouvrage, ces indicateurs devraient couvrir :

- l’impact sur l’environnement : conservation de la biodiversité, niveau de consommation d’eau, traitement/assainissement de l’eau, consommation d’énergie, production de déchets, gestion et recyclage des déchets, éducation à l’environnement ;
- l’impact socio-économique : embauche de la population pauvre, contribution aux micro-entreprises locaux, bien-être et mobilisation de la population locale (les avantages sociaux, l’accès à l’éducation, à la santé, à l’eau potable et l’électricité) ;
- l’offre et la demande touristiques : satisfaction des visiteurs, inventaire des produits touristiques, taux d’occupation et saisonnalité, qualité et prix de l’offre, attractivité de la destination.

Cette méthodologie permettrait de produire des rapports plus ou moins standards pour les zones de même catégorie (actions différentes dans les zones côtières, les zones rurales, les zones près des parcs naturels) en mettant l’accent sur les aspects quantitatifs et qualitatifs du tourisme durable. La production de rapports permettra à la coopérative de décrire les résultats de ses efforts pour gérer ses impacts sur le développement durable et de partager ces informations au niveau national d’une part. Et d’autre part, elle permettra aux entreprises et organisations de tourisme de faire connaître toutes les mesures prises pour améliorer leurs performances économiques, environnementales et sociales, ainsi que les résultats de ces mesures et les stratégies d’amélioration futures. Les rapports doivent être établis au niveau de chaque association, de chaque ONG, chaque entreprise, chaque communauté active dans le segment touristique. Pour ces entités du tourisme durable, cela peut être le moyen de préserver et renforcer leur crédibilité, de donner des informations transparentes à leurs visiteurs, de tirer avantage de leurs succès et d’acquérir un avantage commercial par rapport au tourisme conventionnel.

Certification des acteurs

Dans certains cas, le tarif du tourisme durable peut paraître plus cher que le tarif appliqué au tourisme conventionnel. Ceci se justifie par le pourcentage reversé à la communauté pour les projets de développement durable. Comment assurer le visiteur dans ce cas que les entreprises et associations touristiques œuvrent vraiment pour le développement durable des communautés ? La certification est un mécanisme qui permet d'une part, de récompenser les bonnes pratiques en reconnaissant et faisant connaître les résultats et d'autre part de garantir la conformité de l'activité au tourisme durable. Elle peut être définie par la coopération pour les entités y adhérents. Dans le secteur du tourisme, la certification sert principalement à contrôler les activités et les normes des entreprises touristiques, tels que les services de restauration, afin de garantir la sécurité d'hygiène et la satisfaction du consommateur. Mais elle peut être élargie aux questions de durabilité. Les principales caractéristiques de la certification sont :

- la participation volontaire des entreprises aux actions de durabilité;
- des critères bien définis pour les conditions sociales relatives au personnel et à la communauté, à la formation, la gestion et les performances environnementales, le développement économique des communautés;
- un processus de mesure de performances et d'évaluation des activités ;
- la reconnaissance de ceux qui satisfont aux critères par un label ou un logo ; et
- le suivi, en temps utile, pour contrôler et innover les actions.

Le principal avantage de la certification comme instrument pour promouvoir une plus grande durabilité du tourisme est qu'elle permet de distinguer clairement les entreprises qui ont des objectifs de développement durable des communautés et qui les atteignent. Elle permet aussi d'améliorer l'image des destinations en termes de qualité et de normes environnementales et d'encourager le secteur à améliorer la qualité dans des domaines déterminés. De même, cette certification est une motivation pour les petites entreprises à pérenniser leurs activités, à avoir des objectifs sur le long terme. La coopération pourra toujours apporter un soutien technique et financier ainsi que des échanges de connaissances entre les acteurs.

CONCLUSION PARTIELLE

Le troisième et dernier chapitre du présent ouvrage nous a permis d'analyser les résultats de la recherche menée et de proposer des solutions pour améliorer les actions du tourisme durable pour les différentes structures.

L'interprétation des résultats a donné plus de précision sur la performance de ces actions pour la communauté bénéficiaire. Ces actions présentent des points forts comme la conservation de la biodiversité, la valorisation de la culture locale, l'emploi de la population locale dans les entreprises touristiques, le développement de micro-entreprises appartenant à la population locale, les différents avantages sociaux pour certaines des organismes. Pour d'autres organismes, nous nous sommes aperçues que des actions manquaient au niveau de l'utilisation des ressources, de l'inégalité de la répartition des revenus, de l'implication de la population. Quant aux recommandations, elles ont pour but d'améliorer ces actions de durabilité et par là même, d'améliorer l'organisme en tant que telle.

Nous présumons ainsi que nos apports de solutions contribueront, ne serait-ce qu'un peu, à améliorer l'engagement des organismes dans les principes du tourisme durable et augmenter les profits à l'endroit de la population locale.

Conclusion générale

Le secteur touristique est un secteur en pleine expansion autant sur le plan national qu'international. Le flux de touristes ne cesse d'augmenter et constitue un facteur de croissance économique pour le pays. De même, le développement de projets touristiques ne cesse de s'accroître et diffère d'un endroit à un autre. Allant de l'hôtel de luxe à l'écolodge, des chambres d'hôtes aux bungalows au bord de la mer, les opérateurs touristiques devaient répondre aux critères de confort, de sécurité, d'hygiène selon les normes et les attentes de la clientèle. Les nouvelles tendances ont fait naître de nouveaux critères et de nouvelles normes, en se souciant plus de l'environnement et de la société.

Le sujet que nous avons traité met en relief un des outils pour aboutir au développement durable d'une communauté: le tourisme durable. Le développement durable peut se mesurer à partir de sept indicateurs tous liés à l'environnement, à l'économie et au social. Pour des raisons pratiques et de faisabilité, au niveau de la collecte et de l'analyse des données, afin que les interprétations soient plausibles, les critères que nous avons retenus sont la conservation et la valorisation de l'environnement, la lutte contre la pauvreté, l'implication sociale et le développement de la compétitivité.

Le tourisme est un domaine connu depuis longtemps comme un secteur économique source de devises, créant des emplois directs et indirects sachant que c'est un domaine multisectoriel (transport, communication, construction de nouvelles infrastructures, approvisionnement...), et contribue directement au PIB du pays. Cela nous a amené à nous demander de quelle manière ce secteur touristique s'implique-t-il dans le développement d'une communauté d'accueil. Notre objectif global a donc été de montrer que le tourisme durable répond aux critères retenus du développement durable. Dans cette optique, nous avons disséqué le sujet pour aboutir aux objectifs spécifiques suivants. Nous avons démontré, dans un premier temps, qu'il existe des actions pour que le tourisme contribue à la conservation durable du patrimoine naturel et culturel. Ensuite, nous avons confirmé qu'il existe des bénéfices tirés du tourisme durable par les communautés villageoises. Enfin, nous avons démontré qu'en s'engageant à offrir des prestations attractives de qualité tout en restant compétitifs, les acteurs touristiques développeront une activité économiquement viable sur le long terme.

Afin de mener à bien notre étude, nous sommes partis sur des théories. Nous avons pour cela consulté des ouvrages, des sites web, des articles et codes traitant du sujet. Les pratiques du tourisme durable pour lesquelles nous avons optées, car cadrant avec ce qui nous intéresse, sont l'écotourisme, le tourisme solidaire et équitable, le tourisme communautaire. Ces pratiques se basent toutes sur la Charte du tourisme durable de Lanzarote. L'écotourisme est souvent la pratique la plus connue dans les régions ayant de nombreuses réserves ou espaces naturels et culturels et y contribue activement à sa protection. Le tourisme solidaire et équitable se base sur les principes du commerce équitable pour financer des projets dans le but d'améliorer les conditions de vie de la communauté. Le tourisme communautaire est celui qui implique le plus la communauté car c'est la population locale qui gère entièrement l'offre touristique. D'autre part, nous nous sommes documentés sur les principes du développement durable. En déterminant un champ d'études, nous avons pu nous centrer grâce à cette documentation.

Par rapport aux méthodes, il y a d'abord eu la phase de collecte des données, puis leur analyse. La collecte de données s'est déroulée en deux temps : la collecte de données primaires et la collecte de données secondaires. La documentation constitue la collecte de données primaires. Elle a permis de cerner le sujet et de nous orienter sur la façon de procéder pour la collecte de données secondaires. En effet, la collecte de données secondaires porte sur les enquêtes par questionnaire et les entretiens semi-directifs. La préparation des questions s'est faite sur la documentation préalable.

Pour l'analyse des données, nous nous sommes aidés du logiciel EXCEL pour le traitement des réponses aux questionnaires. Cependant, les différentes interprétations sont issues d'analyses personnelles. L'entretien semi-directif auprès des personnes ressources ont permis de démontrer les actions du tourisme pour la conservation durable du patrimoine naturel et culturel, d'avoir des données chiffrées concernant les emplois créés et les revenus du secteur dans les zones éloignées et de connaître les bénéfices sociaux allant à la communauté. Par conséquent, la connaissance des données qualitatives nous a permis d'expliquer l'implication de la communauté dans le tourisme durable tandis que la connaissance des données quantitatives nous a décrit les conséquences de celles-ci sur la réduction de la pauvreté par une activité génératrice revenue. L'enquête par questionnaire menée auprès des visiteurs des parcs nationaux nous a permis, quant à elle, de recueillir des informations sur la satisfaction de ces derniers et leurs suggestions pour améliorer et innover les services des parcs.

L'hypothèse portant sur la contribution du tourisme durable à la conservation de l'environnement s'est vérifiée grâce aux actions recueillies durant les entretiens semi-directifs auprès des ONG et association. Le PNR s'est engagé dans la protection des espèces endémiques et de la forêt dense humide. L'association MATOR, l'ONG Bel Avenir et l'ONG l'Homme et l'Environnement ont plusieurs programmes de reboisement dans leurs zones d'interventions respectives. La plantation d'eucalyptus, la réhabilitation des mangroves font partie de ces programmes. Les résultats concernant les actions culturelles démontrent une valorisation des traditions locales et des cultures grâce au renforcement des rencontres avec le visiteur. La tendance actuelle mondiale du marché touristique valorise les cultures traditionnelles et le tourisme culturel représente une nouvelle opportunité à saisir pour les communautés locales. Néanmoins, la variante de l'hypothèse portant sur la gestion responsable des ressources naturelles ne s'est pas entièrement vérifiée pour tous les cas étudiés. L'évacuation des ordures ménagères, la réutilisation des eaux usées ne sont pas encore des actions courantes dans les zones d'intervention.

Par rapport à l'hypothèse selon laquelle les bénéfices tirés du tourisme durable vont aux communautés villageoises, des actions auraient dû être réalisées pour réduire la pauvreté. Après notre étude, les actions ont montré l'existence d'amélioration des conditions de vie des familles touchées ainsi des signes pour un meilleur bien-être. Le PNR et l'ONG Bel Avenir emploient majoritairement de la main d'œuvre locale et lui assurent un revenu stable mensuel. L'association MATOR permet à ses membres de gérer pleinement les micro-entreprises touristiques incluant l'hébergement, la restauration, le service de guidage et l'animation musicale. Il en est de même pour la population assurant la gestion des gîtes communautaires de l'ONG l'Homme et l'Environnement. L'activité touristique de ces cas étudiés a été conçue comme une activité complémentaire capable de revaloriser les secteurs traditionnels tels que l'agriculture intégrée directement dans la chaîne d'approvisionnement. La consolidation des rencontres entre les touristes et la population locale augmente la demande relative aux produits locaux, notamment ceux de l'artisanat et assure un revenu en plus. Ces actions freinent l'exode rural en proposant de nouvelles alternatives de travail, attractives pour les populations jeunes.

Comme source de revenus, les activités touristiques ont permis aux communautés de financer des projets suivant leurs besoins. Les organismes d'appui ont aussi contribué au développement de ces projets communautaires par un co-financement. Nous pouvons distinguer les projets d'éducation et de lutte contre la malnutrition de l'ONG Bel Avenir,

l'extension de l'agriculture et des infrastructures d'accueil en faveur des familles défavorisées de l'association MATOR, la création d'un club de jeunes offrant des formations diplômant pour l'ONG l'Homme et l'Environnement. Généralement, ces actions sont efficaces vu que le nombre de bénéficiaires ne cessent d'augmenter.

Quant aux résultats sur l'hypothèse du développement économique à partir du facteur de compétitivité, nous avons vu qu'avoir une communauté organisée offrant des produits touristiques plus compétitifs augmente les retombées auprès des bénéficiaires. Le taux de fréquentation du parc a considérablement augmenté en dix ans. Les richesses naturelles et culturelles du parc lui ont permis de répondre aux critères de patrimoine mondial inscrit à l'UNESCO. C'est un atout pour la promotion efficace du PNR par rapport au PNAM. Le taux de satisfaction des visiteurs par rapport à l'observation de la biodiversité est de 70%, un taux assez élevé mais qui doit être appuyé par le développement des infrastructures d'accueil, l'innovation des activités et l'accessibilité. De nombreuses opportunités contribueraient à une meilleure attractivité et compétitivité du parc comme l'utilisation des nouvelles technologies de communication et d'information.

Les études sur terrain et les analyses que nous avons faites sont réalisées dans l'optique de formuler des recommandations aptes à proposer des solutions aux problèmes pratiques rencontrés par les organismes d'appui. La plupart des projets touristiques se sont développés grâce à l'initiative des ONG et associations, en mettant à l'écart les acteurs privés. La plupart sont méconnus sur le plan national dû au manque de communication des actions durables et de commercialisation. Les organismes d'appui n'ont pas suffisamment de compétences et d'expériences dans l'industrie touristique proprement dite. Pour cela, elles doivent innover en collaborant avec le secteur privé, capable d'apporter aux communautés les compétences nécessairesqu'elles ne sont pas à même de transmettre.

Nos recommandations découlent de ce qui précède. D'une manière générale, les cas étudiés ont entamé des actions en faveur de l'environnement, de la communauté en versant des bénéfices économiques et sociaux mais ces actions sont encore insuffisantes. En matière d'utilisation des ressources naturelles, il faudrait mener des actions de tri et recyclage de déchets pour réduire la dégradation du sol, de l'eau et de l'air. Le traitement des eaux usées est aussi à intégrer dans les programmes car il vise la réduction de la consommation là où l'eau est une source rare, plus spécialement dans le Sud de l'île. En ce qui concerne la valorisation des traditions et de la culture locale, il faudrait mettre en place des circuits

culturels spécialisés dans le secteur de l'artisanat, un secteur qui exprime le savoir-faire de la population, transmis de génération en génération.

Au niveau des retombées économiques, nous pensons qu'augmenter les revenus au profit des communautés doit être une priorité. En se basant sur l'objectif d'un commerce équitable, en réduisant le nombre d'intermédiaires entre le touriste et la population locale, les produits et services fournis par ces derniers seront payés à leur juste valeur. Par ailleurs, la mise en place de taxe touristique est une pratique qui a déjà fait ces preuves dans plusieurs pays. Les fonds communs générés par ces taxes seraient uniquement utilisés pour les communautés. Mais cette pratique ne peut aboutir qu'avec un commun accord de tous les acteurs concernés et une gestion totalement transparente des fonds.

Par ailleurs, nous préconisons pour tous les cas étudiés, une meilleure implication de la population dans les programmes d'actions, dans la planification des projets communautaires et dans l'amélioration continue des capacités de chacun afin de fournir des prestations touristiques de qualité. En ce qui concerne la compétitivité, l'augmentation du nombre d'infrastructures de qualité influencerait sur la fréquentation des visiteurs. Par la suite, l'opinion de ces derniers doit être recueillie continuellement à partir d'enquête de satisfaction. La diffusion de ces opinions ainsi que le partage d'expériences sur les réseaux sociaux entraîneraient d'autres visiteurs dans les sites. Les nouvelles technologies peuvent servir dans plusieurs domaines comme la promotion des atouts du site, la formation du personnel, ou encore pour la publicité des hôtels et restaurant. L'outil informatique est un outil indispensable aujourd'hui pour rapprocher les prestataires touristiques des visiteurs.

Par ailleurs, nous recommandons aussi vivement une collaboration de tous les acteurs impliqués dans le tourisme durable. Comme actuellement, le tourisme durable est encore en phase de mise en place et de lancement à Madagascar, l'absence d'un mode d'évaluation national convient encore. Mais lorsque les activités prendront plus d'ampleur, il faudra mettre en place une véritable technique d'évaluation tenant en compte des indicateurs de performance environnementaux, socio-économiques et des indicateurs par rapport à l'offre et la demande. Pour un meilleur suivi de l'évolution des communautés, un rapport périodique consultable par le grand public serait l'idéal. La certification servira d'outil de suivi des actions durables des acteurs.

Pour conclure, à travers ces analyses, nous pouvons affirmer que le tourisme durable est un outil contribuant au développement des communautés d'accueil. Nous précisons bien

ici que l'activité touristique contribue au développement. Elle y contribue, d'une part, en tant qu'activité complémentaire génératrice de revenu à l'activité primaire de la communauté telle que l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat. D'autre part, le développement s'est fait grâce à l'implication d'un plus grand nombre de personnes défavorisées, en appuyant le leadership de ces personnes à tous les niveaux, en reconnaissant le travail non rémunéré des femmes et en leur donnant plus d'avantages sociaux.

Ainsi, en démontrant qu'une exploitation touristique en accord avec les ressources qui l'entourent, pratiquant des modes de production et de consommation responsable, respectant le mode de vie des populations tout en améliorant leur qualité de vie et induisant un progrès économique pour ces dernières, le tourisme durable est en cohérence avec les principes du développement durable dans les sites d'accueil.

Nous espérons que les analyses et les opportunités apportées par le fruit du présent ouvrage permettront en l'occurrence à de nouvelles organisations, à de nouveaux réseaux opérant à différents maillons du développement touristique de mieux s'approprier et imposer les critères de durabilité de l'industrie touristique dans leur zone d'action respective.

Références bibliographiques

OUVRAGES- RAPPORTS

Carret J.C et Denis Loyer, « Comment financer durablement les aires protégées à Madagascar ? », Banque Mondiale, Agence Française de Développement, 2003, 45 pages

Collombon J.M, Barlet S, Ribier D, Tourisme solidaire et développement durable, Dossier thématique Agridos, Les Editions du Gret, 2004 (eds)

Convention sur la diversité Biologique, « Le tourisme pour la nature et le développement », 2010, 54 pages

Espaces, Tourisme solidaire et responsable, revue Espaces n°220, Editions Espaces Tourisme et Loisirs, 2004

Laurent A, « Le développement durable : mythes et réalités. Analyse transversale du développement durable », ETD/CPPA Midi-Pyrénées Aquitaine/BEIRA.CFP, 2002, 54 pages

« Politique Générale de l'Etat », Enoncé du Programme de la Mise en Œuvre de la PGE, 2014

Ministère de l'Economie et de la Planification, « Plan National de Développement », 2015

Ministère de l'Environnement et des Forêts, « Rapport sur l'Etat de l'Environnement 2007-2012 », 2012

Ministère du Tourisme, Données statistiques, 2015

Madagascar National Parks, Données statistiques, 2015

OCDE, « Indicateurs de la compétitivité du tourisme : Document d'orientation », Études de l'OCDE sur le tourisme, 2013/02, Éditions OCDE, Paris, 65 pages

Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), « Guide du tourisme durable pour le développement (2013) », Première édition: 2013

Organisation des Nations Unies (ONU), « Déclaration du Millénaire », 2000

Organisation des Nations Unies (ONU), « Objectif du Millénaire pour le Développement, Rapport 2014 », New York, 2014, 59 pages

Organisation des Nations Unies (ONU), « Rapport du Sommet mondial pour le développement durable », Johannesburg, 2002, 198 pages

Organisation des Nations Unies (ONU), « Tourisme durable: contribution à la croissance économique et au développement durable », Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2013, 23 pages

WTTC, « Travel and Tourism, Economic Impact 2015 », 2015, 24 pages

CODES DE CONDUITE

« Charte du Tourisme Durable », Conférence du Tourisme Durable, Lanzarote, Espagne, 1995

« Charte du Tourisme Equitable », Plateforme Commerce Equitable, 2002

« Charte éthique du voyageur à Madagascar », Tour Operateur Atalante et Guide de voyage LonelyPlanet

« Code mondial d'éthique du tourisme », Organisation Mondial du Tourisme, 1999

« Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel mondial », Comité du Patrimoine Mondial, UNESCO, 2012, 32 pages

SITES INTERNET

ATES, Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire, adresse URL www.tourismesolidaire.org consulté en avril 2015

GTSC, les Critères Mondiaux de Tourisme Durable, adresse URL www.sustainabletourismcriteria.org consulté en avril 2015

MNP, Madagascar National Parks Contribue au développement durable, adresse URL : <http://www.parcs-madagascar/index.php> consulté en avril 2015

OMT, « Tourism Highlights 2010 Edition », adresse URL: www.unwto.org consulté en avril 2015

OMT, (ST-EP) Le tourisme durable, instrument d'élimination de la pauvreté, adresse URL www.unwto.org/step/pub/fr/pub.php consulté en avril 2015

ONTM, Tourisme « responsable et durable », adresse URL <http://www.madagascar-tourisme.com/fr/a-faire-/tourisme-durable> consulté en avril 2015

ONU, « Objectifs pour le Millénaire du Développement », adresse URL : <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/index.shtml> consulté en avril 2015

Rapport Brundtland, Chapitre II, Partie IV, adresse URL : <http://www.un-documents.net/ocf-02.htm#I> consulté en avril 2015

Sommet de la Terre, à Rio en 1992, adresse URL :<http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm> consulté en avril 2015

Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg, en 2002, adresse URL, <http://www.un.org/french/events/wssd/coverage/summaries/envdev33.htm> consulté en avril 2015

TIES, « Global Ecotourism FactSheet », Sept. 2006, adresse URL: www.ecotourism.org consulté en avril 2015

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 Les défis à relever du PGE

Défis à relever	Orientations stratégiques	Intervenants
16. Préservation de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la sauvegarde de l'environnement et des ressources naturelles uniques pour le développement malgache et le développement durable du pays - Assurer la gestion durable et rationnelle des ressources naturelles - Renforcer la gouvernance environnementale à tous les niveaux - Promouvoir l'économie « bleue » - Adapter et atténuer les effets néfastes du changement climatique sur les politiques et stratégie de développement durable - Assurer la gestion, le traitement scientifique, la commercialisation et la conservation de la forêt, de ses productions et services depuis la régénération jusqu'à l'exploitation 	Primature et Ministères en charge de l'Environnement, du Tourisme, de l'Eau
18. Développement du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre un objectif de 500.000 touristes sous dix-huit mois, - Promouvoir la destination Madagascar d'une façon proactive par la mise en avant du tourisme écotouristique et durable; - Promouvoir les investissements en ciblant des zones prioritaires pour la création et la conservation des Réserves Foncières Touristiques (RFT), - Assurer un développement intégré, ordonné et harmonieux du secteur du Tourisme en vue de stimuler sa croissance 	Institutions et Ministères en charge du Tourisme, Culture, Artisanat

ANNEXE 2 Les axes stratégiques détaillés du PND

Axe stratégique PND 3 : « Croissance inclusive et ancrage territorial du développement »

Programmes	Objectifs	Sous-objectifs
3.1.DEVELOPPEMENT DES SECTEURS STRATEGIQUES ET/OU DES FILIERES PORTEUSES	3.1.1. Identifier, exploiter et renforcer les secteurs porteurs et les filières à hautes valeurs ajoutées	3.1.1.1. Gérer rationnellement le secteur Mines et hydrocarbures 3.1.1.2. Etendre et moderniser l'agriculture intensive et tournée vers le marché international 3.1.1.3. Promouvoir le tourisme et les activités touristiques 3.1.1.4. Promouvoir l'aquaculture et la pêche durable et valoriser les produits halieutiques 3.1.1.5. Réorganiser les autres filières de production

Axe stratégique PND 4 : « Capital humain adéquat au processus de développement »

Programmes	Objectifs	Sous-objectifs
4.6.CULTURE ET PATRIMOINE, EXPRESSION DES VALEURS ET DE L'IDENTITE NATIONALE	4.6.1. Valoriser la culture en tant que levier de développement	4.6.1.1. Valoriser le patrimoine culturel au bénéfice des communautés

Axe stratégique PND 5 : « Valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes ».

Programmes	Objectifs	Sous-objectifs
5.1. RESSOURCES NATURELLES, UN LEGS ASSURE	5.1.1. Assurer l'articulation naturelles	5.1.1.2. Intégrer la dimension du capital naturel dans la planification et du développement

POUR LES GENERATIONS FUTURES	développement économique	5.1.1.3. Accroître la contribution du secteur ressources naturelles à l'économie
5.2. CAPITAL NATUREL ET RESILIENCE AUX RISQUES DE CATASTROPHES	5.2.1. Protéger, conserver et valoriser durablement le capital naturel et les écosystèmes	5.2.1.1. Réduire la pollution de manière significative 5.2.1.2. Gérer et valoriser la biodiversité et les aires protégées 5.2.1.4. Lutter contre les trafics et exploitations irrationnelles des ressources naturelles

ANNEXE 3 Code du tourisme malgache

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE LOI N°95-017 portant Code du Tourisme

L'Assemblée nationale a adopté en sa séance du 25 juillet 1995

Le Président de la République

Vu la décision n°19-HCC/D.3 du 18 août 1995,

Promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE PREMIER DISPOSITIONS GENERALES

CHAPITRE PREMIER OBJET – DEFINITIONS

Article premier - La présente loi, constituant Code du Tourisme, fixe les règles qui sont de nature à favoriser le développement intégré, ordonné et harmonieux du tourisme, aussi bien dans le cadre de l'aménagement du territoire national que dans celui de la sauvegarde de l'environnement. Ce développement doit respecter les éléments de notre identité nationale et de nos coutumes.

Art. 2.- Aux termes de la présente loi et de ses textes d'application, le tourisme est une industrie en majorité exportatrice qui concerne l'ensemble des activités économiques offrant des services aux touristes :

- les **opérateurs touristiques** sont des personnes physiques ou morales prestataires de service qui interviennent dans les activités touristiques et notamment l'hébergement, la restauration et la vente des produits touristiques, l'animation touristique et tout ce qui peut y être lié ;
- les **voyageurs** désignent toutes personnes se rendant dans un pays ou lieu autre que celui où elles ont leur résidence habituelle ;
- les **touristes** désignent les voyageurs temporaires séjournant au moins 24 heures dans le pays ou lieu visité, pour des motifs d'agrément, professionnel (tourisme d'affaire) ou personnel ;
- les **excursionnistes** désignent les voyageurs temporaires dont le séjour ne dépasse pas 24 heures dans le pays ou lieu visité ;
- les **zones d'intérêt touristique** désignent des étendues de terrains délimitées destinées à l'implantation des entreprises touristiques ;
- l'**implantation** d'une entreprise consiste à concrétiser matériellement sur un lieu déterminé la réalisation de l'activité de l'entreprise ;
- l'**ouverture** d'une entreprise consiste à débuter l'exercice de ses activités ;
- **licence, étoile ou ravinala** est une catégorisation des différentes activités touristiques destinée à garantir la qualité des prestations offertes aux consommateurs.

CHAPITRE II CHAMP D'APPLICATION

Art. 3.- Les dispositions de la présente loi s'appliquent à toutes personnes physiques ou morales oeuvrant pour le développement et la promotion du tourisme et qui sont :

- les organismes et/ou les entreprises intervenant pour l'aménagement et la gestion des zones d'intérêt touristique ;
- les opérateurs touristiques ;
- les personnes exerçant des activités connexes, telles que le guide, le guide interprète, l'accompagnateur ou le service traiteur.

Art. 4- Le Ministre chargé du Tourisme exerce la tutelle administrative et technique sur les activités et sur les entreprises du secteur tourisme.

CHAPITRE III DROITS ET OBLIGATIONS DES OPERATEURS TOURISTIQUES

Art. 5- Les opérateurs touristiques sont tenus au respect des lois et règlements en vigueur et notamment :

- le droit commercial ;
- le droit du travail ;
- les recours des tiers et la protection ;
- la protection de l'environnement, de la faune, de la flore ;
- la sauvegarde, protection et conservation du patrimoine national ;
- l'hygiène et la santé publique ;
- l'ordre public et les bonnes mœurs.

Art.6- Au delà de ses obligations que sont celles de tout opérateur commercial, les opérateurs touristiques sont tenus selon leur activité :

- à une déclaration d'existence au Ministère chargé du Tourisme avec l'attestation de leur assurance responsabilité civile ;
- à un classement s'ils exercent une activité d'hébergement ou (et) de restauration ;
- à une licence lorsqu'il s'agit d'un agent de voyage, avec toute garantie nécessaire, notamment financière pour couvrir les risques de la réalisation de la prestation commandée par le client.

Des textes réglementaires fixeront les modalités d'application des dispositions du présent article.

Art.7- Les opérateurs touristiques sont tenus de respecter un classement dont les catégories et les normes ainsi que les modalités d'obtention de licence sont définies par les textes réglementaires.

Art.8- Les opérateurs touristiques doivent employés des personnes qualifiées.

Ainsi, toute personne exerçant dans le domaine touristique doit bénéficier d'un minimum de formation.

La formation du personnel est une obligation. Elle peut être entreprise soit directement à l'initiative de l'entreprise, soit par l'intermédiaire des associations professionnelles et financée par un fonds de participation ou par des taxes parafiscales.

A ce titre, l'Administration et les associations professionnelles se concertent pour la définition des objectifs et les modalité de mise en œuvre du programme de formation.

Un agrément est requis pour tout organisme désirant dispenser la formation.

Art. 9- Les opérateurs sont tenus à des règles strictes de publicité extérieure et intérieure relatives aux classements, licences, déclaration d'existence et aux tarifs pratiqués. Ces règles seront déterminées par voie réglementaire.

Art. 10- Les opérateurs touristiques jouissent du droit d'exercer librement leur activité professionnelle sur l'ensemble du territoire national dans la mesure où ils respectent les dispositions légales et les obligations ci-dessus.

Ils disposent de la liberté de recrutement de leur personnel dans le cadre des lois sociales en vigueur. Cependant, ils sont tenus d'employer de préférence, à capacité égale du personnel national.

Ils ont droit à la protection de leurs biens et de leur personnel.

Ils bénéficient de la promotion mise en place par les pouvoirs publics et notamment de celle des instances chargées de cette promotion.

CHAPITRE IV DROITS ET OBLIGATIONS DES TOURISTES

Art. 11- Tout voyageur, qu'il soit excursionniste ou touriste, est tenu au respect des lois et règlements en vigueur et en particulier ceux relatifs :

- à l'ordre public ;
- aux règlements relatifs au séjour des touristes étrangers ;
- au respect des us et coutumes locaux ;
- aux bonnes mœurs et à la santé publique ;

Les voyageurs doivent participer par une attitude positive au respect de l'environnement. Toute dégradation volontaire peut conduire à des pénalités conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les plaisanciers sont tenus au respect des règles de sécurité relatives à la navigation de plaisance prescrite par le Code Maritime et les Codes des Voies Navigables et leurs textes d'application.

Art. 12- Ils ont droit à la sécurité des biens et des personnes, sur toute l'étendue du territoire, notamment pour les déplacements quels qu'ils soient, à l'assistance en cas de besoin, notamment en matière de santé, à toutes les mesures relatives à la protection du consommateur et plus particulièrement à une publicité claire des prix pratiqués.

TITRE II CONDITIONS D'IMPLANTATION

Art. 13- L'exercice de toutes activités dans le secteur tourisme est soumis à une autorisation préalable du Ministère chargé du Tourisme.

Les modalités d'implantation des entreprises prestataires de services liés au tourisme seront fixées par voies réglementaires.

Le Ministère chargé du Tourisme est consulté pour avis préalablement au dépôt du permis de construire pour les constructions et aménagements à vocation touristique. Il est associé à la délivrance du certificat de conformité.

Art. 14- La délimitation et le classement des zones d'intérêt touristique sont fixés par voie réglementaire interministérielle.

Chaque zone fera l'objet d'un plan d'aménagement et d'un cahier des charges approuvés par décret.

TITRE III REGIME DES ACTIVITES DES ENTREPRISES DE SERVICE LIE AU TOURISME

CHAPITRE PREMIER CONDITIONS D'EXERCICE

Art.15- Nul ne peut, directement ou par personne interposée, pour son compte ou pour le compte d'autrui ou en qualité de dirigeant de droit ou de fait d'une entreprise, se livrer ou apporter son concours aux activités des entreprises de service lié au tourisme s'il a fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, ou s'il a fait l'objet d'une condamnation à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis, notamment pour l'une des infractions ci-après :

- faux et usage de faux en écriture privée de commerce ou de banque ;
- vol, recel, escroquerie, abus de confiance, banqueroute, extorsion de fonds, valeurs ou signatures ;
- délits en matière de drogue ;
- délits en matière de chèque ;
- atteinte aux bonnes mœurs.

Art. 16- Dans l'exercice de leurs activités, les opérateurs touristiques sont tenus de :

- communiquer tout document relatif à la profession et ce, à la demande de l'Autorité chargée du Tourisme ;
- tenir livres et documents à la disposition des agents habilités à les consulter ;
- souscrire une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile et professionnelle ;
- apposer les panonceaux réglementaires à la vue des touristes.

CHAPITRE II CONTROLE DES ACTIVITES TOURISTIQUES

Art. 17- Toute personne physique ou morale exerçant des activités touristiques est soumise à un contrôle administratif destiné à vérifier la conformité de ses activités aux dispositions de la présente loi et ses textes d'application.

Art. 18- Des agents habilités à faire le contrôle prévu ci-dessus et dûment mandatés par le Ministre chargé du Tourisme procèdent notamment à la vérification du respect des conditions prescrites par la présente loi et ses textes d'application.

Ils seront assermentés pour les verbalisations jugées nécessaires.

TITRE IV DISPOSITIONS PARTICULIERES

Art. 19- Les opérateurs touristiques peuvent former librement des associations ou des groupements professionnels, qui peuvent demander à être reconnus légalement.

Ils sont représentés au sein des instances nationales du tourisme pour faire entendre leurs propositions et leurs suggestions, par l'intermédiaire de leurs associations professionnelles.

Art. 20- Des comités à différents niveaux pour le développement du tourisme et dont la mission, la composition et le fonctionnement sont fixés par voie réglementaire peuvent être créés. Notamment, une structure de concertation avec l'ensemble des Ministères concernés sera dotée d'un pouvoir de proposition et d'harmonisation des différentes actions.

Art. 21- Le Ministère chargé du Tourisme peut mandater une structure associative reconnue d'utilité publique et regroupant les opérateurs du tourisme, d'une mission de promotion.

Son financement pourra être assuré en partie des recettes perçues à l'occasion d'une ou de plusieurs prestations de ce secteur.

TITRE V DISPOSITIONS PENALES

CHAPITRE PREMIER INFRACTIONS ET PENALITES

Art. 22- Les infractions aux dispositions de la présente loi et de ses textes d'application seront poursuivies et réprimées par les lois et les règlements en vigueur.

Les agents cité à l'article 18 ci-dessus procèdent à une mise en demeure assortie de délais et éventuellement par des propositions de sanctions administratives.

Art. 23- Les infractions relatives aux procédures d'implantation, de permis de construire et de certificat d'urbanisme, de constructions relèvent du Code de l'Urbanisme et des textes régissant le Patrimoine national.

Art. 24- Les infractions relatives à l'hygiène, la salubrité et la santé des employés et des clients, relèvent du Code de la Santé Publique.

Art. 25- Les infractions aux dispositions relatives :

- à la non communication de documents, renseignements, tenue de registre ;
- au classement, licence, autorisations, assurances ;
- à la publicité des prix, affichage, présentation du classement, tromperie sur la qualité, les appellations,

seront punies d'amendes qui seront fixées par voie réglementaire.

CHAPITRE II CONSTATATION DES INFRACTIONS

Art. 26- Les infractions à la présente loi et aux règlements pris pour son application sont recherchées et constatées par les agent prévus à l'article 18 ou les autres agents de l'Administration spécialement habilités et dûment mandatés.

Art. 27- Les agents visés ci-dessus ont libre accès dans les lieux d'exploitation et leurs dépendances.

Ils peuvent exiger la communication en quelque main qu'ils se trouvent, des documents de toute nature propres à faciliter l'accomplissement de leur mission.

Art. 28- Les infractions sont constatées au moyen de procès verbaux qui :

- énoncent la nature et le lieu d'infractions, la date de constatation ou de contrôle effectué, les noms, qualité et adresse des contrevenants ;
- indiquent que l'exploitant a été informé de la date et du lieu de leur rédaction ;
- précisent en outre que l'exploitant a été avisé de sa possibilité d'adresser un mémoire de défense dans un délai de huit (08) jours francs ;
- sont dispensés de formalités d'enregistrement et de droit de timbre ;
- font foi, jusqu'à preuve du contraire, des constatations matérielles qu'ils relatent.

Art. 29- Les procès verbaux dressés et dûment signés par le ou les agents verbalisateurs et le responsable de l'entreprise contrevenante sont transmis dans les meilleurs délais au Ministre chargé du Tourisme ou à l'Autorité locale ou toute autre Autorité à qui il délègue son pouvoir. Si le représentant de l'entreprise refuse de signer, mention en est faite au procès verbal.

Une copie est remise pour information à l'intéressé.

TITRE VI DISPOSITIONS DIVERSES

Art. 30- Les dispositions de la présente loi ainsi que celles des textes réglementaires s'appliquent aussi bien aux entreprises à créer qu'à celles déjà existantes.

Ces dernières sont tenues de s'y conformer dans un délai d'un an à compter de la date de publication desdits textes.

Art. 31- Toutes dispositions antérieures contraires à la présente loi sont et demeurent abrogées.

Art. 32- La présente loi sera publiée au journal officiel de la République.

Elle sera exécutée comme loi de l'Etat.

Promulguée à Antananarivo, le 25 août 1995
Pr. ZAFY Albert

ANNEXE 4 Charte de l'environnement

**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana - Fahafahana - Fandrosoana**

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET FORETS

CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT ET SES MODIFICATIFS

**(Loi n° 90-033 du 21 décembre 1990 modifiée
par les lois n° 97-012 du 06 juin 1997 et n° 2004-
015 du 19 août 2004)**

**Loi n° 90-033 du 21 décembre 1990
modifiée par les lois n° 97-012 du 06 juin 1997 et n° 2004-015 du 19 août 2004
relative à la Charte de l'Environnement malagasy**

TITRE PREMIER

GENERALITES

Article premier.— La présente loi et son annexe constituent la Charte de l'Environnement malagasy. Elle fixe le cadre général d'exécution de la politique de l'environnement dont les modalités seront définies par des textes réglementaires d'application.

Art.2. – On entend par environnement l'ensemble des milieux naturels et artificiels y compris les milieux humains et les facteurs sociaux et culturels qui intéressent le développement national.

TITRE II

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Art. 3. – L'environnement constitue une préoccupation prioritaire de l'Etat.

Art.4. – La protection et le respect de l'environnement sont d'intérêt général. Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du cadre dans lequel il vit.

A cet effet, toute personne physique ou morale doit être en mesure d'être informée sur les décisions susceptibles d'exercer quelque influence sur l'environnement et ce directement ou par l'intermédiaire de groupements ou d'associations.

Elle a également la faculté de participer à des décisions.

TITRE III

MISE EN ŒUVRE

Art.5. – Le plan d'action environnementale, traduction de la politique nationale de l'environnement, constitue le fondement de toute action dans le domaine de l'environnement .

Art.6. – L'objectif essentiel est de réconcilier la population avec son environnement en vue d'une développement durable.

A cet effet, le plan se donne les objectifs suivants :

- Développer les ressources humaines ;
- Promouvoir un développement durable en gérant mieux les ressources naturelles ;

- Réhabiliter, conserver et gérer le patrimoine malagasy de biodiversité ;
- Améliorer le cadre de vie des populations rurales et urbaines ;
- Maintenir l'équilibre entre croissance de la population et développement des ressources ;
- Améliorer les outils de gestion de l'environnement ;
- Aider à la résolution des problèmes fonciers.

Art.7. – La gestion de l'environnement est assurée conjointement par l'Etat, les Collectivités décentralisées, les organisations non gouvernementales régulièrement constituées, les opérateurs économiques, ainsi que tous les citoyens.

Art.8. – Il appartient notamment à l'Etat :

- de définir la politique environnementale ;
- d'organiser des campagnes de sensibilisation en collaboration avec les Collectivités décentralisées et les organisations non gouvernementales concernées ;
- de faire participer les partenaires ci-dessus évoqués aux décisions en matière de gestion de l'environnement ;
- de coordonner les actions environnementales ;
- de procéder ou faire procéder à un suivi et à une évaluation des actions menées dans le domaine de l'environnement ;
- de veiller à la compatibilité des investissements avec l'environnement.

Art.9. – La gestion de l'environnement repose sur une structure nationale comprenant :

- une instance de conception chargée notamment de l'élaboration de la politique environnementale nationale
- une organe de gestion, de coordination, de suivi et d'appui aux programmes et actions environnementaux publics et privés.
- Cette instance doit être consultée pour toute question relative à l'environnement.

Art.10. - Les projets d'investissements publics ou privés susceptibles de porter atteinte à l'environnement doivent faire l'objet d'une étude d'impact, compte tenu de la nature technique de l'ampleur desdits projets ainsi que de la sensibilité du milieu d'implantation.

Les projets d'investissement soumis à autorisation ou à approbation d'une autorité administrative font également l'objet d'une étude d'impact dans les mêmes conditions que les autres projets.

Un décret précisera les modalités des études d'impact, la procédure applicable en la matière, et l'organe habilité à la mise en œuvre de ces études et procédures.

TITRE IV

DISPOSITIONS DIVERSES

Art.11. – Les opérateurs exerçant des activités engendrant des effets néfastes sur l'environnement seront soumis :

- Soit à des obligations compensatrices,
- Soit au paiement de pénalités au profit de l'Etat et dont les taux et les modalités de perception seront déterminés ultérieurement

Art.2, loi n° 2004-015 – L'exécution du Programme Environnemental III est confiée à des maîtres d'œuvre dont les modalités de nomination seront fixées par voie réglementaire.

Art. 3, loi n° 2004-015 – Toutes dispositions contraires à celles de la présente loi sont abrogées notamment celles du chapitre III du titre IV, des chapitres I, IV et V du titre V de l'annexe de la loi modifiée n° 90-033 du 21 décembre 1990.

Art. 4, loi n° 2004-015 - La présente loi sera publiée au Journal Officiel de la République. Elle sera exécutée comme loi de l'Etat.

Antananarivo, le 19 août 2004

Marc RAVALOMANANA

ANNEXE 5 Enquête sur les effets des formes du tourisme durable

ENQUETE SUR LES EFFETS DES FORMES DE TOURISME DURABLE DANS LES DIFFERENTS TERRITOIRES

Nom de la Société :

Date e création :

Nom et prénom(s) de l'enquêté(e) :

Poste :

Mission :

Téléphone (facultatif) :

1- Quelle forme de tourisme durable est pratiquée par l'Association ?

.....
2- Quel est l'effectif des employés locaux dans les activités touristiques dans les sites d'interventions

	2005	2010	2014 ou le plus récent	TOTAL
Hôtels et restaurant				
Guides				
Gestion de parc				
Autres				

3- Quel est le niveau d'instruction des employés locaux ? (en nombre ou en pourcentage)

Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	TOTAL

4- Quelle est leur catégorie socio-professionnel ?

	Nombres	Exemple de Poste occupé
Cadre supérieur ou moyen		
Ouvrier ou salarié qualifié		
Ouvrier non qualifié		
Manœuvre		

5- Les activités touristiques créent-elles vraiment des emplois plus stables, plus riches en contenu, que le tourisme dit « classique » ? Expliquez

.....
.....

6- Quels sont les revenus salariaux annuels moyens, selon la CSP (en millier Ar)

CSP	2005	2010	2014 ou le plus récent
Cadre supérieur ou moyen			
Ouvrier ou salarié qualifié			
Ouvrier non qualifié			
Manœuvre			

7- Quels sont les avantages sociaux qui leur sont accordés ?

Caisse de retraite

Congé payé

Remboursement frais médicaux

Autres

8- Les activités touristiques génèrent-elles des revenus significatifs à deux niveaux, celui de la communauté et celui des ménages ? Ces revenus permettent-ils de sortir de la pauvreté (réduction de la vulnérabilité, mise en œuvre de stratégies d'accumulation) ?

.....
.....

9- Quels sont les répercussions économiques de ces activités pour les secteurs amont et aval (agriculteur, éleveur, prestataire de services...) ou est-ce des activités isolées ?

.....
.....

10- Quel système utilisez-vous pour assurer un partage équitable des avantages des activités auprès des ménages et/ou la communauté?

.....
.....

11- Combien de micro-projets communautaires ont été réalisés ? De quel genre ? Quel est le montant des investissements ?

.....
.....
.....
.....

12- Depuis l'existence des activités touristiques durables, combien de ménages : (en pourcentage)

Electricité	2005	2010	2014 ou le plus récent
Ont Accès à l'Eau potable améliorée ?			
Utilisent le type de toilette améliorée ?			
Vivent dans des maisons en dur ?			
Utilisent l'électricité ?			

13- Quelles formations donnez-vous aux employés locaux? Combien sont touchés par la formation ?

.....
.....

14- Quelles formations donnez-vous pour renforcer les capacités dans la communauté? Combien sont touchés par la formation ?

.....
.....

15- Comment impliquez-vous plus directement les populations locales dans le design, la réalisation et la conduite des activités touristiques ?

.....
.....

16- Quels sont les moyens mis en place pour accroître la visibilité des activités touristiques et augmenter l'échelle de leur activité et des revenus distribués?

.....

.....

17- Comment les activités du tourisme durable contribuent-ils activement ou indirectement à la valorisation de la biodiversité et des services écosystémiques dont ils sont dépendants ?

.....

.....

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE COLLABORATION !

ANNEXE 6 Enquête de satisfaction des parcs nationaux

ENQUETE DE SATISFACTION DES PARCS NATIONAUX

Profession :

Age :

Sexe :

1- Quel parc national avez-vous déjà visité ?

Ranomafana

Andasibe

2- Quelles sont vos motivations pour visiter le parc ?

Découverte nature

Promenade, sortie pour les enfants

La randonnée

Recherche botanique

Piscine thermale

Séminaire

Autres.....

3- Combien de temps vous êtes resté au parc ?

Moins 2h

Demi-journée

Toute la journée

Autres.....

4- Etes-vous satisfait par

a) L'observation des animaux et végétaux

Oui Moyen Non

b) L'aménagement et balisage du parc

Oui Moyen Non

c) Les panneaux d'informations

Oui Moyen Non

d) Si vous étiez avec les enfants, les activités proposées étaient-elles adaptées

Oui Non

Autre.....

5- Les services

Accueil

Peu Satisfait

Satisfait

Très satisfait

Toilettes

Peu Satisfait

Satisfait

Très satisfait

Buvette

Peu Satisfait

Satisfait

Très satisfait

Guides

Peu Satisfait

Satisfait

Très satisfait

Hébergement

Peu Satisfait

Satisfait

Très satisfait

6- Quelles activités aimeriez-vous faire lors de votre prochaine visite ?

.....
.....
.....

7- Quelles sont vos recommandations

.....
.....
.....

Nous vous remercions pour votre collaboration !

TABLE DES MATIERES

Contenu

LISTE DES GRAPHES	8
LISTE DES TABLEAUX	8
LISTE DES ACRONYMES	10
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I: MATERIELS ET METHODES	7
Section 1 : Eléments théoriques.....	7
1.1. Définition développement durable	7
1.2. Définition du tourisme	9
1.3. Définition du tourisme durable	11
1.4. Les concepts associés	16
1.4.1. Tourisme solidaire et équitable.....	16
1.4.2. Tourisme communautaire	18
1.4.3. Tourisme culturel.....	18
1.4.4. Ecotourisme	18
1.4.5. Ecovolontariat.....	19
1.5. Notion de la compétitivité d'un Pays en matière de tourisme	20
1.6. Définition de l'Association.....	21
1.7. Définition d'une ONG	21
Section 2 : Contexte global du secteur touristique à Madagascar	22
2.1. Les politiques et stratégies de développement	22
2.2. Les politiques touristiques, les stratégies et les plans directeurs	23
2.3. La législation du tourisme (projets de loi du tourisme, Actes etc.)	24
2.4. Les statistiques publiées sur les performances du secteur du tourisme	25
2.4.1. Analyse quantitative de l'activité touristique	26
2.4.2. Les retombées économiques	27
2.4.3. Matériel et sites promotionnels pour le pays.	28
Section 3 : Les sujets d'Etude de cas.....	28
3.1. Description des associations et ONG au sein du réseau ATES	29
3.1.1. Description Association MATOR	30
3.1.2. Description ONG l'Homme et l'Environnement.....	31
3.2. Description ONG au sein du réseau Eau de Coco	31

3.3. Description du Madagascar National Parks (MNP)	32
Section 4 : Méthodologie.....	33
4.1. Pré-enquête	33
4.2. L'enquête	34
4.2.1. L'entretien semi-directif	34
4.2.2. L'enquête auprès des visiteurs.....	35
4.3. Méthodes de traitement et analyses des résultats	35
4.4. Limite de l'étude.....	35
4.5. Chronogramme des activités	36
CHAPITRE II: LES RESULTATS	39
Section 1 : Les actions touristiques pour la conservation du patrimoine naturel et culturel	39
1.1. Résultats sur la Conservation du patrimoine naturel	39
1.1.1. Conservation de la biodiversité	40
1.1.2. Utilisation des ressources naturelles	42
1.1.2.1. Combustibles solides utilisés par les structures d'accueil et la communauté.....	42
1.1.2.2. Evacuation des ordures ménagères	43
1.2. Résultats sur la Conservation du patrimoine culturel	43
1.2.1. Assurer la gestion efficace, la conservation et la valorisation des sites du patrimoine culturel et historique	44
Section 2 : Bénéfices économiques et sociaux tirés du tourisme durable par les communautés villageoises	45
2.1. Réduction de la pauvreté par le tourisme	45
2.1.1. Emploi des pauvres dans les entreprises de tourisme.....	45
2.1.2. Fourniture de biens et services par les pauvres aux entreprises touristiques.....	48
2.1.3. Ventes directes de biens et services aux visiteurs (économie informelle)	49
2.1.4. Gestion d'entreprises touristiques par les pauvres	49
2.2. Impacts sociaux	52
2.2.1. Implication sociale.....	52
2.2.2. Utiliser les revenus du tourisme pour des actions solidaires	53
2.2.2.1. Réalisation de projets communautaires	53
2.2.2.2. Renforcement des capacités individuelles et collectives	55
Section 3 : La compétitivité des régions d'accueil et le degré de satisfaction des visiteurs par rapport aux offres touristiques.....	57
3.1. Indicateurs mesurant les performances et les impacts du tourisme	57

3.1.1. Recettes du tourisme dans les parcs PNR et PNAM	58
3.1.2. Impact de l'Hébergement	58
3.2. Indicateurs suivant l'attractivité d'une destination.....	59
3.2.1. Les ressources naturelles	59
3.2.2. Les ressources culturelles	62
3.2.3. Satisfaction des visiteurs	63
3.3. Offre de services touristiques compétitifs et de qualité suivant la destination.....	65
3.3.1. Productivité du secteur	65
3.3.2. Accessibilité des parcs.....	66
3.4. Mesures prises pour la promotion et les débouchés économiques	66
CHAPITRE III: DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	70
Section 1 : Analyse des résultats	70
1.1. Analyse détaillée de chaque cas d'étude	70
1.1.1. Les impacts du tourisme durable pour le Parc National Ranomafana.....	71
1.1.2. Les impacts du tourisme durable de l'association MATOR.....	73
1.1.3. Les impacts du tourisme durable de l'ONG Bel Avenir/Hôtel Solidaire	76
1.1.4. Les impacts du tourisme durable de l'ONG l'Homme et l'Environnement.....	79
1.2. Analyse comparative des études de cas	81
1.2.1. Analyse comparative des impacts environnementaux et culturels	81
1.2.2. Analyse comparative des impacts socio-économiques.....	82
1.3. Analyse de la Compétitivité des parcs nationaux Ranomafana et Andasibe	84
1.3.1. Indicateurs mesurant les performances et les impacts du tourisme	84
1.3.1.1. Recettes du tourisme.....	84
1.3.1.2. Nuitées dans tous types d'hébergements	85
1.3.2. Indicateurs suivant l'attractivité d'une destination.....	86
1.3.2.1. Ressources naturelles et biodiversité	86
1.3.2.2. Ressources culturelles.....	87
1.3.2.3. Satisfaction des visiteurs	87
1.3.3. Capacité d'une destination à proposer des services touristiques compétitifs et de qualité	88
1.3.3.1. Productivité des services touristiques.....	88
1.3.3.2. Accessibilité du parc national	89
1.3.4. Mesures prises pour la promotion et les débouchés économiques : Tourisme en ligne	89

1.4. Discussion générale sur le tourisme durable	90
Section 2 : Recommandations	93
2.1. Recommandations par cas étudiés	93
2.1.1. Recommandations pour le Parc National Ranomafana	93
2.1.1.1. Recommandations pour conserver le patrimoine naturel et culturel	93
2.1.1.1.1. <i>Sensibiliser son personnel par l'éducation et l'interprétation des spécificités locales</i>	93
2.1.1.1.2. <i>Utiliser des fours économies pour diminuer la consommation de combustibles solides</i>	94
2.1.1.1.3. <i>Valoriser le savoir-faire, les activités traditionnelles</i>	94
2.1.1.2. <i>Recommandations pour augmenter les retombées socio-économiques</i>	95
2.1.1.2.1. <i>Meilleure répartition des revenus touristiques</i>	95
2.1.1.2.2. <i>Renforcement des capacités individuelles et collectives</i>	95
2.1.2. Recommandations pour l'association MATOR	96
2.1.2.1. Recommandations pour conserver le patrimoine naturel et culturel	96
2.1.2.1.1. <i>Pratiquer l'agriculture biologique suivant un cahier des charges</i>	96
2.1.2.2. <i>Recommandations pour augmenter les retombées socio-économiques</i>	96
2.1.2.2.1. <i>Fabriquer des huiles essentielles dont les bénéfices reviennent à la communauté</i>	96
2.1.2.2.2. <i>Favoriser l'accès des enfants à des niveaux d'instruction secondaires</i>	97
2.1.3. Recommandations pour l'ONG Bel Avenir	98
2.1.3.1. Recommandations pour conserver le patrimoine naturel et culturel	98
2.1.3.1.1. <i>Conserver les espèces endémiques</i>	98
2.1.3.1.2. <i>Perpétuer les danses et musiques traditionnelles</i>	98
2.1.3.2. Recommandations pour augmenter les retombées socio-économiques.....	99
2.1.3.2.1. <i>Faciliter les ventes directes de biens et de services aux visiteurs par les populations pauvres</i>	99
2.1.3.2.2. <i>Soutenir la création et la gestion de petites ou moyennes entreprises locales ou communautaires touristiques par des populations pauvres</i>	99
2.1.4. Recommandations pour l'ONG l'Homme et l'Environnement.....	100
2.1.4.1. Recommandations pour la conservation du patrimoine naturel et culturel	100
<i>Augmenter la surface reboisée</i>	100
2.1.4.2. Recommandations pour augmenter les retombées socio-économiques.....	100
2.2. Recommandations pour renforcer la compétitivité	101
2.2.1. Investissement en infrastructure hébergement	101

2.2.2. Valorisation des atouts naturels en proposant des activités innovantes	101
2.2.3. Développement des ressources culturelles	102
2.2.4. Enquêtes régulières sur la satisfaction des visiteurs	102
2.2.5. Renforcer le niveau d'instruction du personnel.....	103
2.2.6. Investissement en technologie : internet.....	103
2.3. Recommandations générales	103
2.3.1. Minimiser l'impact sur l'environnement naturel.....	104
2.3.1.1. Evacuation des ordures ménagères : Tri et recyclage des déchets	104
2.3.1.2. Traitement et réutilisation des eaux usées dans la mesure du possible	105
2.3.2. Minimiser l'impact sur l'environnement culturel.....	106
2.3.2.1. Sensibiliser les visiteurs à la conservation de la culture.....	106
2.3.2.2. Création d'un circuit touristique de l'artisanat	106
2.3.3. Maximiser les retombées socio-économiques	107
2.3.3.1. Réduire les fuites de revenus	107
2.3.3.2. Mettre en place des taxes sur les revenus ou profits touristiques pour des projets sociaux	108
2.3.3.3. Renforcer l'implication des communautés locales, des employés et des visiteurs	109
2.3.3.4. Augmenter le nombre de la population active bénéficiant des profits générés par le tourisme	110
2.3.4. Initiative pour une coopérative du tourisme durable	110
CONCLUSION GENERALE	115

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

WEBOGRAPHIE

LISTE DES ANNEXES